



Le Groupe Banque TD présente ses résultats pour le premier trimestre de 2019

Rapport aux actionnaires • Trois mois clos le 31 janvier 2019

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE en regard du premier trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,27 \$, par rapport à 1,24 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,57 \$, par rapport à 1,56 \$.
- Le résultat net comme présenté a atteint 2 410 millions de dollars, comparativement à 2 353 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté a atteint 2 953 millions de dollars, comparativement à 2 946 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le premier trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 80 millions de dollars (67 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action), comparativement à 85 millions de dollars (68 millions de dollars après impôt ou 4 cents par action) au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt ou 24 cents par action).
- Charges liées à l'acquisition de Greystone de 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt ou 2 cents par action).

TORONTO, le 28 février 2019 – Le Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2019. Le résultat net comme présenté du premier trimestre a atteint 2,4 milliards de dollars, en hausse de 2 % comme présenté et stable sur une base rajustée par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

«Les secteurs des services de détail de la TD, tant au Canada qu'aux États-Unis, ont connu un excellent début d'exercice, affichant une croissance continue des produits et des résultats solides. Toutefois, le secteur Services bancaires de gros a été touché par la volatilité des marchés et la diminution du volume de transactions effectuées par les clients au cours du trimestre, a déclaré Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD. Nos activités diversifiées et notre présence géographique continuent à bien nous servir et nous nous concentrons sur le travail qui nous attend afin de faire progresser notre stratégie d'affaires et d'innover, ce qui nous permettra de développer de nouvelles capacités pour offrir un service optimal à plus de 25 millions de clients.»

La Banque a également annoncé une augmentation du dividende de 7 cents par action ordinaire pour le trimestre se terminant en avril, soit une hausse de 10 %.

Services de détail au Canada

Le résultat net comme présenté des Services de détail au Canada pour le trimestre s'est élevé à 1 379 millions de dollars, en baisse de 22 % par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté, lequel exclut les charges susmentionnées liées à Air Canada et Greystone, s'est élevé à 1 855 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à celui du premier trimestre de 2018. Les produits ont progressé de 8 %, reflétant les apports de tous les secteurs d'activité. Le sous-secteur des prêts garantis par des biens immobiliers a lancé une application de demande de prêt hypothécaire en ligne novatrice, ce qui lui a permis d'accroître ses parts de marché pour un troisième trimestre consécutif. Nous avons renforcé notre position de chef de file dans l'émission de cartes de crédit au Canada en devenant le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada et nous sommes devenu le plus important gestionnaire de fonds au Canada par suite de l'acquisition de Greystone.

Services de détail aux États-Unis

Le résultat net comme présenté des Services de détail aux États-Unis s'est établi à 1 240 millions de dollars (935 millions de dollars US), en hausse de 30 % (25 % en dollars US) et de 21 % (16 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La contribution de TD Ameritrade au secteur pour le trimestre s'est élevée à 311 millions de dollars (235 millions de dollars US), comparativement à 106 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les Services bancaires de détail aux États-Unis, qui ne tiennent pas compte de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, ont dégagé un résultat net comme présenté de 929 millions de dollars (700 millions de dollars US), en hausse de 10 % (5 % en dollars US) comme présenté et de 9 % (4 % en dollars US) sur une base rajustée par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats reflètent la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que l'augmentation des marges. Les Services bancaires de détail aux États-Unis demeurent déterminés à offrir un service à la clientèle légendaire et à faciliter l'accès à nos services bancaires pour les clients, notamment avec la mise en place de nouvelles capacités numériques à l'intention des clients telles que le paiement de factures par téléphone et la signature électronique.

Services bancaires de gros

La perte nette comme présentée des Services bancaires de gros pour le trimestre s'est élevée à 17 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 278 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une baisse des produits liés aux activités de négociation et des activités de montage ainsi que par une augmentation des charges. Les produits ont diminué de 35 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des conditions difficiles prévalant sur les marchés et d'une baisse des activités de la clientèle. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 14 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des investissements continus dans l'expansion mondiale de nos activités libellées en dollars US et de l'avantage tiré de la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, le tout en partie contrebalancé par la diminution de la rémunération variable à payer comptabilisée au trimestre considéré.

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III de la TD a été de 12 %.

Innovation

«Nos nouvelles capacités numériques approfondissent nos relations avec les clients, nous permettant ainsi d'offrir une expérience encore plus personnalisée et connectée à notre clientèle en pleine croissance en Amérique du Nord, a mentionné M. Masrani. Nous sommes particulièrement enthousiastes par le lancement de TD Clari, un assistant virtuel basé sur l'intelligence artificielle qui permet à nos clients d'interagir avec nous de manière totalement inédite.»

Conclusion

«Nous continuons à investir dans notre entreprise, nos collègues et notre marque, et l'augmentation du dividende annoncée aujourd'hui renforce encore davantage la confiance que nous accordons à notre modèle économique éprouvé, a conclu M. Masrani. Nous faisons encore face à plusieurs des mêmes défis et pouvons toujours saisir plusieurs des mêmes occasions que nous avons constatés à la fin de l'exercice 2018. Ceci étant dit, en supposant que l'amélioration des conditions de marché que nous remarquons actuellement se consolide, nous nous attendons à ce que le rendement pour l'exercice complet se rapproche de l'extrémité inférieure de notre cible à moyen terme de 7 % à 10 % pour la de croissance du résultat par action rajusté.»

Le texte qui précède contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» à la page 4.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en 2012 pour établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements, des recommandations et des pratiques exemplaires visant à améliorer les informations à fournir sur les risques des banques. Voici un index des recommandations (telles qu'elles ont été publiées par le groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements) et l'endroit où sont présentées les informations connexes dans le rapport aux actionnaires, le document *Information financière supplémentaire* (IFS) ou le document *Information réglementaire supplémentaire* (IRS) du premier trimestre de 2019. Les renseignements se trouvant sur le site Web de la TD, dans tout document IFS ou document IRS ne sont pas intégrés par renvoi, et ne devraient pas être considérés comme étant intégrés par renvoi, dans le rapport aux actionnaires, le rapport de gestion ou les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2019. Certains renvois sont faits à l'information présentée dans le rapport annuel 2018 de la Banque.

Type de risque	Sujet	Informations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	Page			
			Rapport aux actionnaires du T1 2019	IFS du T1 2019	IRS du T1 2019	Rapport annuel 2018
Général	1	Regrouper dans un même rapport l'information présentée sur tous les risques	Pour trouver les informations, se reporter aux pages ci-après.			
	2	Indiquer la terminologie et les mesures employées par la Banque pour les risques, et présenter les principales valeurs des paramètres utilisés				71-76, 81, 87, 89-91, 101-103
	3	Décrire et analyser les principaux risques et les risques émergents				67-70
	4	Décrire les plans pour atteindre chacun des nouveaux ratios clés réglementaires lorsque les règles applicables seront définitives	30, 44			62-63, 95-96, 98
Gouvernance pour la gestion des risques, et modèle de gestion des risques et modèle d'affaires	5	Présenter un sommaire sur l'organisation, les processus et les principales fonctions de la gestion des risques de la Banque				72-75
	6	Donner une description de la culture d'approche des risques de la Banque et des procédures mises en œuvre pour respecter cette culture				71-72
	7	Donner une description des risques clés liés aux modèles d'affaires et aux activités de la Banque				61, 71, 76-103
	8	Donner une description des simulations de crise faites pour tester la gouvernance des risques et le cadre économique des fonds propres de la Banque	34			60, 75-76, 84, 101
Adéquation des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Décrire les exigences de fonds propres pilier 1 et leur incidence sur les banques d'importance systémique mondiale	27-29, 80		1-3, 6	57-59, 63, 211
	10	Présenter les composantes des fonds propres et un rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			1-3, 5	57
	11	Présenter un état des variations des fonds propres réglementaires			4	
	12	Présenter une analyse de la planification des fonds propres dans le cadre d'une analyse plus générale de la planification stratégique de la direction				58-60, 101
	13	Présenter une analyse des façons dont les actifs pondérés en fonction des risques (APF) sont touchés par les activités de l'entreprise et les risques connexes		4-7		60-61
	14	Présenter une analyse des exigences de fonds propres applicables à chaque méthode utilisée pour calculer les APF	34		10	77-79, 81, 83-84
	15	Sous forme de tableau, présenter le risque de crédit dans le portefeuille bancaire pour les catégories d'actifs de Bâle et les principaux portefeuilles			19-25, 28-30	
	16	Présenter un état de rapprochement qui montre les variations des APF par type de risque			11-12	
	17	Présenter une analyse des exigences de Bâle III en matière de tests de validation rétroactifs			35	80, 84, 89
Liquidité	18	Décrire la gestion des besoins de liquidité et de la réserve de liquidités de la Banque	37-39, 41-42			91-93
Financement	19	Présenter les actifs grevés et non grevés sous forme de tableau par catégorie présentée au bilan	40			94, 204
	20	Présenter sous forme de tableau le total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan par durée contractuelle restante à la date du bilan	44-46			98-100
	21	Présenter une analyse des sources de financement de la Banque et de la stratégie de financement de la Banque	40-41, 43-44			97-98
Risque de marché	22	Présenter les liens entre les mesures du risque de marché pour le portefeuille lié aux activités de négociation et le portefeuille lié aux activités autres que de négociation et le bilan	32-33			82
	23	Présenter une ventilation des facteurs de risque de marché importants liés aux activités de négociation et aux activités autres que de négociation	32-36			82, 84-87
	24	Décrire les principales limites du modèle de mesure du risque de marché et les procédures de validation	34-35			83-87, 89
	25	Décrire les principales techniques de gestion des risques, à part les mesures et paramètres de risque présentés	34			83-87
Risque de crédit	26	Fournir de l'information permettant aux utilisateurs de comprendre le profil de risque de crédit de la Banque, y compris les concentrations importantes du risque de crédit	22-27, 65-72	15-33	1-5, 10-11, 13-35	44-57, 76-81, 162-169, 178, 180-182, 209-210
	27	Décrire les politiques de la Banque pour détecter les prêts douteux	71			52, 130-131, 137-138, 169
	28	Présenter un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture des prêts douteux de la période avec la provision pour pertes sur prêts	23, 68-71	19, 23-24		49, 165-167
	29	Présenter une analyse du risque de crédit de contrepartie de la Banque dû aux transactions sur dérivés			26-27, 31	79-80, 147, 174-175, 178, 180-182
	30	Présenter une analyse des mesures d'atténuation du risque de crédit, notamment les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit				80, 134, 147
Autres risques	31	Décrire les types d'«autres risques» en fonction des classements de la direction et la façon dont ils sont détectés, traités, évalués et gérés individuellement				87-90, 101-103
	32	Présenter pour les autres risques les occurrences de risque connues publiquement	78-79			70, 202-204

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION		47	Méthodes et estimations comptables
4	Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	49	Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière
5	Faits saillants financiers		
6	Notre rendement		
9	Aperçu des résultats financiers		
13	Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD		
20	Résultats trimestriels		
21	Revue du bilan		
22	Qualité du portefeuille de crédit		
27	Situation des fonds propres		
31	Gestion des risques		
47	Titrisation et arrangements hors bilan		
		ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES	
		50	Bilan consolidé intermédiaire
		51	État du résultat consolidé intermédiaire
		52	État du résultat global consolidé intermédiaire
		53	État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
		54	État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
		55	Notes des états financiers consolidés intermédiaires
		81	RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque») pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, comparativement aux périodes correspondantes indiquées. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec les états financiers consolidés de 2018 et les notes correspondantes ainsi que le rapport de gestion de 2018. Le présent rapport de gestion est daté du 27 février 2019. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés de 2018 de la Banque et des notes correspondantes, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes, dressés selon les IFRS publiées par l'IASB. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2018 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion (le «rapport de gestion de 2018») présenté dans le rapport annuel 2018 de la Banque, plus précisément à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2019» pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2019 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités ainsi que les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier», «objectif», «cible» et «pouvoir» et de verbes au futur ou au conditionnel.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), de liquidité, opérationnel (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des cessions, élaborer des plans de fidélisation de la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité, et le régime de «recapitalisation interne» des banques; l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la concurrence accrue, y compris provenant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques «Événements importants» et «Événements importants et acquisitions en cours» dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2018 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2019» pour les secteurs Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, et à la rubrique «Orientation pour 2019» pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable l'exige.

Avant sa publication, ce document a été revu par le comité d'audit de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité d'audit.

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS¹

	Aux ou pour les trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultats d'exploitation			
Total des produits	9 998 \$	10 136 \$	9 375 \$
Provision pour pertes sur créances	850	670	693
Indemnités d'assurance et charges connexes	702	684	575
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	5 855	5 366	4 861
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	5 161	5 313	4 793
Résultat net – comme présenté	2 410	2 960	2 353
Résultat net – rajusté ²	2 953	3 048	2 946
Situation financière (en milliards de dollars canadiens)			
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	648,5 \$	646,4 \$	607,1 \$
Total de l'actif	1 322,5	1 334,9	1 261,3
Total des dépôts	849,3	851,4	813,4
Total des capitaux propres	81,7	80,0	73,2
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	439,3	435,6	441,3
Ratios financiers			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	12,2 %	15,8 %	13,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	15,0	16,3	16,6
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ⁴	17,5	22,7	19,4
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ⁴	21,0	22,9	23,7
Ratio d'efficacité – comme présenté	58,6	52,9	51,9
Ratio d'efficacité – rajusté ²	51,6	52,4	50,6
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne des prêts et acceptations nets ⁵	0,50	0,41	0,45
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars canadiens)			
Résultat par action			
De base	1,27 \$	1,58 \$	1,24 \$
Dilué	1,27	1,58	1,24
Dividendes par action ordinaire	0,67	0,67	0,60
Valeur comptable par action	41,69	40,50	36,58
Cours de clôture ⁶	74,00	73,03	74,82
Actions en circulation (en millions)			
Nombre moyen – de base	1 833,1	1 826,5	1 841,7
Nombre moyen – dilué	1 836,2	1 830,5	1 846,2
Fin de période	1 830,8	1 828,3	1 843,7
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	135,5 \$	133,5 \$	137,9 \$
Rendement de l'action ⁷	3,8 %	3,5 %	3,3 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	52,6	42,3	48,3
Ratio cours/bénéfice	12,3	12,2	13,8
Rendement total pour les actionnaires (1 an) ⁸	2,6	3,1	14,9
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars canadiens) ²			
Résultat par action			
De base	1,57 \$	1,63 \$	1,56 \$
Dilué	1,57	1,63	1,56
Ratio de distribution sur actions ordinaires	42,7 %	41,1 %	38,3 %
Ratio cours/bénéfice	11,4	11,3	13,0
Ratios des fonds propres			
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	12,0 %	12,0 %	10,6 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³	13,5	13,7	12,1
Ratio du total des fonds propres ³	15,9	16,2	14,2
Ratio de levier	4,1	4,2	4,0

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

³ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du rajustement de la valeur du crédit (RVC) prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres sont tous de 100 %. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Avant le deuxième trimestre de 2018, en raison du plancher réglementaire selon Bâle I que devait respecter la Banque, les actifs pondérés en fonction des risques se rapportant au plancher réglementaire étaient calculés selon les coefficients de pondération en fonction des risques de Bâle I qui sont les mêmes pour tous les ratios de fonds propres.

⁴ Mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus de renseignements, se reporter aux rubriques «Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires» et «Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires» du présent document.

⁵ Compte non tenu des prêts dépréciés acquis.

⁶ Cours de clôture à la Bourse de Toronto (TSX).

⁷ Le rendement de l'action correspond au dividende annualisé par action ordinaire versé, divisé par le cours de clôture moyen quotidien de l'action de la période considérée. Le dividende par action ordinaire est déterminé de la manière suivante : a) pour le trimestre – en annualisant le dividende par action ordinaire versé au cours du trimestre; b) pour la période depuis le début de l'exercice – en annualisant le dividende par action ordinaire versé depuis le début de l'exercice.

⁸ Le rendement total pour les actionnaires est calculé d'après l'évolution du cours de l'action et les dividendes réinvestis sur une période continue de un an.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à plus de 25 millions de clients. Ces services sont regroupés dans trois grands secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec quelque 12 millions de clients actifs du service en ligne et du service mobile. Au 31 janvier 2019, les actifs de la TD totalisaient 1,3 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS, les PCGR actuels, et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR connues sous le nom de résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et de mesurer la performance globale de la Banque. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter» des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement sous-jacent. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 3. Comme expliqué, les résultats rajustés diffèrent des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis de la Banque comprend des conventions conclues avec certains détaillants américains en vertu desquelles la TD est l'émetteur aux États-Unis de cartes de crédit de marque privée et comarquées à l'intention de leurs clients américains. En vertu des modalités de ces conventions individuelles, la Banque et les détaillants partagent les profits générés par les portefeuilles concernés après déduction des pertes sur créances. Selon les IFRS, la TD est tenue de présenter les montants bruts des produits et des provisions pour pertes sur créances liés à ces portefeuilles dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. À l'échelle des secteurs d'exploitation, la part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêt, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la TD en vertu des conventions.

TABEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comme présentés¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Produits d'intérêts nets	5 860 \$	5 756 \$	5 430 \$
Produits autres que d'intérêts	4 138	4 380	3 945
Total des produits	9 998	10 136	9 375
Provision pour pertes sur créances	850	670	693
Indemnisations d'assurance et charges connexes	702	684	575
Charges autres que d'intérêts	5 855	5 366	4 861
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 591	3 416	3 246
Charge d'impôt sur le résultat	503	691	1 040
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	322	235	147
Résultat net – comme présenté	2 410	2 960	2 353
Dividendes sur actions privilégiées	60	51	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 350 \$	2 909 \$	2 301 \$
Attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires	2 332 \$	2 891 \$	2 283 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	18

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultats d'exploitation – rajustés			
Produits d'intérêts nets	5 860	\$ 5 756	\$ 5 430
Produits autres que d'intérêts ²	4 138	4 380	4 034
Total des produits	9 998	10 136	9 464
Provision pour pertes sur créances	850	670	693
Indemnités d'assurance et charges connexes	702	684	575
Charges autres que d'intérêts ³	5 161	5 313	4 793
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	3 285	3 469	3 403
Charge d'impôt sur le résultat	678	704	653
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade ⁴	346	283	196
Résultat net – rajusté	2 953	3 048	2 946
Dividendes sur actions privilégiées	60	51	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 893	2 997	2 894
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	18	18	18
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 875	2 979	2 876
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁵	(80)	(76)	(85)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ⁶	(607)	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ⁷	(31)	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade ⁸	–	(25)	(73)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁹	–	–	(48)
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter			
Amortissement des immobilisations incorporelles ¹⁰	(13)	(13)	(17)
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur	(161)	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone	(1)	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade	–	–	(1)
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ⁹	–	–	405
Total des rajustements pour les éléments à noter	(543)	(88)	(593)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 332	\$ 2 891	\$ 2 283

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent l'élément à noter suivant : Rajustement de la valeur comptable de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (89) millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Siège social.

³ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 56 millions de dollars; quatrième trimestre de 2018 – 53 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 63 millions de dollars. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à l'acquisition de Greystone, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail au Canada. Charges liées à la transaction de Scottrade, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars. Ce montant est comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁴ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée exclut les éléments à noter suivants : Amortissement d'immobilisations incorporelles, comme expliqué à la note 5 ci-dessous; premier trimestre de 2019 – 24 millions de dollars; quatrième trimestre de 2018 – 23 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 22 millions de dollars. Quote-part de la Banque de l'ajustement des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; premier trimestre de 2018 – (41) millions de dollars. L'incidence de ces deux éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade Financial Services, Inc. («Scottrade»), comme expliqué à la note 8 ci-dessous; quatrième trimestre de 2018 – 25 millions de dollars; premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars. Cet élément a été comptabilisé dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁵ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'actifs ou de regroupements d'entreprises, y compris aux montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade. L'amortissement des logiciels et des droits de gestion d'actifs est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter.

⁶ Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur est entrée en vigueur parallèlement à l'acquisition par Air Canada d'Amia Canada Inc., qui exploite le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Dans le cadre de la transaction, la Banque a passé en charges un montant de 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt) dans le secteur Services de détail au Canada.

⁷ Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»). La Banque a engagé des frais liés à l'acquisition, y compris de la rémunération versée à des actionnaires employés sous forme d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition, des coûts de transaction directs et certains autres frais liés à l'acquisition. Ces montants sont comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et présentés dans le secteur Services de détail au Canada.

⁸ Le 18 septembre 2017, la Banque a acquis Scottrade Bank, et TD Ameritrade a acquis Scottrade, en même temps que la Banque a procédé à l'achat d'actions de TD Ameritrade émises dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade (la «transaction de Scottrade»). Scottrade Bank a fusionné avec TD Bank, N.A. La Banque et TD Ameritrade ont engagé des frais liés à l'acquisition, y compris des indemnités de départ, des frais liés à la résiliation de contrats, des coûts de transaction directs et d'autres charges non récurrentes. Ces montants ont été comptabilisés à titre d'ajustement du résultat net et comprennent les charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank et les montants après impôt relatifs à la quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade. Ces montants sont comptabilisés dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

⁹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la *Tax Cuts and Jobs Act* (loi sur les réductions d'impôt et l'emploi) (la «loi sur l'impôt américaine») a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôt connexes. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

¹⁰ Le montant présent pour les trois mois clos le 31 janvier 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.

TABEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultat de base par action – comme présenté	1,27 \$	1,58 \$	1,24 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,30	0,05	0,32
Résultat de base par action – rajusté	1,57 \$	1,63 \$	1,56 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,27 \$	1,58 \$	1,24 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,30	0,05	0,32
Résultat dilué par action – rajusté	1,57 \$	1,63 \$	1,56 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**TABEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT^{1, 2}**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
TD Bank, National Association (TD Bank, N.A.)	21 \$	20 \$	22 \$
TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) ³	24	23	22
MBNA Canada	10	10	15
Aéroplan	4	4	4
Divers	8	6	5
Logiciels et droits de gestion d'actifs	67	63	68
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	110	129	105
	177 \$	192 \$	173 \$

¹ Le montant présenté pour le premier trimestre de 2018 ne tient pas compte d'un rajustement non récurrent de 31 millions de dollars des soldes de passifs d'impôt différé connexes découlant de la loi sur l'impôt américaine. L'élément à noter Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis comprend l'incidence de ce rajustement.² L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels et des droits de gestion d'actifs, est inclus dans les éléments à noter. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.³ Compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade.**Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires**

La méthode de répartition du capital de la Banque à ses secteurs d'exploitation est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires. Pour l'exercice 2019, la méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 %. La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation était fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 9 % pour l'exercice 2018.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, puisque ce n'est pas un terme défini par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABEAU 6 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	75 873 \$	72 461 \$	68 614 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 332	2 891	2 283
Éléments à noter, après impôt sur le résultat ¹	543	88	593
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 875	2 979	2 876
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	12,2 %	15,8 %	13,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,0	16,3	16,6

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.**Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires**

Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, le goodwill théorique et les immobilisations incorporelles théoriques liés à une participation dans TD Ameritrade, et d'autres immobilisations incorporelles acquises, déduction faite des passifs d'impôt différé connexes. Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (RCPCAAO) correspond au résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises, qui sont traitées comme un élément à noter, et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté est calculé à partir du résultat net comme présenté attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure les éléments à noter et exprimé en pourcentage des capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le RCPCAAO rajusté fournit des renseignements utiles sur le rendement des actifs productifs de revenus de la Banque, peu importe qu'ils aient été acquis ou générés en interne. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires, le RCPCAAO et le RCPCAAO rajusté constituent des mesures financières non conformes aux PCGR et ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABEAU 7 : RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES CORPORELS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	75 873 \$	72 461 \$	68 614 \$
Goodwill moyen	17 021	16 390	15 902
Goodwill théorique et immobilisations incorporelles théoriques moyens liés à une participation dans TD Ameritrade	4 170	4 100	4 083
Autres immobilisations incorporelles acquises moyennes ¹	676	597	757
Passifs d'impôt différé connexes moyens	(238)	(219)	(283)
Capitaux propres corporels moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	54 244	51 593	48 155
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	2 332	2 891	2 283
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises, après impôt sur le résultat ²	67	63	68
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires après ajustement pour exclure l'amortissement après impôt des immobilisations incorporelles acquises	2 399	2 954	2 351
Autres éléments à noter, après impôt sur le résultat ²	476	25	525
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	2 875 \$	2 979 \$	2 876 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	17,5 %	22,7 %	19,4 %
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	21,0	22,9	23,7

¹ Excluent les immobilisations incorporelles liées aux logiciels et aux droits de gestion d'actifs.² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE 2019

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers du secteur Services de détail au Canada, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisation incorporelle qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans. La Banque prévoit également engager des coûts supplémentaires avant impôt d'environ 100 millions de dollars sur deux ans pour la conception des fonctionnalités visant à offrir le nouveau programme. La transaction a également réduit le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la Banque d'environ 13 points de base (pdb).

Acquisition de Greystone

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone pour une contrepartie de 817 millions de dollars, dont une tranche de 475 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur des 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition seront entières pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et seront comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entiercement de deux ans.

L'acquisition est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 169 millions de dollars et aux passifs, de 55 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables est affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 433 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date de l'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada. La répartition du prix d'achat pourrait être peaufinée et rajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues au cours de la période d'évaluation à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le premier trimestre de 2019 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats comme présentés et rajustés ainsi que les éléments à noter sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2019 a augmenté de 0,6 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires rajusté pour les trois mois clos le 31 janvier 2019 a été de 21,0 %.
- Pour les douze mois clos le 31 janvier 2019, le rendement total pour les actionnaires a atteint 2,6 % par rapport au rendement moyen de (2,7) % des établissements financiers canadiens comparables¹.

¹ Les homologues au Canada comprennent la Banque de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Royale du Canada et La Banque de Nouvelle-Écosse.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est élevé à 2 410 millions de dollars, en hausse de 57 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des produits, de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au premier trimestre de 2018 et de la hausse de la contribution de TD Ameritrade, le tout en partie contrebalancé par les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada, la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 2 953 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars.

Répartie par secteur, l'augmentation du résultat net comme présenté s'explique par l'augmentation de 288 millions de dollars, ou 30 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et par la diminution de 442 millions de dollars, ou 70 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 378 millions de dollars, ou 22 %, dans le secteur Services de détail au Canada et une baisse de 295 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net rajusté du secteur Services de détail au Canada a augmenté de 98 millions de dollars, ou 6 %.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a diminué de 550 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à celui du trimestre précédent. La diminution découle principalement des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et de la baisse des produits dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par la diminution des charges autres que d'intérêts, l'augmentation des marges sur les dépôts, la hausse de la contribution de TD Ameritrade et du sous-secteur de l'assurance, et la croissance des volumes de prêts et de dépôts. Le résultat net rajusté pour le trimestre a diminué de 95 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, la diminution du résultat net comme présenté s'explique par les diminutions de 303 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros et de 362 millions de dollars, ou 21 %, dans le secteur Services de détail au Canada, et une hausse de 11 millions de dollars, ou 6 %, de la perte nette du secteur Siège social, le tout en partie neutralisé par une augmentation de 126 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Le résultat net rajusté du secteur Services de détail au Canada a augmenté de 114 millions de dollars, ou 7 %.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre se sont élevés à 5 860 millions de dollars, en hausse de 430 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation découle d'une hausse des marges sur les dépôts et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 307 millions de dollars, ou 16 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 219 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 60 millions de dollars, ou 18 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 156 millions de dollars, ou 47 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Les produits d'intérêts nets pour le trimestre ont augmenté de 104 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse des marges sur dépôts et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts dans les secteurs Services de détail au Canada et Services de détail aux États-Unis, ainsi que de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits d'intérêts nets s'explique par des augmentations de 102 millions de dollars, ou 5 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 22 millions de dollars, ou 1 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 80 millions de dollars, ou 25 %, dans le secteur Siège social, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 100 millions de dollars, ou 37 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

Produits autres que d'intérêts

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 4 138 millions de dollars, en hausse de 193 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par une hausse des produits tirés des activités d'assurance, l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au premier trimestre de 2018, les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et l'acquisition de Greystone, le tout en partie contrebalancé par la diminution des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros.

Répartie par secteur, l'augmentation des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par des augmentations de 219 millions de dollars, ou 8 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 128 millions de dollars dans le secteur Siège social, en partie contrebalancées par des diminutions de 152 millions de dollars, ou 27 %, dans le secteur Services bancaires de gros et de 2 millions de dollars dans le secteur Services de détail aux États-Unis.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 242 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. La diminution s'explique principalement par une baisse des produits autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires de gros et un recul des produits tirés des comptes à honoraires, le tout en partie contrebalancé par les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et par l'acquisition de Greystone.

Répartie par secteur, la diminution des produits autres que d'intérêts comme présentés s'explique par les diminutions de 249 millions de dollars, ou 38 %, dans le secteur Services bancaires de gros, de 95 millions de dollars, ou 53 %, dans le secteur Siège social et de 12 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 114 millions de dollars, ou 4 %, dans le secteur Services de détail au Canada.

Provision pour pertes sur créances

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est élevée à 850 millions de dollars, en hausse de 157 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre s'est élevée à 717 millions de dollars, en hausse de 160 millions de dollars, ou 29 %, en raison de l'augmentation des provisions des portefeuilles commerciaux aux États-Unis, ainsi que de la croissance des volumes, du caractère saisonnier et de la composition des portefeuilles de cartes de crédit aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs pour le trimestre s'est établie à 133 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars, ou 2 %. La diminution reflète principalement la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille commercial aux États-Unis, en partie contrebalancée par la croissance des

volumes et une migration du crédit dans le secteur Services de détail au Canada. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,50 %.

La provision pour pertes sur créances a augmenté dans tous les secteurs, soit de 59 millions de dollars, ou 24 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 44 millions de dollars, ou 24 %, dans le secteur Siège social, de 40 millions de dollars, ou 15 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 14 millions de dollars dans le secteur Services bancaires de gros.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 180 millions de dollars, ou 27 %, en regard de celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 717 millions de dollars, en hausse de 158 millions de dollars, ou 28 %, en raison de l'augmentation des provisions des portefeuilles de prêts commerciaux aux États-Unis, des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, et de l'augmentation des provisions pour les prêts aux particuliers au Canada. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 133 millions de dollars, en hausse de 22 millions de dollars, ou 20 %, en raison de la migration du crédit au sein du portefeuille de prêts aux particuliers et du portefeuille commercial au Canada ainsi que des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis, le tout en partie neutralisé par la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille commercial aux États-Unis. Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, s'est établi à 0,50 %.

Répartie par secteur, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances s'explique par des augmentations de 72 millions de dollars, ou 46 %, dans le secteur Siège social, de 62 millions de dollars, ou 25 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis, de 47 millions de dollars, ou 18 %, dans le secteur Services de détail au Canada, et par une diminution de 1 million de dollars, ou 13 %, dans le secteur Services bancaires de gros.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Provision pour pertes sur créances – Étape 3 (actifs dépréciés)			
Services de détail au Canada	264 \$	245 \$	237 \$
Services de détail aux États-Unis	285	205	187
Services bancaires de gros	–	–	–
Siège social ¹	168	109	133
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 3	717	559	557
Provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2 (actifs productifs)²			
Services de détail au Canada	46	18	33
Services de détail aux États-Unis	21	39	60
Services bancaires de gros	7	8	(7)
Siège social ¹	59	46	50
Total de la provision pour pertes sur créances – Étape 1 et étape 2	133	111	136
Total de la provision pour pertes sur créances	850 \$	670 \$	693 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances sur la partie revenant aux partenaires des programmes de détaillants du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis.

² Comprend les actifs financiers, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière.

Indemnisations d'assurance et charges connexes

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont atteint 702 millions de dollars, marquant une hausse de 127 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison des variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, de l'augmentation des indemnisations de réassurance prises en charge, de l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours des années antérieures et d'une augmentation des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 18 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures, le tout en partie contrebalancé par la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficacité

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont élevées à 5 855 millions de dollars, en hausse de 994 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les charges liées à l'entente conclue avec Air Canada, l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques et l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 5 161 millions de dollars, en hausse de 368 millions de dollars, ou 8 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 773 millions de dollars, ou 33 %, dans le secteur Services de détail au Canada, de 164 millions de dollars, ou 11 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis et de 76 millions de dollars, ou 14 %, dans les Services bancaires de gros, en partie contrebalancées par une baisse de 19 millions de dollars, ou 3 %, dans le secteur Siège social. Les charges autres que d'intérêts rajustées du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 135 millions de dollars, ou 6 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 58,6 %, en regard de 51,9 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 51,6 %, en regard de 50,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 489 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à celles du trimestre précédent, surtout en raison des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada, en partie contrebalancées par une baisse des dépenses liées aux projets et

une hausse des dépenses liées au marketing et à la promotion au cours du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont diminué de 152 millions de dollars, ou 3 %.

Répartie par secteur, l'augmentation des charges autres que d'intérêts comme présentées s'explique par des augmentations de 554 millions de dollars, ou 22 %, dans le secteur Services de détail au Canada et de 51 millions de dollars, ou 9 %, dans le secteur Services bancaires de gros, le tout en partie contrebalancé par des diminutions de 90 millions de dollars, ou 14 %, dans le secteur Siège social et de 26 millions de dollars, ou 2 %, dans le secteur Services de détail aux États-Unis. Les charges autres que d'intérêts rajustées du secteur Services de détail au Canada ont diminué de 84 millions de dollars, ou 3 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est établi à 58,6 %, en regard de 52,9 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est établi à 51,6 %, en regard de 52,4 % pour le trimestre précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 19,4 % pour le premier trimestre, comparativement à 32,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et à 20,2 % pour le trimestre précédent. La diminution par rapport à l'exercice précédent tient surtout à l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2018 et à la baisse du résultat avant impôt sur le résultat au trimestre considéré, le tout en partie contrebalancé par une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt au cours du trimestre considéré et par la composition des activités. La diminution par rapport au trimestre précédent tient surtout à la baisse du résultat avant impôt sur le résultat au trimestre considéré et à la composition des activités.

TABLEAU 9 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2019		31 octobre 2018		31 janvier 2018	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	687	\$ 26,5 %	905	\$ 26,5 %	861	\$ 26,5 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(23)	(0,9)	(24)	(0,7)	(80)	(2,5)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(185)	(7,1)	(192)	(5,6)	254	7,8
Divers	24	0,9	2	—	5	0,2
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	503	\$ 19,4 %	691	\$ 20,2 %	1 040	\$ 32,0 %
Total des rajustements pour les éléments à noter¹	175		13		(387)	
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – rajustés^{2, 3}	678	\$ 20,6 %	704	\$ 20,3 %	653	\$ 19,2 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition prévu par la loi pour l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 20,6 % pour le trimestre, en hausse par rapport à 19,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent et semblable à celui de 20,3 % pour le trimestre précédent. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent tient principalement à une diminution des revenus de dividendes exonérés d'impôt au cours du trimestre considéré et à la composition des activités. L'augmentation par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par la composition des activités.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis du secteur Services de détail aux États-Unis

Les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis, y compris la contribution de la participation de la Banque dans TD Ameritrade, reflètent les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats du secteur Services de détail aux États-Unis pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 10 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DU SECTEUR SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos	
	31 janvier 2019 par rapport au 31 janvier 2018	
	Augmentation (diminution)	
Services bancaires de détail aux États-Unis		
Total des produits		145 \$
Charges autres que d'intérêts		79
Résultat net, après impôt		46
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade		11
Diminution du résultat net, après impôt, du secteur Services de détail aux États-Unis		57
Résultat par action (en dollars canadiens)		
De base		0,03 \$
Dilué		0,03

Sur une période continue de douze mois, une plus-value/moins-value de un cent du taux de change moyen entre le dollar américain et le dollar canadien aurait augmenté/diminué le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis d'environ 60 millions de dollars.

Sommaire et perspectives économiques

Depuis le milieu de l'année civile 2018, le ralentissement économique simultané à l'échelle mondiale s'est davantage concrétisé. Ce rythme plus modéré devrait persister puisque le produit intérieur brut (PIB) réel mondial devrait progresser en moyenne d'environ 3,4 % par année au cours des années civiles 2019 et 2020. Par comparaison, cette croissance était de près de 4 % pour les années civiles 2017 et 2018. La Chine a été l'un des principaux catalyseurs de cette récente contraction, en partie en raison des efforts déployés par le gouvernement pour rééquilibrer les sources de croissance en les détournant des activités faisant appel à l'endettement. Toutefois, plus récemment, les données ont fait état de l'incidence des tarifs douaniers américains. Ces effets se répercutent partout dans le monde par l'intermédiaire des chaînes d'approvisionnement et de la volatilité des marchés financiers. La croissance dans les économies avancées a également été modérée, particulièrement dans la zone euro. Les banques centrales percevant des risques accrus de détérioration de la croissance sont portées à faire preuve d'une plus grande patience quant au rythme de réduction des mesures de stimulation monétaire.

Parmi les grandes économies avancées, les États-Unis se sont démarqués. On estime que le PIB réel a augmenté d'environ 3 % au cours de l'année civile 2018, grâce à la robustesse des dépenses de consommation et à la vigueur des investissements des entreprises. Pour l'année civile 2019, l'économie américaine devrait demeurer l'une des plus performantes par rapport à celle de ses pairs internationaux, mais à un rythme trimestriel moyen plus modéré de croissance de 2 %. Plusieurs facteurs sous-tendent ce point de vue, notamment des données à court terme qui indiquent que les États-Unis ne sont pas à l'abri de la dynamique mondiale, comme en témoignent la volatilité accrue des marchés financiers et la baisse de confiance des entreprises par rapport aux niveaux de l'année précédente. En outre, la reprise de la croissance découlant des mesures de relance budgétaire s'estompera au fil de l'année, au moment même où la hausse des taux d'intérêt pèsera sur les activités. Bien que nous prévoyions que la croissance du PIB connaîtra un léger ralentissement au cours de la période de janvier à mars 2019 par suite de la fermeture de 35 jours du gouvernement fédéral, on s'attend à ce que cet effet soit provisoire et qu'il soit largement compensé au cours du trimestre suivant.

En raison de l'équilibre que maintient la Réserve fédérale entre les considérations nationales et internationales, les perspectives d'augmentation du taux directeur ont diminué par rapport au trimestre précédent. L'année civile 2019 devrait voir les taux d'intérêt plafonnés, la probabilité étant maintenant que la banque centrale ne relèvera pas son taux directeur ou qu'elle ne le fera qu'une seule fois au cours de l'année civile, alors qu'auparavant deux hausses étaient prévues.

La croissance économique canadienne semble s'être ralentie au dernier trimestre de l'année civile 2018. Les données actuelles indiquent qu'un rythme de croissance de 1 % seulement sera probablement constaté. Le ralentissement de l'activité économique découle de deux facteurs. Le premier ne devrait être que temporaire. L'arrêt de la production dans le secteur de l'énergie ainsi que l'entretien inhabituel des raffineries aux États-Unis ont pesé sur l'activité économique. Nous prévoyons que l'impact se fera sentir davantage sur le PIB au cours de la période de janvier à mars 2019, à mesure que le gouvernement de l'Alberta imposera des réductions obligatoires aux producteurs de pétrole. Par la suite, les réductions imposées seront moins importantes, et l'incidence nette devrait contribuer à soutenir la croissance économique. Selon les informations qui émanent actuellement du gouvernement, toutes les compressions obligatoires auront pris fin d'ici janvier 2020. Le deuxième facteur limitant la croissance est de nature plus permanente. Les répercussions des hausses antérieures des taux directeurs de la Banque du Canada et de la politique macroprudentielle liée aux marchés de l'habitation se font sentir dans les secteurs de l'économie sensibles aux taux. Les dépenses des ménages dans des secteurs comme l'automobile, l'ameublement et les matériaux de construction continuent de ralentir en raison de la hausse des coûts d'emprunt. La hausse des coûts d'emprunt et les modifications apportées à la réglementation ont fait en sorte que l'activité de revente de logements s'est ralentie au cours des derniers mois. Le marché de Vancouver est particulièrement morose, l'activité de revente ayant été en baisse de 32 % au cours de l'année civile 2018.

La croissance du crédit consenti aux ménages canadiens a nettement ralenti au deuxième semestre de 2018, tandis que le taux d'insolvabilité des consommateurs a connu une légère hausse. En grande partie, cette situation peut être attribuée aux défis particuliers auxquels fait face l'Alberta. Quoi qu'il en soit, l'augmentation des coûts d'emprunt a des répercussions évidentes sur les finances des consommateurs par la réduction de leur pouvoir d'achat.

L'incidence des hausses passées des taux d'intérêt devrait continuer de restreindre l'activité dans ces secteurs. Nous prévoyons donc que la croissance économique sera modérée et qu'elle passera de 2,0 % pour l'année civile 2018 à 1,5 % pour l'année civile 2019. Les communiqués de la banque centrale sont devenus plus prudents, compte tenu des facteurs à court et à long terme qui ralentissent la croissance, de l'incertitude commerciale et du contexte de ralentissement de la demande mondiale. Toutefois, un biais en faveur de nouvelles hausses du taux demeure, étant donné son faible niveau actuel par rapport aux estimations du taux neutre. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada adopte une approche prudente à l'égard de nouvelles hausses de taux et prévoyons une hausse de 25 pds du taux directeur à la fin de l'année civile 2019. Des signes de reprise de l'activité économique découlant du processus d'ajustement pétrolier et, plus important encore, des développements dans le secteur des ménages à la suite des hausses antérieures des taux d'intérêt devront toutefois être manifestes. Les rendements au Canada devraient demeurer inférieurs à ceux des États-Unis, et la devise canadienne devrait se maintenir dans une fourchette de 75 cents US à 77 cents US au cours de l'année civile 2019.

Les risques de détérioration subsistent tant sur le plan national que sur le plan mondial. Au niveau national, la Banque du Canada devra demeurer vigilante face à la possibilité d'un nouveau ralentissement de l'activité dans le secteur de l'habitation et d'une période de désendettement des ménages. L'évolution du secteur de l'énergie est également importante, les prix étant soumis aux forces internationales et à la possibilité d'une nouvelle réduction des investissements, compte tenu des problèmes de capacité d'acheminement. Un choc négatif pour les provinces productrices d'énergie intensifierait probablement les pressions sur les consommateurs dans ces régions. Aux États-Unis, les tensions commerciales avec la Chine et l'Europe demeurent et risquent de perturber davantage les chaînes d'approvisionnement intégrées à l'échelle mondiale. De même, il est possible que les pressions inflationnistes s'intensifient de façon inattendue en raison de l'escalade des tensions commerciales mondiales et d'une plus grande pénurie de main-d'œuvre aux États-Unis et au Canada. À l'échelle mondiale, la situation politique au Venezuela demeure instable, ce qui pourrait avoir des répercussions sur les marchés nord-américains de l'énergie. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne progresse plus lentement que prévu, ce qui crée une incertitude plus durable quant au contexte des investissements. Enfin, d'autres domaines continuent de présenter un risque de révision à la baisse, notamment les tensions persistantes au Moyen-Orient et les menaces populistes qui pèsent sur les systèmes politiques et économiques établis. Tous ces facteurs maintiennent l'incertitude mondiale à un niveau élevé et peuvent entraîner des périodes de volatilité des marchés financiers. Toutefois, il convient de noter qu'un potentiel de croissance pourrait aussi rapidement poindre à l'horizon, en particulier si des progrès évidents sont réalisés au chapitre de la résolution des tensions commerciales et de l'évolution du Brexit.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Le cas échéant, la Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document, à la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2018 et à la note 29 intitulée «Informations sectorielles» des états

financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2018. Pour de l'information sur la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque, laquelle est une mesure financière non conforme aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

La provision pour pertes sur créances relatives aux actifs financiers productifs (étape 1 et étape 2) et dépréciés (étape 3), aux engagements de prêt et aux contrats de garantie financière est comptabilisée dans les secteurs respectifs.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros sont reprises dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 21 millions de dollars, par rapport à 105 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent et à 28 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABEAU 11 : SERVICES DE DÉTAIL AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Produits d'intérêts nets	3 044 \$	3 022 \$	2 825 \$
Produits autres que d'intérêts	2 944	2 830	2 725
Total des produits	5 988	5 852	5 550
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	264	245	237
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	46	18	33
Total de la provision pour pertes sur créances	310	263	270
Indemnisations d'assurance et charges connexes	702	684	575
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	3 084	2 530	2 311
Charges autres que d'intérêts – rajustées ¹	2 446	2 530	2 311
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté	513	634	637
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ¹	675	634	637
Résultat net – comme présenté	1 379	1 741	1 757
Résultat net – rajusté¹	1 855 \$	1 741 \$	1 757 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ²	31,6 %	45,1 %	47,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{1, 2}	42,5	45,1	47,2
Marge d'intérêts nette (y compris sur les actifs titrisés)	2,94	2,94	2,88
Ratio d'efficience – comme présenté	51,5	43,2	41,6
Ratio d'efficience – rajusté	40,8	43,2	41,6
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	396 \$	389 \$	397 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	332	289	289
Nombre de succursales de détail au Canada	1 099	1 098	1 129
Nombre moyen d'équivalents temps plein	39 997	39 283	38 050

¹ Les charges autres que d'intérêts rajustées excluent les éléments à noter suivants : Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur au premier trimestre de 2019 – 607 millions de dollars (446 millions de dollars après impôt); et charges liées à l'acquisition de Greystone au premier trimestre de 2019 – 31 millions de dollars (30 millions de dollars après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre s'est établi à 1 379 millions de dollars, une baisse de 378 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone, ainsi que la hausse des charges autres que d'intérêts, des indemnisations d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits. Sur une base rajustée, le résultat net pour le trimestre s'est établi à 1 855 millions de dollars, une hausse de 98 millions de dollars, ou 6 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 31,6 % et 42,5 %, contre 47,2 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services de détail au Canada proviennent des activités de services bancaires personnels et commerciaux et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 5 988 millions de dollars, en hausse de 438 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent.

Les produits d'intérêts nets ont été de 3 044 millions de dollars, une hausse de 219 millions de dollars, ou 8 %, en raison de la croissance des volumes et de l'accroissement des marges. Le volume moyen des prêts a augmenté de 24 milliards de dollars, ou 6 %, les volumes de prêts aux particuliers ayant augmenté de 5 % et les volumes de prêts aux entreprises ayant augmenté de 9 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 8 milliards de dollars, ou 3 %, reflétant la croissance de 3 % des dépôts de particuliers et des dépôts d'entreprises, en partie contrebalancée par une diminution de 1 % des dépôts dans les activités de gestion de patrimoine. La marge d'intérêts nette s'est établie à 2,94 %, soit une augmentation de 6 pdb, en raison de la hausse des taux d'intérêt, en partie neutralisée par la baisse des marges sur les prêts et le perfectionnement de la méthode de répartition de la trésorerie.

Les produits autres que d'intérêts se sont établis à 2 944 millions de dollars, une hausse de 219 millions de dollars, ou 8 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et de l'acquisition de Greystone. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 60 millions de dollars lié à la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance.

Les actifs administrés s'élevaient à 396 milliards de dollars au 31 janvier 2019, un niveau similaire à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés s'élevaient à 332 milliards de dollars au 31 janvier 2019, en hausse de 43 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'acquisition de Greystone, des hausses de la valeur de marché et d'une augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 310 millions de dollars, en hausse de 40 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés pour le trimestre a augmenté de 27 millions de dollars, ou 11 %, pour atteindre 264 millions de dollars, une hausse observée surtout dans les portefeuilles de prêts personnels et attribuable également à un changement au cours de l'exercice précédent dans la méthodologie à l'égard du moment de la comptabilisation des pertes dans le portefeuille de prêts-auto indirects. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 46 millions de dollars, une hausse de 13 millions de dollars, reflétant la croissance des volumes et la migration du crédit au sein du portefeuille commercial, en partie contrebalancée par l'incidence d'une modification apportée aux hypothèses ayant trait aux facteurs macroéconomiques au cours de l'exercice précédent. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,29 %, en hausse de 2 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre se sont élevées à 702 millions de dollars, soit une augmentation de 127 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, les augmentations des indemnisations de réassurance prises en charge, l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et la hausse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 3 084 millions de dollars, en hausse de 773 millions de dollars, ou 33 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone, l'accroissement des dépenses liées à des initiatives stratégiques et l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités. Les charges autres que d'intérêts rajustées se sont établies à 2 446 millions de dollars, en hausse de 135 millions de dollars, ou 6 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 51,5 % et 40,8 %, par rapport à 41,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail au Canada pour le trimestre a affiché une baisse de 362 millions de dollars, ou 21 %, comparativement à celui du trimestre précédent. La baisse du résultat net reflète des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone ainsi que la hausse des indemnisations d'assurance et de la provision pour pertes sur créances, le tout en partie contrebalancé par l'accroissement des produits et la diminution des charges autres que d'intérêts. Sur une base rajustée, le résultat net a augmenté de 114 millions de dollars, ou 7 %. Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été respectivement de 31,6 % et 42,5 %, contre 45,1 % pour le trimestre précédent.

Les produits ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 22 millions de dollars, ou 1 %, en raison de la croissance des volumes. Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars, ou 1 %, les volumes de prêts aux particuliers et les volumes de prêts aux entreprises ayant augmenté de 1 %. Le volume moyen des dépôts a progressé de 3 milliards de dollars, ou 1 %, reflétant la croissance de 1 % des dépôts de particuliers et des dépôts dans les activités de gestion du patrimoine, alors que les dépôts des entreprises sont demeurés relativement stables par rapport à ceux du trimestre précédent. La marge d'intérêts nette, qui s'est établie à 2,94 %, est demeurée semblable à celle du trimestre précédent, reflétant la hausse des taux d'intérêt neutralisée par la baisse des marges sur les prêts et le perfectionnement de la méthode de répartition de la trésorerie.

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 114 millions de dollars, ou 4 %, du fait de l'augmentation des produits tirés des activités d'assurance, de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires des services bancaires et de l'acquisition de Greystone. La hausse des produits autres que d'intérêts tient également compte d'un montant de 69 millions de dollars lié à la hausse de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances, laquelle a donné lieu à une augmentation correspondante des indemnisations d'assurance.

Les actifs administrés ont augmenté de 7 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, témoignant d'une augmentation des nouveaux actifs et des hausses de la valeur de marché. Les actifs gérés ont augmenté de 43 milliards de dollars, ou 15 %, témoignant de l'acquisition de Greystone, des hausses de la valeur de marché et d'une augmentation des nouveaux actifs.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 47 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés a augmenté de 19 millions de dollars, ou 8 %, une hausse observée surtout dans les portefeuilles de prêts personnels. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 28 millions de dollars en raison de la migration du crédit au sein des portefeuilles de prêts personnels et du portefeuille commercial. Le total de la provision pour pertes sur créances, exprimé en pourcentage annualisé du volume des prêts, a été de 0,29 %, en hausse de 4 pdb.

Les indemnisations d'assurance et charges connexes pour le trimestre ont augmenté de 18 millions de dollars, 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant les variations de la juste valeur des placements à l'appui des passifs liés aux assurances et l'évolution moins favorable des sinistres survenus au cours des années antérieures, le tout en partie contrebalancé par la baisse des demandes d'indemnisation au cours de l'exercice considéré, la diminution du nombre d'événements météorologiques violents et l'incidence des modifications apportées aux hypothèses actuarielles dans le sous-secteur de l'assurance de personne.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont augmenté de 554 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant des charges liées à l'entente conclue avec Air Canada et à l'acquisition de Greystone ainsi que l'ajout d'employés en vue de soutenir la croissance des activités, le tout en partie contrebalancé par la hausse des dépenses liées au marketing et à la promotion au cours du trimestre précédent. Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts ont diminué de 84 millions de dollars, ou 3 %.

Le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre se sont établis respectivement à 51,5 % et 40,8 %, par rapport à 43,2 %, pour le trimestre précédent.

TABLEAU 12 : SERVICES DE DÉTAIL AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Dollars canadiens			
Produits d'intérêts nets	2 247 \$	2 145 \$	1 940 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	701	713	703
Total des produits	2 948	2 858	2 643
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	285	205	187
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	21	39	60
Total de la provision pour pertes sur créances	306	244	247
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 611	1 637	1 447
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	1 611	1 637	1 442
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté ¹	102	91	103
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1, 2}	102	91	104
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	929	886	846
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	929	886	850
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ^{1, 3}	311	228	106
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1, 4}	311	253	174
Résultat net – comme présenté	1 240	1 114	952
Résultat net – rajusté	1 240 \$	1 139 \$	1 024 \$
Dollars américains			
Produits d'intérêts nets	1 688 \$	1 646 \$	1 533 \$
Produits autres que d'intérêts ¹	528	547	555
Total des produits – comme présenté	2 216	2 193	2 088
Provision pour pertes sur créances – actifs dépréciés	214	157	148
Provision pour pertes sur créances – actifs productifs	16	30	47
Total de la provision pour pertes sur créances	230	187	195
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 209	1 256	1 144
Charges autres que d'intérêts – rajustées ²	1 209	1 256	1 140
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – comme présenté ¹	77	70	80
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat – rajusté ^{1, 2}	77	70	81
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – comme présenté	700	680	669
Résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis – rajusté²	700	680	672
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – comme présentée ^{1, 3}	235	175	82
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade – rajustée ^{1, 4}	235	194	137
Résultat net – comme présenté	935	855	751
Résultat net – rajusté	935 \$	874 \$	809 \$
Principaux volumes et ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté ⁵	12,6 %	12,8 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté ^{2, 4, 5}	12,6	13,0	12,0
Marge d'intérêts nette ⁶	3,42	3,33	3,19
Ratio d'efficacité – comme présenté	54,6	57,3	54,8
Ratio d'efficacité – rajusté	54,6	57,3	54,6
Actifs administrés (en milliards de dollars américains)	19 \$	19 \$	19 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars américains)	46	52	65
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 240	1 257	1 244
Nombre moyen d'équivalents temps plein	26 864	27 015	26 168

¹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis de la Banque selon le taux de base réduit de 21 %, ainsi qu'à un rajustement de la valeur comptable de certaines participations de la Banque donnant droit à des crédits d'impôt et de sa participation dans TD Ameritrade. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

² Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis exclut l'élément à noter suivant : Charges liées à l'acquisition par la Banque de Scottrade Bank au premier trimestre de 2018 – 5 millions de dollars (4 millions de dollars après impôt) ou 4 millions de dollars US (3 millions de dollars US après impôt). Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Les montants après impôt pour l'amortissement des immobilisations incorporelles attribuables à la quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade sont comptabilisés dans le secteur Siège social avec l'amortissement des autres immobilisations acquises.

⁴ La quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade rajustée pour l'exercice précédent exclut l'élément à noter suivant : Quote-part de la Banque des charges liées à l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade au quatrième trimestre de 2018 – 25 millions de dollars ou 19 millions de dollars US après impôt et au premier trimestre de 2018 – 68 millions de dollars ou 55 millions de dollars US après impôt. Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

⁵ La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

⁶ La marge d'intérêts nette exclut l'incidence liée aux comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade et l'incidence des dépôts intersociétés et des garanties sous forme de trésorerie. En outre, la valeur des produits d'intérêts exonérés d'impôt est rajustée à la valeur équivalente avant impôt.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis s'est élevé à 1 240 millions de dollars (935 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 288 millions de dollars (184 millions de dollars US), ou 30 % (25 % en dollars US), par rapport à celui du premier trimestre de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 1 240 millions de dollars (935 millions de dollars US) pour le trimestre, une hausse de 216 millions de dollars (126 millions de dollars US), ou 21 % (16 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 12,6 %, contre respectivement 11,2 % et 12,0 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net du secteur Services de détail aux États-Unis tient compte de la contribution des Services bancaires de détail aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade. Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis pour le trimestre a été de 929 millions de dollars (700 millions de dollars US). Le résultat net comme présenté et rajusté provenant de la participation de la Banque dans TD Ameritrade pour le trimestre a été de 311 millions de dollars (235 millions de dollars US).

La contribution comme présentée de TD Ameritrade a totalisé 235 millions de dollars US, en hausse de 153 millions de dollars US, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des actifs et de la hausse des volumes d'opérations. La contribution rajustée de TD Ameritrade a augmenté de 98 millions de dollars US, ou 72 %.

Le résultat net comme présenté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 31 millions de dollars US, ou 5 %, atteignant 700 millions de dollars US pour le trimestre, en raison de la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges et de la provision pour pertes sur créances. Le résultat net rajusté des Services bancaires de détail aux États-Unis a progressé de 28 millions de dollars US, ou 4 %.

Les produits des Services bancaires de détail aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises de même que des services de gestion de patrimoine. Les produits pour le trimestre se sont élevés à 2 216 millions de dollars US, soit une hausse de 128 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 155 millions de dollars US, ou 10 %, témoignant de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la croissance des volumes de prêts et de dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,42 %, une augmentation de 23 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 27 millions de dollars US, ou 5 %, reflétant l'apport moindre des placements liés au programme de logements pour personnes à faible revenu et la baisse des produits d'honoraires tirés des activités de gestion du patrimoine attribuable à la diminution des actifs gérés.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 5 milliards de dollars US, ou 3 %, en regard de celui du premier trimestre de l'exercice précédent, en raison de la croissance de 4 % des prêts aux entreprises et de 3 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a progressé de 5 milliards de dollars US, ou 2 %, reflétant une augmentation de 5 % du volume des dépôts d'entreprises, une hausse de 3 % du volume des dépôts de particuliers et une diminution de 1 % du volume des comptes de passage.

Les actifs administrés, qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 31 janvier 2019, sont demeurés stables par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les actifs gérés totalisaient 46 milliards de dollars US au 31 janvier 2019, en baisse de 19 milliards de dollars US, ou 29 %, reflétant des sorties de fonds nettes, dont l'effet de la disposition stratégique de fonds du marché monétaire américain, et l'incidence négative des marchés.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 230 millions de dollars US, une hausse 35 millions de dollars US, ou 18 %, par rapport à celle du premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 214 millions de dollars US, en hausse de 66 millions de dollars US, ou 45 %, en raison d'une hausse des provisions attribuable principalement au secteur de l'énergie et des services publics, jumelée à la croissance des volumes, au caractère saisonnier et à la composition des portefeuilles de cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 16 millions de dollars US, en baisse de 31 millions de dollars US, ou 66 %, reflétant principalement la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille commercial. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,59 %, en hausse de 7 pdb.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont élevées à 1 209 millions de dollars US, en hausse de 65 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant l'augmentation des investissements dans les initiatives commerciales, la croissance du volume d'affaires et la hausse des charges de personnel, le tout en partie contrebalancé par des gains de productivité et l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Sur une base rajustée, les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 69 millions de dollars US, ou 6 %.

Le ratio d'efficience comme présenté et le ratio d'efficience rajusté pour le trimestre se sont établis à 54,6 %, par rapport respectivement à 54,8 % et 54,6 % pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Le résultat net comme présenté du secteur Services de détail aux États-Unis de 1 240 millions de dollars (935 millions de dollars US) a augmenté de 126 millions de dollars (80 millions de dollars US), ou 11 % (9 % en dollars US), par rapport à celui du trimestre précédent, alors que le résultat net rajusté de 1 240 millions de dollars (935 millions de dollars US) s'est accru de 101 millions de dollars (61 millions de dollars US), ou 9 % (7 % en dollars US). Le rendement annualisé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 12,6 %, contre respectivement 12,8 % et 13,0 % pour le trimestre précédent.

La contribution comme présentée de TD Ameritrade a totalisé 235 millions de dollars US, en hausse de 60 millions de dollars US, ou 34 %, par rapport à celle du trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des produits tirés des actifs et de la hausse des volumes d'opérations. La contribution rajustée de TD Ameritrade s'est chiffrée à 235 millions de dollars US, une augmentation de 41 millions de dollars US, ou 21 %.

Le résultat net des Services bancaires de détail aux États-Unis de 700 millions de dollars US pour le trimestre a augmenté de 20 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison d'une hausse des produits et d'une baisse des charges, en partie contrebalancées par une augmentation de la provision pour pertes sur créances.

Les produits pour le trimestre se sont accrus de 23 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent. Les produits d'intérêts nets ont augmenté de 42 millions de dollars US, ou 3 %, par suite de la croissance des volumes de prêts et de dépôts ainsi que de l'accroissement des marges sur les dépôts. La marge d'intérêts nette s'est établie à 3,42 %, une augmentation de 9 pdb, découlant surtout de l'accroissement des marges sur les dépôts et de la composition du bilan. Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 19 millions de dollars US, ou 3 %, témoignant de la baisse des produits d'honoraires des services bancaires personnels et de gestion de patrimoine.

Le volume moyen des prêts a augmenté de 4 milliards de dollars US, ou 2 %, par rapport à celui du trimestre précédent, en raison de la croissance de 3 % des prêts aux entreprises et de 2 % des prêts aux particuliers. Le volume moyen des dépôts a augmenté de 2 milliards de dollars US, ou 1 %, en raison de la croissance des volumes de dépôts de particuliers et des volumes des comptes de passage.

Les actifs administrés, qui s'élevaient à 19 milliards de dollars US au 31 janvier 2019, sont demeurés stables par rapport à ceux du trimestre précédent. Les actifs gérés totalisaient 46 milliards de dollars US au 31 janvier 2019, en baisse de 6 milliards de dollars US, ou 12 %, reflétant des sorties de fonds nettes, dont l'effet de la disposition stratégique de fonds du marché monétaire américain.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 43 millions de dollars US, ou 23 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs dépréciés s'est élevée à 214 millions de dollars US, une augmentation de 57 millions de dollars US, ou 36 %, essentiellement en raison d'une hausse des provisions associées aux portefeuilles commerciaux, jumelée aux tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs s'est élevée à 16 millions de dollars US, une baisse de 14 millions de dollars US, ou 47 %, témoignant principalement de la migration du crédit, de prêts productifs à prêts douteux, au sein du portefeuille commercial, en partie contrebalancée par les tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto. Exprimée en pourcentage annualisé du volume des prêts, la provision pour pertes sur créances du secteur Services de détail aux États-Unis, qui comprend uniquement la partie contractuelle de la Banque des pertes sur créances du portefeuille de cartes stratégiques aux États-Unis, s'est élevée à 0,59 %, en hausse de 9 pdb.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont élevées à 1 209 millions de dollars US, en baisse de 47 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre précédent, reflétant l'élimination des frais supplémentaires liés aux dépôts garantis par la FDIC et le calendrier des dépenses d'investissement.

Le ratio d'efficience pour le trimestre a été de 54,6 %, par rapport à 57,3 % pour le trimestre précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 7 intitulée «Participation dans des entreprises associées et des coentreprises» des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABEAU 13 : SERVICES BANCAIRES DE GROS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	173 \$	273 \$	329 \$
Produits autres que d'intérêts	409	658	561
Total des produits	582	931	890
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs dépréciés	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances – actifs productifs	7	8	(7)
Total de la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	7	8	(7)
Charges autres que d'intérêts	602	551	526
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (équivalence fiscale) ²	(10)	86	93
Résultat net	(17) \$	286 \$	278 \$
Principaux volumes et ratios			
Produits liés aux activités de négociation (équivalence fiscale)	251 \$	484 \$	515 \$
Montant brut prélevé (en milliards de dollars canadiens) ³	23,4	23,9	19,5
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁴	(0,9) %	18,4 %	20,1 %
Ratio d'efficacité	103,4	59,2	59,1
Nombre moyen d'équivalents temps plein	4 478	4 426	4 027

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a donné lieu à un rajustement non récurrent des actifs et passifs d'impôt différé aux États-Unis du secteur Services bancaires de gros selon le taux de base réduit de 21 %. L'incidence de ces éléments sur les résultats a été comptabilisée dans le secteur Siège social. Pour plus de renseignements, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Notre rendement» du présent document.

³ Comprend les prêts bruts et les acceptations bancaires, compte non tenu des lettres de crédit, des garanties sous forme de trésorerie, des swaps sur défaillance de crédit et de la provision pour pertes sur créances liée aux activités de prêts aux grandes entreprises.

⁴ La méthode de répartition du capital aux secteurs d'exploitation est fondée sur un ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 10 % pour l'exercice 2019 et 9 % pour l'exercice 2018.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

La perte nette des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 17 millions de dollars, soit une baisse du résultat net de 295 millions de dollars, par rapport au résultat net de 278 millions de dollars du premier trimestre de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution des produits, la hausse de la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Les produits du secteur Services bancaires de gros sont principalement tirés des services bancaires de marchés financiers, de financement de grandes entreprises, et de placements offerts aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels. Les Services bancaires de gros génèrent des produits tirés des prêts aux grandes entreprises, des services-conseils, et des services de prise ferme, de vente, de négociation et de recherche, de titrisation, de financement commercial, de gestion des liquidités, de courtage de premier rang et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 582 millions de dollars, en baisse de 308 millions de dollars, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, reflétant les conditions difficiles prévalant sur les marchés. La volatilité des taux, des marchés boursiers et du crédit a engendré un contexte difficile de négociation, a diminué le volume de transactions effectuées par les clients et a contribué à un ralentissement significatif des activités de prise ferme de titres de créance et de capitaux propres, particulièrement au Canada. Les marges sur les activités de négociation ont reculé du fait de la compression des rendements des actifs de haute qualité par rapport aux coûts de financement.

Compte tenu du fait que la volatilité des marchés et le volume de transactions effectuées par les clients reprennent lentement un cours normal, et sous réserve des facteurs liés aux conditions de marché et des autres facteurs énoncés dans notre rapport de gestion de 2018, nous faisons preuve d'un optimisme prudent à l'égard de l'accroissement des produits d'ici la fin de l'exercice. Toutefois, nous ne nous attendons plus à ce que les produits pour l'exercice 2019 dépassent ceux de l'exercice 2018.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est chiffrée à 7 millions de dollars, par rapport à une reprise de provision de 7 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances relative aux actifs productifs a augmenté de 14 millions de dollars, reflétant l'amélioration à l'exercice précédent du risque de crédit dans le secteur du pétrole et du gaz.

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 602 millions de dollars, en hausse de 76 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation tient compte de l'avantage de la réévaluation de certains passifs au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisée à l'exercice précédent, des investissements continus à l'égard des employés pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, le tout en partie contrebalancé par la diminution de la rémunération variable à payer comptabilisée au trimestre considéré.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

La perte nette des Services bancaires de gros pour le trimestre a été de 17 millions de dollars, soit une baisse du résultat net de 303 millions de dollars, par rapport au résultat net de 286 millions de dollars du trimestre précédent, ce qui s'explique par la diminution des produits et la hausse des charges autres que d'intérêts.

Les produits pour le trimestre ont diminué de 349 millions de dollars, par rapport à ceux du trimestre précédent, reflétant les conditions difficiles prévalant sur les marchés. La volatilité des taux, des marchés boursiers et du crédit a engendré un contexte difficile de négociation, a diminué le volume de transactions effectuées par les clients et a contribué à un ralentissement significatif des activités de prise ferme de titres de créance et de capitaux propres, particulièrement au Canada. Les marges sur les activités de négociation ont reculé du fait de la compression des rendements des actifs de haute qualité par rapport aux coûts de financement.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est chiffrée à 7 millions de dollars, par rapport à 8 millions de dollars au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont augmenté de 51 millions de dollars, ou 9 %, comparativement à celles du trimestre précédent, du fait des investissements continus à l'égard des employés pour soutenir dans son ensemble l'expansion de la stratégie des Services bancaires de gros aux États-Unis, du calendrier des charges de personnel et de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères.

TABLEAU 14 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Résultat net – comme présenté¹	(192) \$	(181) \$	(634) \$
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat²			
Amortissement des immobilisations incorporelles	80	76	85
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ¹	–	–	48
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt sur le résultat	80	76	133
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter ¹	13	13	(388)
Résultat net – rajusté	(125) \$	(118) \$	(113) \$
Ventilation des éléments inclus dans le résultat net – rajusté			
Charges nettes du Siège social	(182) \$	(221) \$	(198) \$
Autres	39	85	67
Participations ne donnant pas le contrôle	18	18	18
Résultat net – rajusté	(125) \$	(118) \$	(113) \$

Principaux volumes

Nombre moyen d'équivalents temps plein	16 229	15 864	14 336
--	---------------	--------	--------

¹ Au premier trimestre de 2018, la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis promulguée par la loi sur l'impôt américaine a entraîné l'imputation aux résultats d'une charge nette de 453 millions de dollars, comprenant une charge nette avant impôt de 48 millions de dollars découlant de la moins-value de certaines participations donnant droit à des crédits d'impôt, compensée en partie par l'incidence favorable de la quote-part de la Banque de la réévaluation des soldes d'impôt différé de TD Ameritrade, et une charge d'impôt sur le résultat nette de 405 millions de dollars découlant de la réévaluation des actifs et passifs d'impôt différé de la Banque selon le taux de base réduit de 21 % et d'autres ajustements d'impôts connexes.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est établie à 192 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 634 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent. La perte nette comme présentée a diminué surtout en raison de l'incidence de la réforme fiscale aux États-Unis au cours du premier trimestre de 2018 et de la baisse des charges nettes du Siège social au trimestre considéré, en partie contrebalancées par une diminution de l'apport des autres éléments. Les autres éléments ont diminué principalement du fait de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au premier trimestre de l'exercice considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement en raison de la baisse des charges de retraite et de rémunération au cours du premier trimestre de l'exercice considéré. La perte nette rajustée s'est élevée à 125 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 113 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre s'est élevée à 192 millions de dollars, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 181 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette comme présentée a augmenté surtout en raison de la diminution de l'apport des autres éléments, en partie contrebalancée par la baisse des charges nettes du Siège social au trimestre considéré. Les autres éléments ont diminué principalement du fait de la baisse des produits tirés des activités de gestion de la trésorerie et du bilan au trimestre considéré. Les charges nettes du Siège social ont diminué essentiellement en raison de la baisse des charges de retraite au trimestre considéré. La perte nette rajustée s'est établie à 125 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 118 millions de dollars pour le trimestre précédent.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 15 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2019				2018			
	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.
Produits d'intérêts nets	5 860 \$	5 756 \$	5 655 \$	5 398 \$	5 430 \$	5 330 \$	5 267 \$	5 109 \$
Produits autres que d'intérêts	4 138	4 380	4 244	4 084	3 945	3 955	4 033	3 377
Total des produits	9 998	10 136	9 899	9 482	9 375	9 285	9 300	8 486
Provision pour pertes sur créances	850	670	561	556	693	578	505	500
Indemnités d'assurance et charges connexes	702	684	627	558	575	615	519	538
Charges autres que d'intérêts	5 855	5 366	5 131	4 837	4 861	4 843	4 869	4 799
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	503	691	705	746	1 040	640	760	257
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	322	235	230	131	147	103	122	111
Résultat net – comme présenté	2 410	2 960	3 105	2 916	2 353	2 712	2 769	2 503
Rajustements pour les éléments à noter, avant impôt								
Amortissement des immobilisations incorporelles ²	80	76	77	86	85	78	74	78
Charges liées à l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur ²	607	–	–	–	–	–	–	–
Charges liées à l'acquisition de Greystone ²	31	–	–	–	–	–	–	–
Charges liées à la transaction de Scottrade ²	–	25	18	77	73	46	–	–
Incidence de la réforme fiscale aux États-Unis ²	–	–	–	–	48	–	–	–
Profit de dilution lié à la transaction de Scottrade ³	–	–	–	–	–	(204)	–	–
Perte à la vente des services de placement direct en Europe ⁴	–	–	–	–	–	–	42	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, avant impôt	718	101	95	163	206	(80)	116	78
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat pour les éléments à noter	175	13	73	17	(387)	29	20	20
Résultat net – rajusté	2 953	3 048	3 127	3 062	2 946	2 603	2 865	2 561
Dividendes sur actions privilégiées	60	51	59	52	52	50	47	48
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	2 893 \$	2 997 \$	3 068 \$	3 010 \$	2 894 \$	2 553 \$	2 818 \$	2 513 \$
Attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires – rajustés	2 875 \$	2 979 \$	3 050 \$	2 992 \$	2 876 \$	2 518 \$	2 789 \$	2 485 \$
Participations ne donnant pas le contrôle – rajustée	18	18	18	18	18	35	29	28

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,27 \$	1,58 \$	1,65 \$	1,54 \$	1,24 \$	1,42 \$	1,46	1,31 \$
Rajusté	1,57	1,63	1,67	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,27	1,58	1,65	1,54	1,24	1,42	1,46	1,31
Rajusté	1,57	1,63	1,66	1,62	1,56	1,36	1,51	1,34
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – comme présenté	12,2 %	15,8 %	16,9 %	16,8 %	13,2 %	15,4 %	15,5	14,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – rajusté	15,0	16,3	17,1	17,6	16,6	14,7	16,1	14,8

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Actifs productifs moyens	1 200 \$	1 183 \$	1 152 \$	1 124 \$	1 116 \$	1 077 \$	1 077	1 056 \$
Marge d'intérêts nette	1,94 %	1,93 %	1,95 %	1,97 %	1,93 %	1,96 %	1,94	1,98 %

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ Dans le cadre de l'acquisition par TD Ameritrade de Scottrade le 18 septembre 2017, TD Ameritrade a émis 38,8 millions d'actions, dont 11,1 millions ont été souscrites par la Banque conformément à ses droits préférentiels de souscription. Par suite de l'émission des actions, le pourcentage de la participation en actions ordinaires de la Banque dans TD Ameritrade a diminué et la Banque a dégagé un profit de dilution de 204 millions de dollars comptabilisé dans le secteur Siège social.

⁴ Le 2 juin 2017, la Banque a conclu la vente de ses services de placement direct en Europe à Interactive Investor PLC. Une perte de 40 millions de dollars après impôt a été comptabilisée dans le secteur Siège social, dans les autres produits (pertes). La perte n'est pas considérée comme survenue dans le cours normal des affaires pour la Banque.

REVUE DU BILAN

TABEAU 16 : PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS¹

(en millions de dollars canadiens)

		Aux
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	36 052 \$	35 455 \$
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	122 070	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	3 875	4 015
Dérivés	45 094	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 760	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	126 253	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	107 162	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	132 430	127 379
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	648 468	646 393
Autres	97 342	95 379
Total de l'actif	1 322 506 \$	1 334 903 \$
Passif		
Dépôts détenus à des fins de transaction	82 559 \$	114 704 \$
Dérivés	42 665	48 270
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26 885	16
Dépôts	849 338	851 439
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	94 762	93 389
Billets et débentures subordonnés	8 893	8 740
Autres	135 734	138 305
Total du passif	1 240 836	1 254 863
Total des capitaux propres	81 670	80 040
Total du passif et des capitaux propres	1 322 506 \$	1 334 903 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le **total de l'actif** s'établissait à 1 323 milliards de dollars au 31 janvier 2019, soit 12 milliards de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2018. La baisse découle essentiellement des diminutions de 12 milliards de dollars des dérivés, de 6 milliards de dollars des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction, et de 4 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La baisse a été en partie contrebalancée par des hausses de 5 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, de 2 milliards de dollars des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts, et de 2 milliards de dollars des autres actifs. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total de l'actif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une diminution d'environ 1 milliard de dollars.

Les **prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction** ont diminué de 6 milliards de dollars en raison de la baisse des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, en partie contrebalancée par la hausse de la valeur de marché des marchandises.

Les **dérivés** ont diminué de 12 milliards de dollars essentiellement en raison de l'incidence des taux de change, des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur leur réévaluation à la valeur du marché, en partie contrebalancée par la baisse de la compensation des positions.

Les **actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** ont diminué de 4 milliards de dollars essentiellement en raison des ventes et des échéances, en partie contrebalancées par de nouveaux placements.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 5 milliards de dollars surtout en raison de la hausse des activités de financement garanti.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 2 milliards de dollars, principalement en raison des prêts aux entreprises, des lignes de crédit domiciliaires et des prêts sur cartes de crédit.

Les **autres actifs** ont augmenté de 2 milliards de dollars, principalement en raison de la hausse des acceptations bancaires ainsi que des incidences de l'acquisition de Greystone et de l'entente à long terme conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur.

Le **total du passif** s'établissait à 1 241 milliards de dollars au 31 janvier 2019, soit 14 milliards de dollars, ou 1 %, de moins qu'au 31 octobre 2018. La baisse découle essentiellement des diminutions de 32 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction, de 6 milliards de dollars des dérivés, de 2 milliards de dollars des dépôts et de 3 milliards de dollars des autres passifs. La baisse a été en partie contrebalancée par des augmentations de 27 milliards de dollars des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et de 1 milliard de dollars des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. L'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur le total du passif, principalement dans le secteur Services de détail aux États-Unis, représentait une diminution d'environ 1 milliard de dollars.

Les **dépôts détenus à des fins de transaction** ont diminué de 32 milliards de dollars puisque la majorité des dépôts venant à échéance ont été remplacés par des dépôts classés comme passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les **dérivés** ont diminué de 6 milliards de dollars essentiellement en raison de l'incidence des taux de change, des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur leur réévaluation à la valeur du marché, en partie contrebalancée par la baisse de la compensation des positions.

Les **passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** ont augmenté de 27 milliards de dollars en raison des nouvelles émissions d'instruments de financement.

Les **dépôts** ont diminué de 2 milliards de dollars principalement en raison d'une diminution des dépôts d'entreprises et de gouvernements.

Les **obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension** ont augmenté de 1 milliard de dollars en raison surtout d'une hausse des volumes d'opérations.

Les **autres passifs** ont diminué de 3 milliards de dollars surtout du fait de montants à payer à des courtiers et à des clients en raison de transactions non réglées et en cours.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 82 milliards de dollars au 31 janvier 2019, soit 2 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2018. La hausse est principalement attribuable à une augmentation des autres éléments du résultat global du fait de profits sur les couvertures de flux de trésorerie, à l'émission d'actions ordinaires à la suite de l'acquisition de Greystone et à l'émission des actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série 22, le tout en partie contrebalancé par le rachat des titres de Fiducie de capital TD III et les pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T1 2019 par rapport au T1 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts s'établissaient à 3 534 millions de dollars au 31 janvier 2019, en hausse de 486 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à ceux du premier trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail au Canada ont augmenté de 102 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent surtout en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille commercial au Canada. Les prêts douteux bruts du secteur Services de détail aux États-Unis ont augmenté de 415 millions de dollars, ou 19 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille commercial attribuables principalement au secteur de l'énergie et des services publics et de l'incidence des taux de change. Les prêts douteux bruts du secteur Services bancaires de gros ont été de néant, soit une diminution de 31 millions de dollars en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent reflétant les résolutions dans le secteur du pétrole et du gaz. Les prêts douteux nets atteignaient 2 754 millions de dollars au 31 janvier 2019, en hausse de 418 millions de dollars, ou 18 %, en regard de ceux du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille commercial aux États-Unis et de l'incidence des taux de change.

La provision pour pertes sur créances de 4 804 millions de dollars au 31 janvier 2019 comprenait une provision pour pertes sur prêts douteux à l'étape 3 de 796 millions de dollars, une provision à l'étape 2 de 1 789 millions de dollars et une provision à l'étape 1 de 2 213 millions de dollars, collectivement pour les prêts productifs et les instruments hors bilan ainsi qu'une provision pour des titres de créance de 6 millions de dollars.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 58 millions de dollars, ou 8 %, principalement en raison de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et de l'incidence des taux de change. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 428 millions de dollars, ou 12 %, reflétant en grande partie l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit aux États-Unis et l'incidence des taux de change.

Les provisions pour les titres de créance ont diminué de 140 millions de dollars, ou 96 %, par rapport à celles du premier trimestre de l'exercice précédent, principalement en raison de la vente de certains titres de créance.

La Banque passe régulièrement en revue la méthode employée pour évaluer une augmentation importante du risque de crédit et les pertes de crédit attendues. Dans la mesure où elles sont pertinentes, des informations prospectives sont intégrées aux paramètres de scénarios macroéconomiques et les pondérations probabilistes connexes sont mises à jour trimestriellement et intégrées dans les calculs pour établir les pertes de crédit attendues fondées sur des pondérations probabilistes. Dans le cadre de revues périodiques et de mises à jour trimestrielles, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit et ses opinions prospectives, lesquelles pourraient entraîner une modification de la provision pour pertes sur créances attendues. Au cours du premier trimestre de 2019, aucun changement n'a été apporté à la méthode de la Banque.

La Banque établit des provisions pour pertes sur créances attendues à l'égard des titres de créance évalués au coût amorti ou à la JVAERG. La Banque détient pour 229 milliards de dollars de ces titres de créance, dont une tranche de 229 milliards de dollars est considérée comme étant des actifs productifs (étape 1 et étape 2) et une tranche de néant, comme étant à des actifs dépréciés (étape 3). La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance au coût amorti et à l'égard des titres de créance à la JVAERG est respectivement de 1 million de dollars et 5 millions de dollars.

Par rapport au trimestre précédent – T1 2019 par rapport au T4 2018

Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts dépréciés acquis, les prêts douteux bruts ont augmenté de 380 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille commercial aux États-Unis attribuables principalement au secteur de l'énergie et des services publics et des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts-auto aux États-Unis. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 286 millions de dollars, ou 12 %, en regard de ceux du trimestre précédent, en raison des nouveaux prêts douteux générés dans le portefeuille commercial aux États-Unis.

La provision pour pertes sur prêts à l'étape 3 a augmenté de 92 millions de dollars, ou 13 %, en regard de celle du trimestre précédent, en raison des tendances saisonnières dans les portefeuilles de cartes de crédit aux États-Unis et d'une hausse dans le portefeuille commercial aux États-Unis. Les provisions pour pertes sur prêts à l'étape 1 et à l'étape 2 ont augmenté de 128 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent.

Les provisions pour les titres de créance ont diminué de 74 millions de dollars, ou 93 %, par rapport à celles du trimestre précédent, principalement en raison de la vente de certains titres de créance.

Pour plus de renseignements sur les prêts, les prêts douteux et la provision pour pertes sur créances, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2019 de la Banque.

TABEAU 17 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements¹			
Prêts douteux au début de la période	3 154 \$	2 964 \$	3 085 \$
Classés comme douteux au cours de la période	1 722	1 424	1 257
Transférés dans les prêts productifs au cours de la période	(200)	(227)	(189)
Remboursements nets	(371)	(327)	(340)
Cessions de prêts	—	(1)	(9)
Montants radiés	(766)	(705)	(648)
Recouvrements de prêts et avances antérieurement radiés	—	—	—
Variations de change et autres variations	(5)	26	(108)
Prêts douteux à la fin de la période	3 534 \$	3 154 \$	3 048 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

TABEAU 18 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	1 640 \$	1 628 \$	1 495 \$
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	1 293	1 217	1 232
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 3	796	704	738
Total de la provision pour pertes sur prêts au titre des prêts au bilan	3 729	3 549	3 465
Provision pour les instruments hors bilan			
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 1	573	550	463
Provision pour pertes sur prêts à l'étape 2	496	479	384
Total de la provision pour les instruments hors bilan	1 069	1 029	847
Provision pour pertes sur prêts	4 798	4 578	4 312
Provision relative aux titres de créance	6	80	146
Provision pour pertes sur créances	4 804 \$	4 658 \$	4 458 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 754 \$	2 468 \$	2 336 \$
Prêts douteux nets, en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,41 %	0,37 %	0,37 %
Provision pour pertes sur prêts en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,50	0,40	0,44

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts dépréciés acquis.

² Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Les prêts de détail garantis par des biens immobiliers comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers, notamment l'achat d'une résidence et un refinancement. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Au Canada, les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non assurées à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles et protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'emprunteurs. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par des assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés. Aux États-Unis, au moment de l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels, une assurance-prêt hypothécaire est généralement obtenue d'entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés lorsque le ratio prêt-valeur dépasse 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme global d'évaluation des facteurs de stress. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la situation économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon les plus récentes analyses de la Banque, les pertes potentielles sur toutes les expositions aux prêts garantis par des biens immobiliers sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 19 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS AU CANADA¹

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)					Aux
			Amortissables	Non amortissables	Total
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires	Total des prêts immobiliers garantis amortissables	Lignes de crédit domiciliaires	
					31 janvier 2019
Total	193 918 \$	51 870 \$	245 788 \$	35 167 \$	280 955 \$
					31 octobre 2018
Total	193 829 \$	50 554 \$	244 383 \$	35 605 \$	279 988 \$

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

TABLEAU 20 : PRÊTS GARANTIS PAR DES BIENS IMMOBILIERS^{1, 2, 3}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)											Aux	
	Prêts hypothécaires résidentiels				Lignes de crédit domiciliaires				Total			
	Assurés ⁴		Non assurés		Assurées ⁴		Non assurées		Assurés ⁴		Non assurés	
	31 janvier 2019											
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 443	\$ 1,8 %	2 596	\$ 1,3 %	426	\$ 0,5 %	1 312	\$ 1,5 %	3 869	\$ 1,4 %	3 908	\$ 1,4 %
Colombie-Britannique ⁵	12 008	6,2	23 942	12,3	1 992	2,3	14 418	16,6	14 000	5,0	38 360	13,7
Ontario ⁵	34 212	17,6	61 825	31,9	7 049	8,1	40 685	46,6	41 261	14,7	102 510	36,4
Prairies ⁵	23 191	12,0	15 114	7,8	3 441	4,0	10 988	12,6	26 632	9,5	26 102	9,3
Québec	9 130	4,7	8 457	4,4	1 106	1,3	5 620	6,5	10 236	3,6	14 077	5,0
Total – Canada	81 984	42,3 %	111 934	57,7 %	14 014	16,2 %	73 023	83,8 %	95 998	34,2 %	184 957	65,8 %
États-Unis	893		30 889		1		12 134		894		43 023	
Total	82 877	\$	142 823	\$	14 015	\$	85 157	\$	96 892	\$	227 980	\$
	31 octobre 2018											
Canada												
Provinces de l'Atlantique	3 492	\$ 1,8 %	2 544	\$ 1,3 %	424	\$ 0,5 %	1 312	\$ 1,5 %	3 916	\$ 1,4 %	3 856	\$ 1,4 %
Colombie-Britannique ⁵	12 389	6,4	23 460	12,1	1 981	2,3	14 221	16,5	14 370	5,1	37 681	13,5
Ontario ⁵	35 355	18,2	60 308	31,2	7 052	8,2	40 163	46,6	42 407	15,1	100 471	35,9
Prairies ⁵	23 561	12,2	14 998	7,7	3 408	4,0	10 963	12,7	26 969	9,6	25 961	9,3
Québec	9 350	4,8	8 372	4,3	1 105	1,3	5 530	6,4	10 455	3,7	13 902	5,0
Total – Canada	84 147	43,4 %	109 682	56,6 %	13 970	16,3 %	72 189	83,7 %	98 117	34,9 %	181 871	65,1 %
États-Unis	900		30 462		1		12 367		901		42 829	
Total	85 047	\$	140 144	\$	13 971	\$	84 556	\$	99 018	\$	224 700	\$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

³ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

⁴ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par la défaillance d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée restante des contrats hypothécaires. Tous les montants sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs en matière de remboursement anticipé afin de bien projeter leur propension à rembourser par anticipation. L'habitude actuelle de remboursement des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur.

TABLEAU 21 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS^{1, 2}

	Aux								Total
	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	35 ans et plus	
									31 janvier 2019
Canada	1,0 %	3,7 %	6,8 %	15,6 %	43,2 %	29,5 %	0,2 %	– %	100 %
États-Unis	4,7	7,8	4,8	5,4	29,2	47,2	0,6	0,3	100
Total	1,6 %	4,3 %	6,5 %	14,1 %	41,2 %	32,0 %	0,3 %	– %	100 %
									31 octobre 2018
Canada	1,0 %	3,8 %	6,7 %	15,1 %	42,7 %	30,1 %	0,6 %	– %	100 %
États-Unis	4,8	8,2	4,8	5,2	29,4	46,3	1,0	0,3	100
Total	1,6 %	4,4 %	6,5 %	13,7 %	40,8 %	32,4 %	0,6 %	– %	100 %

¹ Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Pourcentage basé sur l'encours.

TABLEAU 22 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON ASSURÉ – Nouveaux prêts montés et nouveaux prêts acquis^{1, 2, 3}

	Trois mois clos les					
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires ^{4, 5}	Total
	31 janvier 2019			31 octobre 2018		
Canada						
Provinces de l'Atlantique	73 %	69 %	72 %	75 %	71 %	73 %
Colombie-Britannique ⁶	66	61	63	65	62	64
Ontario ⁶	68	65	66	67	65	66
Prairies ⁶	73	71	72	73	71	72
Québec	72	72	72	73	73	73
Total – Canada	68	65	67	68	66	67
États-Unis	67	64	65	70	59	65
Total	68 %	65 %	67 %	68 %	65 %	67 %

¹ Région géographique selon l'adresse du bien immobilier hypothéqué.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ L'option de l'avantage du taux fixe des lignes de crédit domiciliaires est incluse dans le calcul du ratio prêt-valeur.

⁶ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 23 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie¹

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Prêts et engagements ²			Dérivés, mises en pension et prêts de titres ³			Portefeuille de négociation et de placement ^{4, 5}					Exposition totale ⁶
	Emprunteurs		Institutions financières	Emprunteurs		Institutions financières	Emprunteurs		Institutions financières	Total		
	Entreprises	souverains		Entreprises	souverains		Entreprises	souverains				
31 janvier 2019												
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	184	1	185	–	–	3	3	9	26	7	42
Irlande	–	–	296	296	9	–	133	142	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	131	45	176	–	–	–	–
Espagne	–	30	57	87	–	–	69	69	15	526	2	543
Total GIPE	–	214	354	568	9	131	250	390	24	552	9	585
Reste de l'Europe												
Autriche	–	–	–	–	6	43	11	60	2	1 022	2	1 026
Belgique	263	–	161	424	413	16	250	679	41	97	–	138
Finlande	–	102	37	139	–	33	163	196	–	1 111	3	1 114
France	580	1 227	148	1 955	88	493	1 824	2 405	139	5 431	153	5 723
Allemagne	672	669	53	1 394	457	790	1 281	2 528	216	8 202	39	8 457
Pays-Bas	466	669	167	1 302	251	355	614	1 220	42	3 429	254	3 725
Norvège	–	154	5	159	1	474	52	527	16	535	769	1 320
Suède	–	146	121	267	–	257	119	376	18	1 623	605	2 246
Suisse	997	58	119	1 174	24	–	932	956	63	–	81	144
Royaume-Uni	2 913	1 706	40	4 659	1 707	678	8 009	10 394	304	984	2 163	3 451
Autres ⁷	–	5	99	104	16	169	628	813	5	433	73	511
Total – Reste de l'Europe	5 891	4 736	950	11 577	2 963	3 308	13 883	20 154	846	22 867	4 142	27 855
Total – Europe	5 891 \$	4 950 \$	1 304 \$	12 145 \$	2 972 \$	3 439 \$	14 133 \$	20 544 \$	870 \$	23 419 \$	4 151 \$	28 440 \$
31 octobre 2018												
GIPE												
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Italie	–	178	1	179	–	–	3	3	26	22	5	53
Irlande	–	–	197	197	17	–	268	285	–	–	–	–
Portugal	–	–	–	–	–	139	56	195	1	–	–	1
Espagne	–	30	56	86	–	–	61	61	23	522	–	545
Total GIPE	–	208	254	462	17	139	388	544	50	544	5	599
Reste de l'Europe												
Autriche	–	–	7	7	9	46	12	67	–	1 008	–	1 008
Belgique	263	–	225	488	140	34	486	660	40	94	2	136
Finlande	–	141	–	141	–	36	110	146	–	1 071	–	1 071
France	579	514	133	1 226	77	621	1 822	2 520	122	5 613	176	5 911
Allemagne	1 106	354	210	1 670	443	805	933	2 181	240	7 779	63	8 082
Pays-Bas	509	706	194	1 409	273	506	362	1 141	44	3 717	265	4 026
Norvège	121	33	5	159	20	288	54	362	24	426	630	1 080
Suède	–	67	95	162	–	287	235	522	15	1 548	644	2 207
Suisse	997	58	89	1 144	37	–	2 127	2 164	39	–	25	64
Royaume-Uni	2 872	1 082	19	3 973	1 558	559	9 262	11 379	336	857	2 429	3 622
Autres ⁷	–	5	99	104	30	164	761	955	3	395	66	464
Total – Reste de l'Europe	6 447	2 960	1 076	10 483	2 587	3 346	16 164	22 097	863	22 508	4 300	27 671
Total – Europe	6 447 \$	3 168 \$	1 330 \$	10 945 \$	2 604 \$	3 485 \$	16 552 \$	22 641 \$	913 \$	23 052 \$	4 305 \$	28 270 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les expositions comprennent les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques et sont présentées déduction faite des imputations pour dépréciation, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 31 janvier 2019 ni au 31 octobre 2018.

³ Les expositions sont calculées à la juste valeur et tiennent compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie est de 0,2 milliard de dollars pour le GIPE (0,4 milliard de dollars au 31 octobre 2018) et de 45,5 milliards de dollars pour le reste de l'Europe (66 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

⁴ Le portefeuille de négociation et de placement comprend les dépôts et les expositions du portefeuille de négociation tiennent compte des positions vendeur admissibles.

⁵ Les justes valeurs des expositions au GIPE du niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 31 janvier 2019 ni au 31 octobre 2018.

⁶ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,2 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,2 milliard de dollars au 31 octobre 2018).

⁷ L'exposition «Autres» à l'Europe est répartie entre 10 pays (10 pays au 31 octobre 2018), dont l'exposition individuelle nette, comprenant notamment les prêts et engagements, les dérivés, les mises en pension et les prêts de titres, et le portefeuille de négociation et de placement, était inférieure à 1 milliard de dollars au 31 janvier 2019.

Environ 97 % (96 % au 31 octobre 2018) de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AA ou mieux par Moody's Investors Services (Moody's) ou Aa3 ou mieux par Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA ou mieux et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition de 10,7 milliards de dollars (11,2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à des entités supranationales parrainées en Europe et une exposition indirecte de 1,3 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2018) à des garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

SITUATION DES FONDS PROPRES

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Les exigences en matière de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) sont mieux connues sous le nom de Bâle III. Selon Bâle III, le total des fonds propres comprend trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. Les ratios de fonds propres réglementaires sensibles aux risques sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs, compte tenu de toute exigence réglementaire minimale énoncée relativement au plancher réglementaire. Bâle III a mis en œuvre, en 2015, un ratio de levier non basé sur le risque pour compléter les exigences de fonds propres sensibles aux risques. Le ratio de levier a pour objectif d'empêcher le secteur bancaire d'utiliser le levier à outrance. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de catégorie 1 par l'exposition à l'endettement, dont les principaux éléments comprennent les actifs au bilan, avec des ajustements faits aux expositions sur les cessions temporaires de titres et les dérivés, et des montants de l'équivalent-crédit pour les positions hors bilan. La TD continue de gérer ses capitaux propres réglementaires selon le Dispositif sur les fonds propres de Bâle III, comme il est mentionné à la section «Situation des fonds propres» du rapport annuel 2018.

Exigences en matière de fonds propres du BSIF en vertu de Bâle III

La ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF décrit en détail la façon dont les règles en matière de fonds propres de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

De l'exercice 2014 à l'exercice 2018, l'exigence pour les fonds propres touchés par le RVC a été appliquée progressivement. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, le RVC est entièrement intégré.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, tous les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 nouvellement émis doivent comprendre des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires. Les dispositions relatives aux FPUNV exigent que les instruments de fonds propres non ordinaires soient convertis en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque si un événement déclencheur survient, comme il est indiqué dans la ligne directrice. Les instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 existants qui ne comprennent pas de disposition relative aux FPUNV sont des instruments de fonds propres non admissibles et sont visés par des mesures de retrait progressif sur une période ayant commencé en 2013 et se terminant en 2022.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul des ratios de fonds propres, soit 1) la méthode «transitoire» et 2) la méthode «tout compris». Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres, selon la méthode «tout compris», sont respectivement de 4,5 %, 6 % et 8 %. Le BSIF prévoit que les banques canadiennes incluront des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 %, élevant ainsi le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres respectivement à 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus importantes banques canadiennes comme des banques d'importance systémique intérieure (BISI), et celles-ci sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISI, y compris la TD, sont tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres du pilier 1 «tout compris» respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %.

Le BSIF peut, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres anticyclique sous forme d'actions ordinaires variant entre 0 % et 2,5 %. L'objectif principal de la réserve de fonds propres anticyclique est de protéger le secteur bancaire contre d'éventuelles pertes futures découlant de périodes marquées par un excédent de croissance globale du crédit qui ont souvent été associées à une accumulation de risque dans l'ensemble du système. La réserve de fonds propres anticyclique est une extension de la réserve de conservation des fonds propres et doit être constituée de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. La réserve de fonds propres anticyclique est calculée en utilisant la moyenne pondérée des réserves déployées au Canada et dans les États membres du CBCB et dans certains États non membres dans lesquels la Banque compte une exposition au risque de crédit du secteur privé.

Depuis le 1^{er} novembre 2017, le BSIF exige que les BISI et les filiales étrangères des banques au Canada se conforment au régime en matière de réserve de fonds propres anticyclique, en le mettant en œuvre progressivement selon des mesures transitoires. Par conséquent, la réserve anticyclique maximale se rapportant aux expositions au risque de crédit du secteur privé étranger a été plafonnée à 1,25 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2017 et elle augmentera d'une tranche de 0,625 % chaque exercice par la suite pour atteindre le plafond maximal final de 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques au premier trimestre de 2019. Au 31 janvier 2019, la réserve de fonds propres anticyclique ne s'applique qu'aux expositions au risque de crédit du secteur privé situées à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni. Selon la répartition des expositions et les réserves constituées à l'heure actuelle à Hong Kong, en Suède, en Norvège et au Royaume-Uni, l'exigence à l'égard de la réserve anticyclique de la Banque était de 0 % au 31 janvier 2019.

Le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas divulguées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve de fonds propres pour la stabilité intérieure est détenue par les BISI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier associés aux vulnérabilités systémiques, ce qui comprend entre autres : i) l'endettement des consommateurs canadiens, ii) le déséquilibre des actifs au Canada et iii) l'endettement des sociétés au Canada. La réserve est de l'ordre de 0 % à 2,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Le BSIF réexaminera la réserve au moins deux fois par an et communiquera la modification éventuelle. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,5 %. En décembre 2018, le BSIF a annoncé que la réserve de fonds propres pour stabilité intérieure serait fixée à 1,75 % à compter du 30 avril 2019, ce qui fera passer à 9,75 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Un manquement à une obligation relative à la réserve ne se traduira pas automatiquement par des limites de distribution de fonds propres; toutefois, le BSIF exigera un plan de mesures correctrices.

Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2018, le BSIF a institué une approche révisée pour calculer le plancher de fonds propres réglementaires. Le plancher révisé est fondé sur l'approche standard de Bâle II, le coefficient de rajustement étant réparti sur trois trimestres. Le plancher est maintenant entièrement appliqué et a été fixé à un coefficient de 75 % au quatrième trimestre de 2018. La Banque n'est pas tenue de respecter le plancher de fonds propres.

Au cours du trimestre considéré, la Banque a mis en œuvre la version révisée de la ligne directrice sur les normes de fonds propres, notamment en appliquant au pays l'approche standard pour mesurer le risque de crédit de contrepartie (SA-CCR) et les exigences de fonds propres à l'égard des expositions des banques sur des contreparties centrales de même que les révisions apportées au cadre de titrisation.

Le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et l'exigence réglementaire minimale est fixée à 3 %.

Le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes de même que la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. En vertu de cette ligne directrice, la Banque doit respecter les exigences de TLAC relatives au ratio cible d'ici le 1^{er} novembre 2021. La Banque doit actuellement respecter un ratio cible de TLAC fondé sur les risques de 23,25 % des actifs pondérés en fonction des risques et un ratio de levier TLAC de 6,75 %.

Informations communiquées par les banques d'importance systémique mondiale

En juillet 2013, le CBCB a publié une version révisée des règles définitives sur les banques d'importance systémique mondiale (BISM) qui précise la méthodologie d'évaluation des BISM, laquelle s'appuie sur les renseignements fournis par les plus grandes banques d'envergure internationale. Douze indicateurs sont utilisés dans la méthodologie d'évaluation des BISM pour mesurer l'importance systémique. Le score pour un indicateur particulier est obtenu en divisant la valeur fournie par la banque considérée par le montant total fourni par les banques de l'échantillon pour cet indicateur inclus dans l'évaluation. Par conséquent, le score pour un indicateur de la banque considérée dépend des résultats et des renseignements fournis par les autres banques d'envergure internationale. En outre, la version révisée a apporté des éclaircissements sur les exigences de communication publique des douze indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation. Selon le préavis révisé du BSIF publié en septembre 2015, les banques canadiennes désignées BSI doivent également publier au moins les douze indicateurs utilisés dans le cadre d'évaluation fondé sur des indicateurs des BISM, comme l'exige le BSIF. La communication publique des données de fin d'exercice est requise chaque année, au plus tard à la date de la communication publique des données financières du premier trimestre de l'exercice suivant de la banque à l'intention des actionnaires.

En juillet 2018, le CBCB a publié une version révisée du cadre de gestion des BISM portant sur la mise à jour de la méthode d'évaluation et l'exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes (*Global systemically important banks: revised assessment methodology and the higher loss absorbency requirement*). La nouvelle méthode d'évaluation établit un indicateur du volume de transaction et change les pondérations dans la catégorie relative à la substituabilité, modifie la définition des indicateurs relatifs aux activités transfrontalières, étend le périmètre de consolidation pour inclure les filiales du domaine de l'assurance, et fournit d'autres lignes directrices sur la transition d'une tranche à l'autre et sur les exigences supplémentaires liées à l'absorption des pertes connexes. La version modifiée de la méthode devrait entrer en vigueur en 2021.

L'approche fondée sur des indicateurs répartit les douze indicateurs en cinq catégories. La pondération de chacune de ces catégories, présentées au tableau ci-après, représente 20 % de la cote globale d'évaluation attribuée aux BISM.

Catégorie (pondération)	Indicateurs (pondération)	Renseignements sur la catégorie
Activité transfrontière (20 %)	1. Créances transfrontières (10 %) 2. Engagements transfrontières (10 %)	Cette catégorie mesure l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine par rapport à l'activité globale des autres banques. Ces deux indicateurs démontrent que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et d'engagements transfrontières.
Taille (20 %)	3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III (20 %)	Cette catégorie mesure la taille d'une banque. Plus la banque est importante, plus il est difficile aux autres banques de reprendre rapidement ses activités et plus la probabilité est grande que ses difficultés financières ou sa défaillance perturbent les marchés financiers sur lesquels elle opère. Les difficultés financières ou la défaillance d'une grande banque sont, en outre, plus susceptibles d'entamer la confiance envers l'ensemble du système financier. La taille est donc une mesure clé de l'importance systémique.
Interdépendance (20 %)	4. Actifs dans le système financier (6,67 %) 5. Passifs dans le système financier (6,67 %) 6. Titres en circulation (6,67 %)	Cette catégorie mesure l'interdépendance des banques. En raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel les banques évoluent, les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	7. Actifs sous garde (6,67 %) 8. Activité de paiement (6,67 %) 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers (6,67 %)	Cette catégorie mesure la capacité d'autres institutions à fournir les mêmes services qu'une banque défaillante (comme l'offre de substituts). Ces trois indicateurs mesurent aussi la dominance d'une banque sur l'infrastructure financière où elle opère. Plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en matière d'insuffisance des services et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure. De même, le coût que représentera, pour la clientèle de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement risque d'être plus élevé lorsque la banque détient une large part du marché pour ce service.
Complexité (20 %)	10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré (6,67 %) 11. Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente (6,67 %) 12. Actifs de niveau 3 (6,67 %)	Cette catégorie mesure la complexité d'une banque. L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

D'après les indicateurs de l'exercice 2017, la Banque n'a pas été désignée BISM en novembre 2018. Si la Banque est désignée BISM dans l'avenir, les exigences de ratio de fonds propres de la Banque devront inclure le plus élevé des suppléments pour les BISI et les BISM, lesquels sont actuellement de 1 %, comme stipulé dans le projet de ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF publié aux fins de consultation publique en août 2017. De plus, l'exigence réglementaire minimale régissant le ratio de levier de la Banque serait fixée à 3 %, soit l'exigence prévue actuellement par le BSIF et le CBCB. Le supplément pour les BISI et celui pour les BISM, tout comme les exigences régissant le ratio de levier, sont sujets à changement au gré des organismes de réglementation. Le 15 décembre 2016, le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis a adopté une règle définitive établissant la TLAC et les exigences connexes pour les sociétés de portefeuille bancaires américaines désignées BISM et les sociétés de portefeuille intermédiaires d'organisations bancaires étrangères désignées BISM. La règle exige que les institutions visées maintiennent une capacité d'absorption des pertes et une dette à long terme minimales et impose d'autres restrictions et exigences afin que la capacité d'absorption des pertes interne d'une institution visée, dans le cas d'une défaillance, soit suffisante pour redresser la situation. Si la Banque est désignée BISM dans l'avenir, la règle s'appliquera à TD Group US Holding LLC (TDGUS), société de portefeuille intermédiaire de la Banque, de manière progressive.

Le non-respect des exigences minimales de ratio de fonds propres et de TLAC, y compris tout supplément s'appliquant si la Banque est désignée BISM dans l'avenir, pourrait limiter la capacité de la Banque à affecter une partie de ses capitaux et à effectuer certains paiements compensatoires discrétionnaires, et pourrait avoir des répercussions négatives sur la réputation de la TD sur le marché.

Le tableau ci-après présente les résultats des douze indicateurs en ce qui concerne la Banque. L'augmentation des engagements transfrontières découle de la hausse des dépôts et des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension. La croissance de la valeur notionnelle des dérivés de gré à gré est attribuable aux contrats de change à terme de gré à gré et aux swaps de taux d'intérêt.

TABLEAU 24 : INDICATEURS BISM

(en millions de dollars canadiens)

		Aux	
		31 octobre 2018	31 octobre 2017
Catégories (pondération)	Indicateurs		
Activité transfrontière (20 %)	Créances transfrontières	614 504 \$	580 509 \$
	Engagements transfrontières	567 172	457 379
Taille (20 %)	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	1 452 835	1 366 804
Interdépendance (20 %)	Actifs dans le système financier	82 249	81 564
	Passifs dans le système financier	44 761	37 990
	Titres en circulation	363 154	330 694
Substituabilité / infrastructure financière (20 %)	Actifs sous garde	410 970	410 462
	Activité de paiement	28 769 038	27 109 728
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	140 173	134 448
Complexité (20 %)	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	13 382 592	10 266 636
	Titres détenus à des fins de négociation et disponibles à la vente	93 353	92 689
	Actifs de niveau 3	3 352	3 586

Le tableau ci-après présente des détails sur la situation des fonds propres réglementaires de la TD.

TABLEAU 25 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

		Aux		
		31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018
Fonds propres				
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires		52 668 \$	52 389 \$	46 809 \$
Fonds propres de catégorie 1		59 396	59 735	53 403
Total des fonds propres		69 968	70 434	62 769
Actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires pour les composantes suivantes :				
Risque de crédit ¹		370 583	370 044	335 600
Risque de marché		15 735	13 213	11 303
Risque opérationnel		53 006	52 375	49 416
Plancher réglementaire		—	—	44 954
Total		439 324 \$	435 632 \$	441 273 \$
Ratio de fonds propres et ratio de levier				
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹		12,0 %	12,0 %	10,6 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹		13,5	13,7	12,1
Ratio du total des fonds propres ¹		15,9	16,2	14,2
Ratio de levier		4,1	4,2	4,0

¹ Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante d'actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'inclusion du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, les facteurs scalaires sont de 100 %.

Au 31 janvier 2019, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient respectivement de 12,0 %, 13,5 % et 15,9 %. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires est demeuré relativement stable par rapport au ratio de 12,0 % au 31 octobre 2018 puisque la diminution en raison de l'entente sur le programme de fidélisation d'Air Canada, du rachat d'actions ordinaires, des pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel et de l'acquisition de Greystone a été contrebalancée par la croissance interne des fonds propres.

Au 31 janvier 2019, le ratio de levier de la Banque s'établissait à 4,1 %, par rapport à un ratio de levier de 4,2 % au 31 octobre 2018. Le ratio de levier a diminué en raison de l'accroissement de l'exposition découlant de l'application de l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, en partie contrebalancé par la génération des fonds propres et des émissions d'actions privilégiées.

Évolution future des fonds propres réglementaires

L'évolution future des fonds propres réglementaires, en complément aux éléments décrits à la rubrique «Évolution future des fonds propres réglementaires» du rapport annuel 2018, est présentée ci-dessous.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme sur les exigences de fonds propres minimums pour le risque de marché. Les principaux changements apportés à la norme sont : une clarification quant au champ d'application de la norme, une amélioration de l'approche standard pour les risques de change et les instruments sur indices; une révision des pondérations en fonction des risques applicables au risque de taux d'intérêt général, au change et à certaines autres expositions; une révision du processus d'évaluation des modèles internes afin de refléter les risques liés aux pupitres de négociations individuels; et une révision relative à l'identification des facteurs de risque qui sont admissibles à la modélisation interne. La norme entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

En décembre 2018, le CBCB a publié un document consultatif sur les exigences de communication financière relative au ratio de levier. Selon ce document, les banques doivent inclure dans leur communication au titre du troisième pilier, en plus des exigences qu'elles doivent respecter actuellement, le montant de chaque exposition suivante calculé selon une moyenne des valeurs quotidiennes au cours du trimestre : des actifs de cessions temporaires de titres bruts rajustés, des expositions au coût de remplacement des dérivés et des réserves auprès de banques centrales qui sont incluses au bilan. Ces révisions devraient être mises en œuvre au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

En décembre 2018, le BSIF a publié des modifications proposées à la ligne directrice Limites régissant les engagements importants. La version à l'étude apporte certaines modifications au calcul de la limite des expositions importantes, notamment elle redéfinit les fonds propres admissibles en remplaçant le total des fonds propres par les fonds propres de catégorie 1, elle resserre les limites des expositions envers les banques d'importance systémique et elle autorise la reconnaissance des techniques admissibles d'atténuation du risque de crédit. Elle offre également des directives supplémentaires sur le groupement des contreparties liées. Cette ligne directrice devrait être mise en œuvre au cours du premier trimestre de 2020.

En décembre 2018, le CBCB a publié la version définitive des exigences de communication financière au titre du troisième pilier – cadre actualisé. L'actualisation du cadre comprend entre autres les révisions apportées aux exigences de communication et les ajouts découlant de la finalisation des réformes de Bâle III relatifs aux secteurs suivants : le risque de crédit, le risque opérationnel, le ratio de levier et le rajustement de valeur lié au risque de crédit; les actifs pondérés en fonction des risques calculés au moyen des modèles internes de la Banque et selon les approches standard; et un aperçu de la gestion des risques, des actifs pondérés en fonction des risques et des principales mesures prudentielles. Le cadre comporte également de nouvelles exigences de communication relatives au grèvement d'actifs et aux contraintes en matière de distribution de fonds propres. Ces exigences de communication, de concert avec la phase 1 et la phase 2 du projet d'exigences de communication financière au titre du troisième pilier publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, complètent le cadre du troisième pilier. Les exigences de communication relatives aux réformes de Bâle III entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2018, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique modifiée de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions supplémentaires de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a racheté 4,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 69,63 \$ l'action pour une contrepartie totale de 313 millions de dollars.

Le 19 avril 2018, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 75,07 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

TABLEAU 26 : ACTIONS ET AUTRES TITRES

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
	Nombre d'actions / de parts	Nombre d'actions / de parts
Actions ordinaires en circulation	1 832,8	1 830,4
Actions autodétenues – ordinaires	(2,0)	(2,1)
Total des actions ordinaires	1 830,8	1 828,3
Options sur actions		
Droits acquis	6,5	4,7
Droits non acquis	8,2	8,4
Actions privilégiées – catégorie A		
Série 1	20,0	20,0
Série 3	20,0	20,0
Série 5	20,0	20,0
Série 7	14,0	14,0
Série 9	8,0	8,0
Série 11	6,0	6,0
Série 12	28,0	28,0
Série 14	40,0	40,0
Série 16	14,0	14,0
Série 18	14,0	14,0
Série 20	16,0	16,0
Série 22	14,0	–
	214,0	200,0
Actions autodétenues – privilégiées	(0,1)	(0,3)
Total des actions privilégiées	213,9	199,7
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 ¹	–	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ La Fiducie de capital TD III a racheté le 31 décembre 2018 la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 en circulation.

Les actions privilégiées des séries 1, 3, 5, 7, 9, 11, 12, 14, 16, 18, 20 et 22 comprennent des dispositions relatives aux FPUNV. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 1,1 milliard d'actions, en supposant qu'aucun dividende n'est déclaré et à verser sur ces actions privilégiées au moment de la conversion.

Pour les billets et les débentures subordonnés admissibles comme FPUNV, si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait survenir, le nombre maximal d'actions ordinaires qui pourrait être émis serait un total de 2 550 millions d'actions, en supposant qu'il n'y ait aucun intérêt couru ni impayé sur ces billets et débentures subordonnés. Les débentures subordonnées suivantes incluent des dispositions relatives aux FPUNV : débentures subordonnées à 2,692 % venant à échéance le 24 juin 2025, débentures subordonnées à 2,982 % venant à échéance le 30 septembre 2025, débentures subordonnées à 3,589 % venant à échéance le 14 septembre 2028, débentures subordonnées à 3,224 % venant à échéance le 25 juillet 2029, débentures subordonnées à 4,859 % venant à échéance le 4 mars 2031 et débentures subordonnées à 3,625 % venant à échéance le 15 septembre 2031. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque qu'elle prend, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans les entreprises de la TD afin de s'assurer d'atteindre ses objectifs stratégiques futurs.

Les entreprises de la TD et ses activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte d'exploitation actuel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. L'appétit pour le risque de la Banque établit qu'elle prend les risques requis pour bâtir son entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans la stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte individuelle importante; ne mettent pas la TD en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée.

La TD juge qu'il est d'importance critique d'évaluer à intervalles réguliers le contexte dans lequel elle mène ses activités et de cerner les principaux risques et les risques émergents. Ces risques se définissent comme ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur la Banque et sur lesquels les principaux responsables de la gestion du risque s'attendent du fait de l'ampleur possible ou du caractère immédiat de leur incidence.

Ces risques sont cernés par les principaux responsables de la gestion du risque qui en discutent et prennent des mesures à leur égard, en plus d'en faire rapport chaque trimestre au comité du risque du conseil d'administration et au conseil d'administration. Des plans visant à atténuer les principaux risques et les risques émergents sont préparés, suivis et ajustés au besoin.

La structure de gouvernance et l'approche de la Banque pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, consulter la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Pour des renseignements complets sur la structure de gouvernance et sur l'approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2018.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2019.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaillance (ECD), est le montant total auquel la Banque est exposée à la date de la défaillance d'un prêt et est évaluée avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que la Banque utilise pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 27 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – Approches standard et fondée sur les notations internes avancées (NI avancées)¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019			31 octobre 2018		
	Standard	NI avancées	Total	Standard	NI avancées	Total
Expositions de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	3 273 \$	372 929 \$	376 202 \$	3 091 \$	371 450 \$	374 541 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	112 260	112 260	–	112 388	112 388
Autres expositions de détail	13 001	79 782	92 783	12 835	80 513	93 348
Total – Risque de crédit de détail	16 274	564 971	581 245	15 926	564 351	580 277
Expositions autres que de détail						
Entreprises	133 793	349 996	483 789	132 030	346 751	478 781
Emprunteurs souverains	91 117	147 652	238 769	95 411	136 951	232 362
Banques	19 247	100 466	119 713	18 019	110 295	128 314
Total – Expositions autres que de détail	244 157	598 114	842 271	245 460	593 997	839 457
Expositions brutes au risque de crédit	260 431 \$	1 163 085 \$	1 423 516 \$	261 386 \$	1 158 348 \$	1 419 734 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres, ni des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : 1) la valeur à risque (VaR); 2) la VaR en contexte de crise; et 3) les exigences supplémentaires liées au risque (IRC). En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

Liens entre le risque de marché et le bilan

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs et des passifs au bilan entre ceux qui sont exposés aux risques de marché de négociation et ceux qui sont exposés aux risques de marché autre que de négociation. Le risque de marché touchant les actifs et les passifs inclus dans le calcul de la VaR et d'autres mesures employées aux fins des fonds propres exposés au risque de marché réglementaire est classé comme risque de marché de négociation.

TABEAU 28 : LIENS ENTRE LE RISQUE DE MARCHÉ ET LE BILAN

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)										Aux
	31 janvier 2019				31 octobre 2018					
	Risque de Bilan négociation	Risque de marché de autre que de négociation	Autres	Bilan	Risque de marché de négociation	Risque de marché autre que de négociation	Autres	Risque de marché autre que de négociation – sensibilité au risque primaire		
Actifs exposés au risque de marché										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	31 671 \$	244 \$	31 427 \$	– \$	30 720 \$	729 \$	29 991 \$	– \$	Risque de taux d'intérêt	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	122 070	118 962	3 108	–	127 897	125 437	2 460	–	Risque de taux d'intérêt	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	3 875	–	3 875	–	4 015	–	4 015	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt	
Dérivés	45 094	41 510	3 584	–	56 996	53 087	3 909	–	risque de taux d'intérêt	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 760	–	3 760	–	3 618	–	3 618	–	Risque de taux d'intérêt	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	126 253	–	126 253	–	130 600	–	130 600	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt	
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	107 162	–	107 162	–	107 171	–	107 171	–	Risque de change, risque de taux d'intérêt	
Valeurs mobilières prises en pension	132 430	4 384	128 046	–	127 379	3 920	123 459	–	Risque de taux d'intérêt	
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	648 468	–	648 468	–	646 393	–	646 393	–	Risque de taux d'intérêt	
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 881	–	17 881	–	17 267	–	17 267	–	Risque de taux d'intérêt	
Participation dans TD Ameritrade	8 679	–	8 679	–	8 445	–	8 445	–	Risque de position sur titres de participation	
Autres actifs ¹	1 610	–	1 610	–	1 751	–	1 751	–	Risque de taux d'intérêt	
Actifs non exposés au risque de marché	73 553	–	–	73 553	72 651	–	–	72 651		
Total de l'actif	1 322 506	165 100	1 083 853	73 553	1 334 903	183 173	1 079 079	72 651		
Passifs exposés au risque de marché										
Dépôts détenus à des fins de transaction	82 559	7 774	74 785	–	114 704	6 202	108 502	–	Risque de taux d'intérêt	
Dérivés	42 665	38 413	4 252	–	48 270	44 119	4 151	–	Risque de position sur titres de participation, risque de change, risque de taux d'intérêt	
Passifs de titrisation à la juste valeur	12 294	12 294	–	–	12 618	12 618	–	–	Risque de taux d'intérêt	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26 885	5	26 880	–	16	2	14	–	Risque de taux d'intérêt	
Dépôts	849 338	–	849 338	–	851 439	–	851 439	–	Risque de taux d'intérêt	
Acceptations	17 881	–	17 881	–	17 269	–	17 269	–	Risque de taux d'intérêt	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	38 890	36 874	2 016	–	39 478	37 323	2 155	–	Risque de taux d'intérêt	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	94 762	2 712	92 050	–	93 389	3 797	89 592	–	Risque de taux d'intérêt	
Passifs de titrisation au coût amorti	13 986	–	13 986	–	14 683	–	14 683	–	Risque de taux d'intérêt	
Billets et débentures subordonnés	8 893	–	8 893	–	8 740	–	8 740	–	Risque de taux d'intérêt	
Autres passifs ¹	16 811	–	16 811	–	16 134	–	16 134	–	Risque de position sur titres de participation, risque de taux d'intérêt	
Passifs et capitaux propres non exposés au risque de marché	117 542	–	–	117 542	118 163	–	–	118 163		
Total du passif et des capitaux propres	1 322 506 \$	98 072 \$	1 106 892 \$	117 542 \$	1 334 903 \$	104 061 \$	1 112 679 \$	118 163 \$		

¹ Se rapportent aux prestations de retraite, aux assurances et aux passifs liés aux entités structurées.

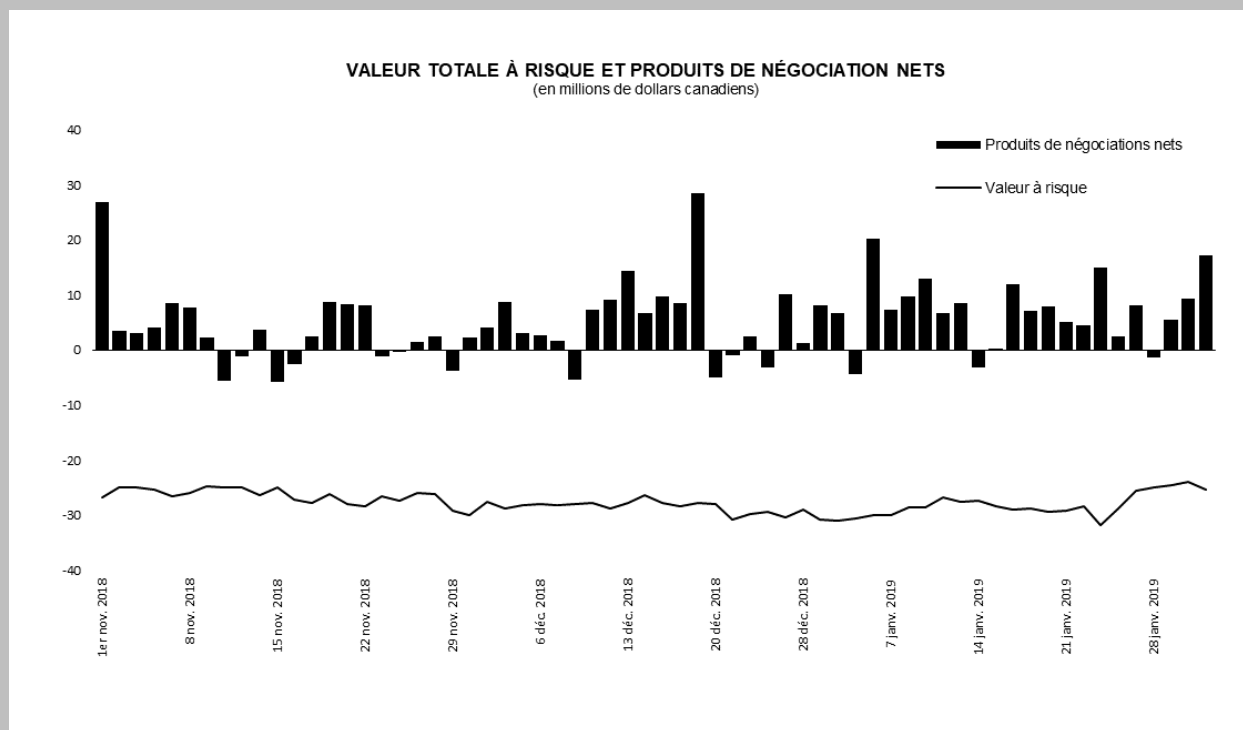
Calcul de la VaR

La TD calcule la VaR quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux des 259 derniers jours de Bourse pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte-Carlo. Le modèle de risque idiosyncratique propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratique sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente, à une date particulière, l'utilisation de la VaR quotidienne et les produits de négociation nets, présentés en équivalence fiscale, dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits de négociation nets comprennent les produits de négociation et les produits d'intérêts nets liés aux positions des portefeuilles de négociation de la Banque utilisés pour la gestion des fonds propres exposés au risque de marché. Le trimestre clos le 31 janvier 2019 a compté 14 jours de pertes de négociation et les produits de négociations nets ont été positifs pendant 78 % des jours de Bourse. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la VaR.



La VaR constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- la VaR recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions;
- elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi;
- elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la VaR.

La Banque améliore sans cesse ses méthodes pour calculer la VaR et elle prévoit de nouvelles mesures du risque qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la VaR, la Banque se sert de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et pour les fonds propres. Ces paramètres comprennent la VaR en contexte de crise, les IRC, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la VaR en contexte de crise

Outre la VaR, la Banque calcule aussi la VaR en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La VaR en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La VaR en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la VaR liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de Bourse (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la VaR en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la VaR en contexte de crise est établie trimestriellement. La VaR en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les IRC sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaillance. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte-Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les IRC, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Les IRC sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. Les IRC font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Le tableau qui suit présente les mesures du portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les					
	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 janvier 2018			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	12,0 \$	12,9 \$	17,2 \$	8,2 \$	12,5 \$	9,0 \$
Risque d'écart de taux	15,6	19,7	22,5	15,6	14,6	9,2
Risque de position sur titres de participation	9,1	7,1	10,6	5,1	5,7	7,6
Risque de change	6,8	6,5	10,2	2,8	5,3	3,7
Risque sur marchandises	2,4	2,6	4,8	1,6	3,3	2,7
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	16,0	20,2	23,5	16,0	16,2	14,2
Effet de diversification ¹	(36,7)	(41,4)	négl. ²	négl.	(34,3)	(27,2)
Valeur à risque totale (une journée)	25,2	27,6	31,8	23,9	23,3	19,2
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	39,6	60,5	84,4	39,6	46,6	39,0
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	192,8 \$	232,6 \$	266,9 \$	192,8 \$	185,8 \$	207,3 \$

¹ La VaR globale est moins élevée que la somme de la VaR des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

La VaR moyenne a augmenté par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse du risque propre à des titres de créance attribuable à la combinaison des variations des positions dans des obligations de gouvernement et des obligations du secteur financier et des fluctuations des taux du marché. La VaR moyenne en contexte de crise a augmenté par rapport à celle du trimestre précédent et à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent du fait des positions de risque de taux d'intérêt aux États-Unis.

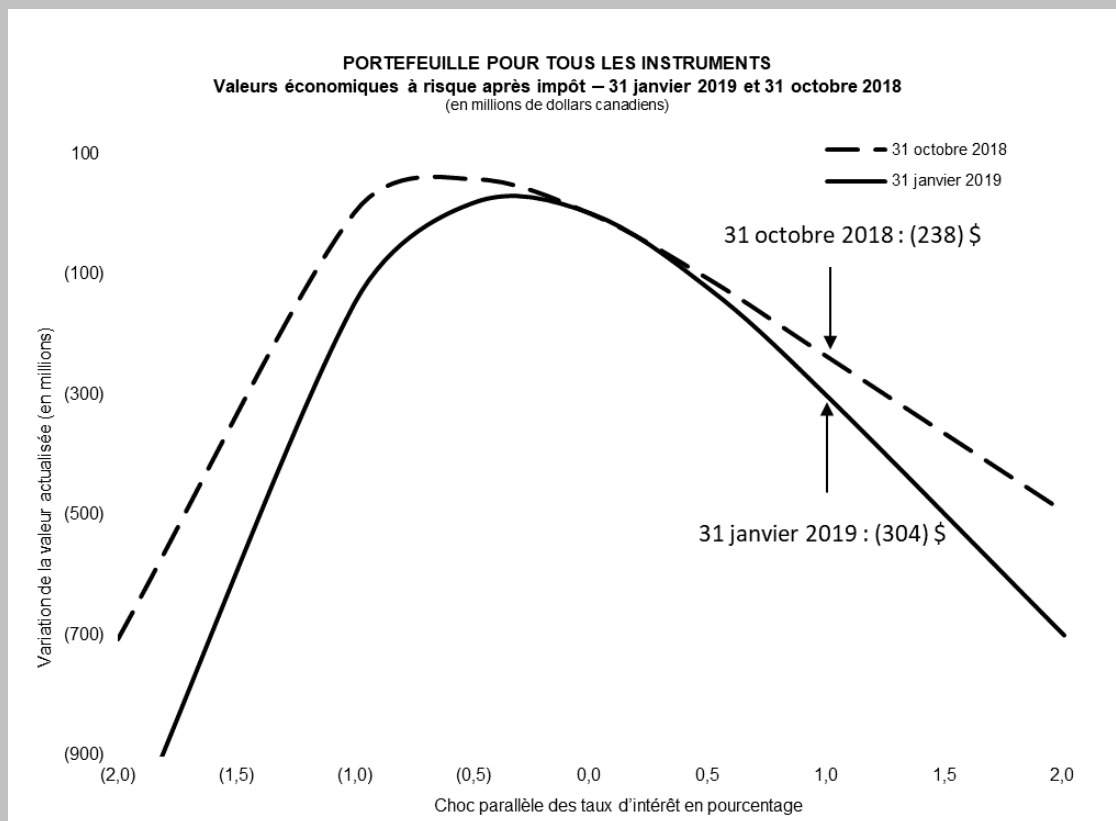
L'augmentation des IRC moyennes en regard de celles du trimestre précédent et du trimestre correspondant de l'exercice précédent découle des positions dans des banques canadiennes.

Validation du modèle de la VaR

La Banque utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la VaR afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la VaR. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les IRC doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de contrôles prudentiels *ex post* standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les IRC, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante à l'aide de certains points de référence par rapport aux résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente l'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt mesurée par la valeur économique à risque, à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction, utilisés dans le cadre de la gestion du taux d'intérêt structurel. Elle tient compte du risque de taux d'intérêt des produits bancaires personnels et commerciaux (les prêts et les dépôts) ainsi que du financement connexe, des placements et des actifs liquides de haute qualité (HQLA) connexes. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée de son portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan et des profils présumés de produits non sensibles aux taux d'intérêt, qui résulte d'un choc défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts nets futurs.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des placements de gros, des instruments de financement, d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 janvier 2019, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 304 millions de dollars (baisse de 238 millions de dollars au 31 octobre 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une baisse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 149 millions de dollars (hausse de 2 millions de dollars au 31 octobre 2018) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le risque de taux d'intérêt, ou la valeur économique à risque, des activités d'assurance n'est pas présenté dans le graphique ci-dessus. Le risque de taux d'intérêt des activités d'assurance est géré au moyen de limites et de processus définis de contrôle du risque, établis et régis par le conseil d'administration du sous-secteur de l'assurance.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019		31 octobre 2018		31 janvier 2018		Aux
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	
Dollar canadien	(58) \$	1 \$	(41) \$	(17) \$	(28) \$	(56) \$	
Dollar américain	(246)	(150)	(197)	19	(275)	(36)	
	(304) \$	(149) \$	(238) \$	2 \$	(303) \$	(92) \$	

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières et de ne pas être en mesure de mobiliser des fonds ou de monétiser des actifs à des prix raisonnables en temps opportun. Les obligations financières peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, des engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ DE LA TD

La Banque maintient une approche prudente et disciplinée de gestion de son exposition éventuelle au risque de liquidité. La Banque cible un horizon de survie de 90 jours dans des conditions de stress combiné propres aux banques et à l'échelle du marché, et des réserves minimales selon les exigences réglementaires prescrites par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. D'après cette norme, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de liquidité à court terme (LCR) d'au moins 100 %. La Banque exerce ses activités selon une approche de financement prudente, en privilégiant les dépôts comme principale source de financement tout en ayant la possibilité d'accéder rapidement aux diverses modalités et devises et divers types de financement des marchés du financement de gros de façon à assurer une exposition faible à toute contraction soudaine de la capacité de financement de gros et à réduire les écarts structurels de liquidité. En outre, la Banque maintient un plan de liquidité d'urgence détaillé afin d'être fin prête à la reprise par suite d'une éventuelle crise de liquidité. Les stratégies de gestion et les mesures qui en découlent comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré, conçu de façon à assurer une exposition faible aux causes connues de risque de liquidité et la conformité aux exigences réglementaires.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres de la TD surveille le programme de gestion du risque de liquidité de la Banque. Ce programme est élaboré de façon à veiller à ce que des structures et des politiques de gestion efficace soient en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. Le Forum général sur les liquidités, un sous-comité du comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres, comprend des cadres supérieurs des groupes Gestion de la trésorerie et du bilan, Gestion du risque et Finances ainsi que du secteur Services bancaires de gros, et relève et surveille les risques de liquidité de la Banque. La gestion du risque de liquidité incombe au chef, Gestion de la trésorerie et du bilan, alors que la surveillance et la remise en question sont assurées par le comité de gestion de l'actif et du passif et des fonds propres et, de manière indépendante, par Gestion du risque. Le comité du risque du conseil d'administration revoit régulièrement la situation de trésorerie de la Banque et approuve semestriellement le cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque et annuellement les politiques connexes.

D'après les règles prudentielles resserrées visant les sociétés de portefeuille bancaires et les organisations bancaires étrangères, la Banque a établi TDGUS en tant que IHC de la TD aux États-Unis et a créé une unité d'exploitation combinée aux États-Unis (CUSO) qui comprend l'IHC et le réseau des succursales et d'agences de la TD aux États-Unis. TDGUS et la CUSO sont toutes deux soumises aux exigences de liquidité imposées par les nouvelles normes prudentielles américaines, en plus d'être soumises au cadre de gestion de la liquidité de la TD.

L'appétit pour les risques de liquidité et l'approche de la Banque pour la gestion des risques de liquidité sont demeurés en grande partie identiques à celles décrites dans le rapport annuel 2018 de la Banque. Pour des renseignements complets sur les risques de liquidité, se reporter à la rubrique «Risque de liquidité» du rapport annuel 2018 de la Banque.

ACTIFS LIQUIDES

Les actifs liquides non grevés que la Banque détient pour répondre à ses obligations en matière de liquidité doivent être des titres de haute qualité que la Banque croit être rapidement convertissables en liquidités en contexte de crise, moyennant une perte minimale de la valeur marchande. Les actifs liquides non grevés sont représentés selon un cadre d'écart cumulatif des liquidités après rajustements pour tenir compte de la capacité d'absorption du marché, des délais de règlement et d'autres restrictions connues qui limitent la vente des actifs ou leur cession en garantie possible. Dans l'ensemble, la Banque ne s'attend qu'à un rajustement à la baisse modeste des valeurs de marché compte tenu de la qualité élevée du crédit et de la liquidité de son portefeuille d'actifs liquides sous-jacents.

Les actifs détenus par la Banque pour répondre à ses obligations en matière de liquidité sont présentés dans les tableaux ci-après. Les tableaux excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la Banque en raison de restrictions de placement.

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Aux

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
31 janvier 2019						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 018 \$	– \$	2 018 \$	– %	161 \$	1 857 \$
Obligations du gouvernement du Canada	14 285	56 195	70 480	13	40 525	29 955
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 208	49	42 257	7	4 310	37 947
Obligations de gouvernements provinciaux	14 256	18 908	33 164	6	22 112	11 052
Obligations de sociétés émettrices	4 928	4 214	9 142	2	3 949	5 193
Actions	6 922	2 470	9 392	2	5 624	3 768
Autres titres ou prêts négociables	4 154	447	4 601	1	337	4 264
Total (libellé en dollars canadiens)	88 771	82 283	171 054	31	77 018	94 036
Trésorerie et montants à recevoir de banques	26 327	–	26 327	5	28	26 299
Obligations du gouvernement des États-Unis	31 779	33 216	64 995	12	29 442	35 553
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	48 472	6 832	55 304	10	16 379	38 925
Autres obligations souveraines	52 558	39 670	92 228	16	29 529	62 699
Obligations de sociétés émettrices	76 697	2 722	79 419	14	7 405	72 014
Actions	31 616	33 202	64 818	11	30 671	34 147
Autres titres ou prêts négociables	5 620	659	6 279	1	967	5 312
Total (non libellé en dollars canadiens)	273 069	116 301	389 370	69	114 421	274 949
Total	361 840 \$	198 584 \$	560 424 \$	100 %	191 439 \$	368 985 \$

31 octobre 2018

Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 002 \$	– \$	3 002 \$	1 %	1 098 \$	1 904 \$
Obligations du gouvernement du Canada	18 256	63 463	81 719	14	47 572	34 147
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	39 649	42	39 691	6	3 057	36 634
Obligations de gouvernements provinciaux	12 720	19 241	31 961	5	23 651	8 310
Obligations de sociétés émettrices	6 622	3 767	10 389	2	3 769	6 620
Actions	10 554	1 637	12 191	2	6 028	6 163
Autres titres ou prêts négociables	2 655	349	3 004	1	277	2 727
Total (libellé en dollars canadiens)	93 458	88 499	181 957	31	85 452	96 505
Trésorerie et montants à recevoir de banques	24 046	–	24 046	4	28	24 018
Obligations du gouvernement des États-Unis	30 163	37 691	67 854	12	32 918	34 936
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	47 150	927	48 077	8	7 522	40 555
Autres obligations souveraines	56 034	45 912	101 946	18	41 993	59 953
Obligations de sociétés émettrices	78 160	1 576	79 736	14	7 234	72 502
Actions	33 514	37 666	71 180	12	32 206	38 974
Autres titres ou prêts négociables	4 786	4	4 790	1	191	4 599
Total (non libellé en dollars canadiens)	273 853	123 776	397 629	69	122 092	275 537
Total	367 311 \$	212 275 \$	579 586 \$	100 %	207 544 \$	372 042 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

Aux

	31 janvier 2019	31 octobre 2018
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	131 008 \$	136 544 \$
Filiales bancaires	217 237	217 565
Succursales à l'étranger	20 740	17 933
Total	368 985 \$	372 042 \$

La moyenne mensuelle des actifs liquides (compte non tenu de ceux détenus par les filiales d'assurances) de la Banque pour les trimestres clos les 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018 est présentée dans le tableau ci-après.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ²	Total des actifs liquides	% du total	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ²
						31 janvier 2019
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 583 \$	– \$	2 583 \$	– %	451 \$	2 132 \$
Obligations du gouvernement du Canada	15 721	57 341	73 062	12	42 228	30 834
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	42 274	40	42 314	7	3 890	38 424
Obligations de gouvernements provinciaux	13 372	19 900	33 272	6	23 001	10 271
Obligations de sociétés émettrices	5 349	4 017	9 366	2	3 845	5 521
Actions	7 367	2 972	10 339	2	6 220	4 119
Autres titres ou prêts négociables	3 414	465	3 879	1	345	3 534
Total (libellé en dollars canadiens)	90 080	84 735	174 815	30	79 980	94 835
Trésorerie et montants à recevoir de banques	30 137	–	30 137	5	28	30 109
Obligations du gouvernement des États-Unis	33 103	38 549	71 652	12	35 498	36 154
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	49 877	6 911	56 788	10	17 436	39 352
Autres obligations souveraines	54 201	42 376	96 577	16	30 857	65 720
Obligations de sociétés émettrices	79 597	2 800	82 397	14	7 109	75 288
Actions	33 735	35 711	69 446	12	31 206	38 240
Autres titres ou prêts négociables	5 763	239	6 002	1	677	5 325
Total (non libellé en dollars canadiens)	286 413	126 586	412 999	70	122 811	290 188
Total	376 493 \$	211 321 \$	587 814 \$	100 %	202 791 \$	385 023 \$

31 octobre 2018						
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 200 \$	– \$	4 200 \$	1 %	935 \$	3 265 \$
Obligations du gouvernement du Canada	16 586	61 096	77 682	13	44 245	33 437
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40 487	43	40 530	7	3 496	37 034
Obligations de gouvernements provinciaux	12 208	18 597	30 805	5	23 316	7 489
Obligations de sociétés émettrices	6 382	3 814	10 196	2	2 890	7 306
Actions	11 202	2 015	13 217	2	5 225	7 992
Autres titres ou prêts négociables	2 662	400	3 062	1	265	2 797
Total (libellé en dollars canadiens)	93 727	85 965	179 692	31	80 372	99 320
Trésorerie et montants à recevoir de banques	28 225	–	28 225	5	28	28 197
Obligations du gouvernement des États-Unis	31 039	37 601	68 640	12	35 498	33 142
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	46 720	966	47 686	8	8 100	39 586
Autres obligations souveraines	54 256	49 743	103 999	18	43 555	60 444
Obligations de sociétés émettrices	76 491	1 557	78 048	13	6 584	71 464
Actions	33 840	36 898	70 738	12	32 668	38 070
Autres titres ou prêts négociables	4 671	25	4 696	1	590	4 106
Total (non libellé en dollars canadiens)	275 242	126 790	402 032	69	127 023	275 009
Total	368 969 \$	212 755 \$	581 724 \$	100 %	207 395 \$	374 329 \$

¹ Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait aux activités d'emprunt ou de prêt garanti et de prise en pension et de mise en pension.

² Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides moyens détenus par La Banque Toronto-Dominion ainsi que par diverses filiales canadiennes et étrangères et des succursales à l'étranger sont résumés dans le tableau suivant :

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS NON GREVÉS PAR LA BANQUE, LES FILIALES ET LES SUCCURSALES

(en millions de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	134 578 \$	138 695 \$
Filiales bancaires	227 337	216 779
Succursales à l'étranger	23 108	18 855
Total	385 023 \$	374 329 \$

GRÈVEMENT D'ACTIFS

Dans le cadre des activités courantes de la Banque, des actifs sont donnés en garantie afin d'obtenir du financement, soutenir les activités de négociation et de courtage et participer à des systèmes de compensation et de règlement. Un sommaire des actifs grevés et non grevés (compte non tenu des actifs détenus par des filiales d'assurances) figure dans le tableau ci-dessous pour indiquer les actifs utilisés ou disponibles à des fins de financement éventuel.

TABEAU 35 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)						Aux
	Grevés ¹		Non grevés			
	Donnés en garantie ²	Autres ³	Disponibles comme garantie ⁴	Autres ⁵	Total des actifs	Actifs grevés en pourcentage du total des actifs
	31 janvier 2019					
Trésorerie et montants à recevoir de banques	126 \$	– \$	– \$	4 255 \$	4 381 \$	– %
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	4 115	101	24 005	3 450	31 671	0,3
Valeurs mobilières, prêts détenus à des fins de transaction et autres ⁶	65 962	12 250	269 497	15 411	363 120	5,9
Dérivés	–	–	–	45 094	45 094	–
Valeurs mobilières prises en pension ⁷	–	–	–	132 430	132 430	–
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 581	58 291	82 866	482 730	648 468	6,3
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	17 881	17 881	–
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	8 679	8 679	–
Goodwill	–	–	–	16 941	16 941	–
Autres immobilisations incorporelles	–	–	–	2 647	2 647	–
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	–	–	5 353	5 353	–
Actifs d'impôt différé	–	–	–	2 266	2 266	–
Autres actifs ⁸	759	–	–	42 816	43 575	0,1
Total des actifs au bilan	95 543 \$	70 642 \$	376 368 \$	779 953 \$	1 322 506 \$	12,6 %
Éléments hors bilan⁹						
Valeurs mobilières prises en pension	128 819	–	19 563	(132 430)		
Emprunts de valeurs mobilières et sûretés reçues	42 299	1 503	13 494	–		
Prêts sur marge et autre activité de la clientèle	9 874	–	18 030	(12 829)		
Total des éléments hors bilan	180 992	1 503	51 087	(145 259)		
Total	276 535 \$	72 145 \$	427 455 \$	634 694 \$		
31 octobre 2018						
Total des actifs au bilan	100 719 \$	72 086 \$	377 068 \$	785 030 \$	1 334 903 \$	12,9 %
Total des éléments hors bilan	185 323	559	57 845	(142 072)		
Total	286 042 \$	72 645 \$	434 913 \$	642 958 \$		

¹ Le grèvement d'actifs a été analysé pour chaque actif pris isolément. Lorsqu'un actif en particulier est grevé et que la Banque présente cet actif au bilan et hors bilan, aux fins de la présentation de cette information, l'actif présenté au bilan et hors bilan est classé comme grevé conformément à la pratique courante.

² Représentent les actifs qui ont été fournis à l'externe pour soutenir les opérations quotidiennes de la Banque, y compris les cessions temporaires de titres, la compensation et les paiements, et les transactions sur dérivés. Incluent également les actifs qui ont été affectés en garantie à la Federal Home Loan Bank (FHLB) afin de soutenir les activités des Services de détail aux États-Unis.

³ Actifs qui soutiennent des activités de financement à long terme de la TD, actifs affectés en garantie contre des passifs au titre de la titrisation, actifs détenus par des véhicules de titrisation consolidés ou dans des portefeuilles en vue de l'émission d'obligations sécurisées.

⁴ Actifs qui sont disponibles facilement dans leur forme juridique actuelle pour générer du financement ou soutenir les besoins en matière de garantie. Cette catégorie inclut les actifs de la FHLB comptabilisés qui demeurent inutilisés et les valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance qui peuvent être cédées en garantie, quoique peu fréquemment cédées en pratique.

⁵ Actifs qui ne peuvent servir à soutenir les besoins de financement ou les besoins en matière de garantie dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont admissibles éventuellement comme garantie de programme de financement (p. ex., les prêts hypothécaires assurés par la SCHL qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*).

⁶ Les valeurs mobilières comprennent les prêts détenus à des fins de transaction, les valeurs mobilières, les actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net et les autres actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les titres de créance au coût amorti.

⁷ Les actifs présentés comme valeurs mobilières prises en pension représentent la valeur des prêts consentis, et non la valeur de la sûreté reçue.

⁸ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir des courtiers et des clients.

⁹ Les éléments hors bilan comprennent la valeur des sûretés sur des valeurs mobilières reçues dans le cadre des prises en pension, des emprunts de valeurs mobilières, des prêts sur marge et autre activité de la clientèle. La valeur des prêts relatifs à des opérations de prises en pension et aux activités de prêts sur marge et de la clientèle est soustraite de la catégorie Autres des actifs non grevés au bilan.

SIMULATIONS DE CRISE DE LIQUIDITÉ ET PLANS DE LIQUIDITÉ D'URGENCE

Outre le scénario de «stress combiné critique», la TD effectue des simulations de crise de liquidité au moyen d'une multitude de scénarios différents. Ces scénarios de crise constituent une combinaison d'événements propres à la TD et d'événements de crise généralisés à l'ensemble des marchés, qui sont conçus pour tester l'incidence des facteurs de risque importants pour le profil de risque de la TD. Les évaluations de la liquidité font également partie du programme d'évaluation des facteurs de crise à l'échelle de la Banque. Les résultats de ces scénarios de crise servent à informer les actions inscrites dans les plans de financement d'urgence de la Banque.

La Banque a en place des plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise et pour les filiales qui exercent leurs activités dans les territoires intérieurs et les territoires étrangers (plans de liquidité d'urgence régionaux). Les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise fournissent un cadre formel afin de gérer les situations de liquidité imprévues qui, par conséquent, fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque. Ce cadre décrit les différentes étapes d'un plan d'urgence fondées sur la gravité et la durée de la situation de liquidité et énumère les protocoles de gouvernance et les mesures de sortie de crise appropriées pour chacune des étapes. Pour chaque mesure de sortie de crise, il fournit les principales mesures opérationnelles pour mettre en œuvre la mesure. Les plans de liquidité d'urgence régionaux énumèrent les mesures de sortie de crise visant à traiter les événements de crise particuliers à chaque région. Les mesures et la structure de gouvernance proposées dans les plans de liquidité d'urgence au niveau de l'entreprise sont alignées sur le plan de sortie de crise de la Banque.

NOTATIONS DE CRÉDIT

Les notations de crédit ont une incidence sur les coûts d'emprunt et la capacité à mobiliser des capitaux de la TD. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement, accroître les obligations de fournir des sûretés, réduire l'accès aux marchés financiers et nuire à la capacité de la Banque de conclure des transactions sur dérivés.

Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment la solidité financière, la situation concurrentielle et la situation de trésorerie de la Banque, de même que de facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 36 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Ancienne notation de la dette de premier rang ²	Notation de la dette de premier rang ³	Au 31 janvier 2019	
				Perspectives	
Moody's	P-1	Aa1	Aa3	Stable	
S&P	A-1+	AA-	A	Stable	
DBRS	R-1 (haut)	AA	Aa (bas)	Positive	

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/renseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

² Comprend a) la dette de premier rang émise avant le 23 septembre 2018; et b) la dette de premier rang émise à partir du 23 septembre 2018 qui est exclue du régime de recapitalisation interne des banques, y compris la dette dont la durée initiale est de moins de 400 jours et la plupart des billets structurés.

³ Assujettie à une conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

La Banque examine régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Le tableau suivant présente les sûretés additionnelles qui auraient pu être exigées aux termes de contrats par les contreparties de dérivés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans des notations de crédit de la Banque.

TABLEAU 37 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)	Moyenne pour les trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Abaissement de un cran	56 \$	46 \$
Abaissement de deux crans	56	48
Abaissement de trois crans	458	458

¹ Les exigences de sûretés ci-dessus sont fondées sur l'annexe de soutien au crédit pour les contreparties figurant au contrat et sur les notations de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation pertinentes.

RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME

Le LCR, mesure selon Bâle III, correspond au quotient de l'encours des HQLA non grevés sur les besoins de sorties nettes de trésorerie pour les 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité.

La Banque doit maintenir un LCR de plus de 100 % dans des conditions d'exploitation normales selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Le LCR de la Banque est calculé selon les paramètres des scénarios de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, y compris selon les critères d'admissibilité et la décote des HQLA, les taux de retrait des dépôts, et les autres taux de sorties et d'entrées de trésorerie prescrits par la ligne directrice. Les HQLA admissibles aux fins du calcul du LCR selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF sont constitués essentiellement de réserves auprès de banques centrales, de titres émis ou garantis par des emprunteurs souverains et de titres de haute qualité émis par des entités non financières.

Le tableau ci-dessous présente la position quotidienne moyenne propre au LCR de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2019.

TABLEAU 38 : RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME MOYEN SELON BÂLE III¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos le</i>	
	31 janvier 2019	
	Valeur non pondérée totale (moyenne)²	Valeur pondérée totale (moyenne)³
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	s. o.⁴ \$	213 982 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	475 794 \$	33 707 \$
Dépôts stables ⁵	198 186	5 946
Dépôts moins stables	277 608	27 761
Financement de gros non garanti, dont :	240 154	119 162
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives ⁶	98 011	23 310
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	105 057	58 766
Dettes non garanties	37 086	37 086
Financement de gros garanti	s. o.	13 465
Exigences supplémentaires, dont :	201 542	55 020
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	29 002	15 906
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	6 729	6 729
Facilités de crédit et de liquidité	165 811	32 385
Autres obligations de financement contractuelles	8 219	3 460
Autres obligations de financement conditionnelles ⁷	581 689	9 129
Total des sorties de trésorerie	s. o. \$	233 943 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis	178 632 \$	19 649 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	14 767	6 812
Autres entrées de trésorerie	44 215	44 215
Total des entrées de trésorerie	237 614 \$	70 676 \$
	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
	Valeur ajustée totale	Valeur ajustée totale
Total des actifs liquides de haute qualité⁸	213 982 \$	206 490 \$
Total des sorties nettes de trésorerie⁹	163 267	160 426
Ratio de liquidité à court terme	131 %	129 %

¹ Le LCR pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 représente la moyenne des 62 données quotidiennes du trimestre.

² Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

³ Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes des HQLA ou des taux des entrées et des sorties de trésorerie prescrits par la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁴ Sans objet.

⁵ Selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, les dépôts stables des clients de détail et des petites et moyennes entreprises (PME) représentent des dépôts assurés qui sont soit placés sur des comptes courants, soit détenus par des déposants qui entretiennent avec la Banque d'autres relations durables qui rendent un retrait très improbable.

⁶ Les dépôts opérationnels des clients autres que des PME sont des dépôts conservés par la Banque afin d'accéder plus aisément aux fonctions de paiement et de règlement. Ces activités comprennent les services de compensation, de garde et de gestion de trésorerie.

⁷ Comprennent les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les fonds de placement monétaires à capital garanti, l'encours des titres de dette ayant une échéance supérieure à 30 jours et d'autres sorties contractuelles de trésorerie. La TD n'a aucune obligation contractuelle de racheter l'encours de ces titres de dette de la TD et, par conséquent, un taux de sorties de trésorerie de 0 % a été appliqué conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

⁸ Les HQLA ajustés sont présentés compte tenu de la décote des actifs et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les HQLA compte tenu de la décote sont plafonnés à 40 % pour le niveau 2 et à 15 % pour le niveau 2B).

⁹ Les sorties nettes de trésorerie ajustées sont présentées compte tenu des taux des entrées et des sorties de trésorerie et des plafonds applicables, comme la ligne directrice sur les normes de liquidité le prescrit (les entrées de trésorerie sont plafonnées à 75 % des sorties de trésorerie).

Le LCR moyen de la Banque de 131 % pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 continue à satisfaire aux exigences réglementaires.

La Banque détient une variété d'actifs liquides en proportion des besoins de liquidité de l'organisation. Un bon nombre de ces actifs sont admissibles à titre de HQLA selon la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. La moyenne des HQLA de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 a été de 214 milliards de dollars (206 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2018), les actifs du niveau 1 représentant 79 % (80 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2018). Les HQLA comme présentés de la Banque ne tiennent pas compte des HQLA excédentaires des Services de détail aux États-Unis, conformément aux exigences de la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, afin de refléter les motifs de transfert de liquidités entre les Services de détail aux États-Unis et leurs sociétés affiliées faisant partie de la Banque en conformité avec les règlements de la Réserve fédérale des États-Unis. En excluant les HQLA excédentaires, le LCR des Services de détail aux États-Unis se trouve effectivement plafonné à 100 % avant la consolidation totale de la Banque.

Comme il est décrit à la rubrique «Mode de gestion du risque de liquidité de la TD» du rapport annuel 2018 de la Banque, la Banque gère les HQLA et les autres réserves de liquidités selon ce qui est le plus exigeant entre le montant requis pour l'excédent de 90 jours de la TD et la cible de réserves de fonds propres supérieurs aux minimums réglementaires au moyen du LCR et des flux de trésorerie nets cumulatifs. Par conséquent, le total des HQLA est soumis à un rééquilibrage continu en fonction des besoins de liquidités projetés.

FINANCEMENT

La Banque a accès à une variété de sources de financement garanties et non garanties. Les activités de financement de la Banque sont menées conformément à la politique de gestion de la liquidité, laquelle exige que tous les actifs soient financés selon la durée appropriée et selon un profil de diversification prudent.

L'approche principale de gestion des activités de financement de la Banque consiste à maximiser l'utilisation des dépôts mobilisés par l'entremise des services bancaires aux particuliers et des services bancaires commerciaux. Le tableau ci-dessous illustre l'importante réserve de dépôts personnels et commerciaux de la Banque et les comptes de passage de ses activités de gestion de patrimoine et de TD Ameritrade (collectivement, les dépôts personnels et commerciaux) qui comptent pour plus de 70 % du financement total.

TABLEAU 39 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019	Aux 31 octobre 2018
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail au Canada	363 193 \$	359 473 \$
Dépôts personnels et commerciaux – Services de détail aux États-Unis	346 495	346 624
Autres dépôts	33	36
Total	709 721 \$	706 133 \$

La Banque a différents programmes actifs de financement de gros externe à terme (plus de un an) inscrits pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. La Banque recourt également à du financement à terme sous forme de billets de premier rang du Canada, de titres adossés à des créances hypothécaires du Canada en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, d'obligations hypothécaires du Canada, des titres de créance émis en Australie et de billets adossés à des créances sur cartes de crédit (la Fiducie de cartes de crédit Evergreen). Le financement de gros de la Banque est réparti par région, par monnaie et par type de financement. La Banque recourt à du financement à court terme (un an ou moins) au moyen de certificats de dépôt et du papier commercial.

Le tableau suivant présente les programmes de financement à terme inscrits de la Banque par région ainsi que le montant de financement de chacun.

Canada	États-Unis	Europe
Programme de titres de fiducie de capital (10 milliards de dollars)	Programme de titres de fiducie de capital et de créance inscrit à la SEC des États-Unis (F-3) (40 milliards de dollars US)	Programme d'obligations sécurisées législatives inscrit à la United Kingdom Listing Authority (UKLA) (50 milliards de dollars)
Programme de billets à moyen terme de premier rang liés du Canada (4 milliards de dollars)		Programme de billets à moyen terme – marché européen inscrit à la UKLA (20 milliards de dollars US)
Programme de titres adossés à des créances – lignes de crédit domiciliaires (Genesis Trust II) (7 milliards de dollars)		

La Banque évalue régulièrement les occasions de diversification de son financement dans de nouveaux marchés et auprès de nouveaux investisseurs afin de gérer le risque de financement et les coûts. Le tableau ci-après présente la ventilation de la dette à terme de la Banque par monnaie et type de financement. Le financement à terme pour le trimestre clos le 31 janvier 2019 s'est élevé à 122,3 milliards de dollars (127,7 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 octobre 2018).

TABLEAU 40 : FINANCEMENT À LONG TERME

	31 janvier 2019	Aux 31 octobre 2018
Financement à long terme par devise		
Dollar canadien	33 %	32 %
Dollar américain	38	39
Euro	19	19
Livre sterling	7	7
Autres	3	3
Total	100 %	100 %
Financement à long terme par type		
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	53 %	55 %
Obligations sécurisées	30	29
Titrisation de prêts hypothécaires ¹	12	12
Titres adossés à des créances mobilières à terme	5	4
Total	100 %	100 %

¹ La titrisation de prêts hypothécaires est présentée compte non tenu des activités de négociation de prêts hypothécaires résidentiels.

La Banque maintient des limites de concentration à l'égard des montants des dépôts de gros à court terme de façon à ne pas dépendre de petits groupes de clients déposants comme source de financement. Qui plus est, elle limite la concentration des échéances à court terme du financement de gros afin de réduire les expositions au risque de refinancement durant un événement de stress.

Le tableau ci-dessous présente la durée restante des diverses sources du financement en cours respectivement aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018.

TABLEAU 41 : FINANCEMENT DE GROS

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
							31 janvier 2019	31 octobre 2018
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Dépôts auprès de banques ¹	4 553 \$	4 053 \$	1 517 \$	2 939 \$	– \$	– \$	13 062 \$	14 176 \$
Billet de dépôt au porteur	609	894	683	473	–	–	2 659	3 872
Certificats de dépôt	8 396	12 766	13 642	12 890	–	–	47 694	51 401
Papier commercial	8 940	12 019	11 821	16 742	–	–	49 522	55 570
Obligations sécurisées	689	–	2 630	3 259	5 668	24 616	36 862	36 284
Titrisation de prêts hypothécaires	35	760	1 174	1 934	4 759	17 618	26 280	27 301
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	–	2 287	4 886	9 172	18 982	29 046	64 373	69 518
Billets et débiteures subordonnés ²	–	–	–	–	–	8 893	8 893	8 740
Titres adossés à des créances mobilières à terme	–	–	998	786	3 138	1 445	6 367	5 626
Divers ³	7 358	1 564	750	989	557	1 081	12 299	6 534
Total	30 580 \$	34 343 \$	38 101 \$	49 184 \$	33 104 \$	82 699 \$	268 011 \$	279 022 \$
Dont :								
Garantis	724 \$	760 \$	4 802 \$	5 979 \$	13 565 \$	43 690 \$	69 520 \$	69 225 \$
Non garantis	29 856	33 583	33 299	43 205	19 539	39 009	198 491	209 797
Total	30 580 \$	34 343 \$	38 101 \$	49 184 \$	33 104 \$	82 699 \$	268 011 \$	279 022 \$

¹ Comprennent les dépôts à échéance déterminée auprès des banques.

² Les billets et débiteures subordonnés ne sont pas considérés en tant que financement de gros étant donné qu'ils peuvent être engagés essentiellement à des fins de gestion des fonds propres.

³ Comprend des dépôts à échéance déterminée auprès d'institutions autres que des banques (non garantis) de 12,3 milliards de dollars (6,5 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

À l'exclusion des activités de regroupement des prêts hypothécaires des Services bancaires de gros, la Banque a émis au total au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019 des titres adossés à des créances hypothécaires s'élevant à 0,6 milliard de dollars (0,6 milliard de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2018) de même que d'autres titres adossés à des créances de 1,4 milliard de dollars (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2018). La Banque n'a émis aucun billet à moyen terme non garanti au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019 (4,6 milliards de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018). La Banque n'a émis aucune obligation sécurisée au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019 (0,9 milliard de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018).

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ ET LE FINANCEMENT

Le 18 avril 2018, le gouvernement du Canada a publié les versions définitives des règlements en vertu de la *Loi sur les banques* et de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la Loi sur la SADC), lesquels fournissent des précisions sur le régime de recapitalisation interne des banques. Le règlement (émission) en vertu de la *Loi sur les banques* et le règlement sur la conversion en vertu de la Loi sur la SADC sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018, tandis que le règlement sur l'indemnisation en vertu de la Loi sur la SADC est entré en vigueur dès son enregistrement le 27 mars 2018. Le règlement sur la recapitalisation interne constitue la dernière étape de la mise en œuvre du régime de recapitalisation interne qui donne à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) le pouvoir lui permettant de convertir en actions ordinaires certains éléments du passif admissibles des BISI dans le cas peu probable où elles ne seraient plus viables. La *Loi no 1 d'exécution du budget de 2016*, comportant des modifications à la Loi sur la SADC, à la *Loi sur les banques* et à d'autres lois afin de permettre la recapitalisation interne, a été adoptée en juin 2016.

En octobre 2014, le CBCB a publié la norme définitive de Bâle III sur le ratio de liquidité à long terme. Selon le ratio de liquidité à long terme (NSFR), le ratio du montant du financement stable disponible sur le montant du financement stable exigé doit être supérieur à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est conçu pour réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques de disposer de suffisamment de sources de financement stables et de réduire leur dépendance au financement venant à échéance dans un an pour soutenir leurs activités. En décembre 2018, le BSIF a publié une nouvelle version à l'étude de la ligne directrice Normes de liquidité – Ratio de liquidité à long terme pour le Canada fondée sur les normes du CBCB. L'exercice de consultation publique a pris fin en février 2019. Le BSIF vise à mettre en œuvre le NSFR pour les BISI en janvier 2020 et à appliquer les exigences de communication financière à compter de janvier 2021. La ligne directrice Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme est à l'étape de la consultation publique qui se poursuit jusqu'en mars 2019. Le NSFR fait partie des normes de liquidité du BSIF.

En février 2019, le BSIF a publié, pour consultation publique, une nouvelle version à l'étude de la ligne directrice Normes de liquidité. Le projet propose d'augmenter les exigences à l'égard des réserves pour certains types de dépôts de détail qui, de l'avis du BSIF, présentent un risque de retrait plus élevé en période de crise. En outre, ce projet introduit de nouvelles mesures de suivi des composantes des profils de financement des banques. L'exercice de consultation publique relativement à ces changements se poursuit jusqu'en mars 2019. Le BSIF vise à mettre en œuvre ces changements en janvier 2020.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations d'achats et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués dans le tableau suivant représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les instruments étaient entièrement épuisés ou utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devraient arriver à échéance sans avoir été utilisés, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins futurs attendus en liquidités. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la Banque.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas le degré de transformation des échéances de la Banque ni son exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de liquidité. La Banque s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement. La Banque se sert de dépôts stables sans échéance (comptes chèques et comptes d'épargne) et de dépôts à terme comme principale source de financement à long terme pour les actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La Banque finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables au moyen de sources de financement à long terme. La Banque accorde du financement à long terme d'après essentiellement la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction. La Banque recourt à du financement à court terme surtout pour financer des actifs détenus à des fins de transaction. La liquidité des actifs détenus à des fins de transaction quand ils sont soumis aux tensions des marchés est prise en compte pour déterminer l'échéance appropriée du financement connexe.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 378 \$	3 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	4 381 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	30 517	316	512	—	—	—	—	—	326	31 671
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ¹	2 072	3 042	3 492	1 983	3 107	10 082	24 975	22 649	50 668	122 070
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	327	658	15	741	631	725	778	3 875
Dérivés	5 102	6 418	3 722	2 289	2 774	5 381	9 725	9 683	—	45 094
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	228	458	235	41	68	303	1 710	717	—	3 760
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2 804	2 312	5 744	4 185	2 938	20 538	55 004	30 767	1 961	126 253
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	681	2 753	3 786	4 174	3 546	6 647	35 441	50 135	(1)	107 162
Valeurs mobilières prises en pension	87 287	25 552	13 995	3 393	2 175	28	—	—	—	132 430
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	2 444	2 486	10 917	10 837	8 790	44 206	111 426	34 594	—	225 700
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	959	1 835	3 158	3 723	3 500	14 675	56 952	25 978	61 162	171 942
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	35 726	35 726
Entreprises et gouvernements	21 700	4 316	6 307	8 464	7 102	20 478	69 773	60 468	20 221	218 829
Total des prêts	25 103	8 637	20 382	23 024	19 392	79 359	238 151	121 040	117 109	652 197
Provision pour pertes sur prêts	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 729)	(3 729)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	25 103	8 637	20 382	23 024	19 392	79 359	238 151	121 040	113 380	648 468
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 727	2 988	149	7	10	—	—	—	—	17 881
Participation dans TD Ameritrade	—	—	—	—	—	—	—	—	8 679	8 679
Goodwill ²	—	—	—	—	—	—	—	—	16 941	16 941
Autres immobilisations incorporelles ²	—	—	—	—	—	—	—	—	2 647	2 647
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	—	—	—	—	—	—	—	—	5 353	5 353
Actifs d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	2 266	2 266
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 827	—	—	—	—	—	—	—	—	26 827
Autres actifs	3 602	3 105	341	140	138	161	231	87	8 943	16 748
Total de l'actif	203 328 \$	55 584 \$	52 685 \$	39 894 \$	34 163 \$	123 240 \$	365 868 \$	235 803 \$	211 941 \$	1 322 506 \$
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	14 030 \$	19 676 \$	18 214 \$	17 021 \$	6 702 \$	1 899 \$	3 930 \$	1 087 \$	— \$	82 559 \$
Dérivés	5 884	7 400	3 771	2 375	2 373	4 227	7 466	9 169	—	42 665
Passifs de titrisation à la juste valeur	—	193	674	273	573	1 737	6 731	2 113	—	12 294
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 558	8 346	6 804	3 919	4 253	—	1	4	—	26 885
Dépôts ^{3, 4}										
Particuliers	4 389	7 521	7 545	7 412	7 923	10 282	10 016	36	428 008	483 132
Banques	2 997	1 388	1 105	60	1 355	—	3	7	9 851	16 766
Entreprises et gouvernements	20 406	12 714	12 625	11 643	5 794	25 397	48 684	7 753	204 424	349 440
Total des dépôts	27 792	21 623	21 275	19 115	15 072	35 679	58 703	7 796	642 283	849 338
Acceptations	14 727	2 988	149	7	10	—	—	—	—	17 881
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 513	1 999	1 261	1 803	931	3 918	13 093	12 632	1 740	38 890
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	75 741	16 599	1 690	412	142	38	27	113	—	94 762
Passifs de titrisation au coût amorti	35	566	500	576	512	3 022	5 748	3 027	—	13 986
Montants à payer aux courtiers et aux clients	26 094	—	—	—	—	—	—	—	—	26 094
Passifs liés aux assurances	258	320	338	272	269	940	1 627	919	1 755	6 698
Autres passifs ⁵	3 391	979	1 540	1 047	1 124	3 530	2 050	171	6 059	19 891
Billets et débiteures subordonnés	—	—	—	—	—	—	—	8 893	—	8 893
Capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	81 670	81 670
Total du passif et des capitaux propres	173 023 \$	80 689 \$	56 216 \$	46 820 \$	31 961 \$	54 990 \$	99 376 \$	45 924 \$	733 507 \$	1 322 506 \$
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{6, 7}	15 632 \$	16 363 \$	18 334 \$	10 043 \$	14 179 \$	26 648 \$	102 964 \$	3 128 \$	2 636 \$	209 927 \$
Engagements en vertu de contrats de location simple	81	162	241	240	236	916	2 262	3 286	—	7 424
Autres obligations d'achat	50	101	146	140	193	435	779	441	—	2 285
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	—	679	904	501	408	408	—	—	—	2 900
Total des engagements hors bilan	15 763 \$	17 305 \$	19 625 \$	10 924 \$	15 016 \$	28 407 \$	106 005 \$	6 855 \$	2 636 \$	222 536 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁴ Comprend 37 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 mois à 6 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 6 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 21 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁵ Comprend 97 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 20 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 50 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 4 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁶ Comprend 200 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABLEAU 42 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2018									Total
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 733	\$ 2	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	\$ –	4 735
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	28 332	924	154	21	16	–	–	–	1 273	30 720
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction ²	1 971	5 244	2 111	3 653	3 998	9 683	25 772	25 895	49 570	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	–	12	99	460	906	227	841	848	622	4 015
Dérivés	7 343	9 263	5 275	3 276	2 321	7 130	12 436	9 952	–	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	30	95	535	243	90	297	1 532	796	–	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 111	4 214	4 150	5 354	3 962	19 777	57 922	31 936	2 174	130 600
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	881	2 577	3 010	3 594	4 059	8 103	34 032	50 990	(75)	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	77 612	30 047	14 426	3 807	1 458	29	–	–	–	127 379
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	908	3 234	6 614	11 166	11 061	43 063	113 852	35 293	–	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	753	1 332	2 628	3 724	4 131	14 313	56 632	26 321	62 245	172 079
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	35 018	35 018
Entreprises et gouvernements	23 052	4 320	5 539	7 131	9 269	19 637	67 922	59 251	21 533	217 654
Total des prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	118 796	649 942
Provision pour pertes sur prêts	–	–	–	–	–	–	–	–	(3 549)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	24 713	8 886	14 781	22 021	24 461	77 013	238 406	120 865	115 247	646 393
Engagements de clients au titre d'acceptations	14 984	2 145	132	6	–	–	–	–	–	17 267
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	8 445	8 445
Goodwill ³	–	–	–	–	–	–	–	–	16 536	16 536
Autres immobilisations incorporelles ³	–	–	–	–	–	–	–	–	2 459	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	–	–	–	–	–	–	–	–	5 324	5 324
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	2 812	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 940	–	–	–	–	–	–	–	–	26 940
Autres actifs	3 432	854	1 926	120	142	136	301	90	8 595	15 596
Total de l'actif	192 082	\$ 64 263	\$ 46 599	\$ 42 555	\$ 41 413	\$ 122 395	\$ 371 242	\$ 241 372	\$ 212 982	\$ 1 334 903
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	16 145	\$ 37 337	\$ 31 081	\$ 12 954	\$ 11 739	\$ 1 183	\$ 3 260	\$ 1 005	\$ –	\$ 114 704
Dérivés	6 195	8 684	4 230	3 103	2 263	5 510	9 282	9 003	–	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	981	194	661	272	1 822	6 719	1 969	–	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	10	5	–	–	–	–	–	1	–	16
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 330	7 094	7 541	6 245	7 718	10 222	9 876	38	424 580	477 644
Banques	6 499	1 941	255	24	54	–	3	8	7 928	16 712
Entreprises et gouvernements	18 840	19 337	7 033	9 984	11 299	21 345	54 780	8 000	206 465	357 083
Total des dépôts	29 669	28 372	14 829	16 253	19 071	31 567	64 659	8 046	638 973	851 439
Acceptations	14 986	2 145	132	6	–	–	–	–	–	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ²	2 621	3 679	1 500	387	904	4 330	13 771	11 474	812	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	73 759	15 508	3 516	428	108	43	27	–	–	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti	22	1 240	625	503	575	2 496	6 232	2 990	–	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients	28 385	–	–	–	–	–	–	–	–	28 385
Passifs liés aux assurances	213	294	353	309	310	937	1 624	903	1 755	6 698
Autres passifs ⁶	2 916	2 631	538	1 326	1 394	2 205	2 308	152	5 704	19 174
Billets et débetures subordonnés	–	–	–	–	–	–	–	8 740	–	8 740
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	80 040	80 040
Total du passif et des capitaux propres	174 921	\$ 100 876	\$ 56 998	\$ 35 930	\$ 36 636	\$ 50 093	\$ 107 882	\$ 44 283	\$ 727 284	\$ 1 334 903
Engagements hors bilan										
Engagements au titre du crédit et des liquidités ^{7, 8}	18 339	\$ 16 728	\$ 17 217	\$ 13 098	\$ 9 152	\$ 25 691	\$ 101 120	\$ 4 034	\$ 2 663	\$ 208 042
Engagements en vertu de contrats de location simple	79	159	240	237	233	902	2 188	3 229	–	7 267
Autres obligations d'achat	46	161	125	122	121	437	831	520	–	2 363
Engagements à l'égard d'entités structurées non consolidées	–	1 079	940	329	–	7	408	–	–	2 763
Total des engagements hors bilan	18 464	\$ 18 127	\$ 18 522	\$ 13 786	\$ 9 506	\$ 27 037	\$ 104 547	\$ 7 783	\$ 2 663	\$ 220 435

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.² Les montants ont été présentés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.³ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant «aucune échéance précise».⁵ Comprendent 36 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 1 milliard de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 5 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 22 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 3 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁶ Comprendent 60 millions de dollars d'engagements découlant de contrats de location-financement dont une tranche de 2 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «moins de 1 mois», une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «1 à 3 mois», une tranche de 7 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «3 à 6 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «6 à 9 mois», une tranche de 6 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «9 mois à 1 an», une tranche de 12 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 1 an à 2 ans», une tranche de 17 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 2 à 5 ans» et une tranche de 5 millions de dollars comporte une durée contractuelle restante de «plus de 5 ans».⁷ Comprendent 205 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés à capital fermé.⁸ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des opérations de titrisation et des arrangements hors bilan. La Banque s'associe à des entités structurées qu'elle soutient ainsi qu'à des entités soutenues par des tiers. Pour obtenir plus de renseignements, voir la rubrique «Titrisation et arrangements hors bilan», la note 9 intitulée «Transferts d'actifs financiers» et la note 10 intitulée «Entités structurées» du rapport annuel 2018 de la Banque. Aucun changement important n'a été apporté aux opérations de titrisation et aux arrangements hors bilan de la Banque au cours du trimestre clos le 31 janvier 2019.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux entreprises et aux gouvernements, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux particuliers pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'une entité ad hoc consolidée. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque, que la Banque dispose d'un pouvoir décisionnel quant aux principales décisions économiques de l'entité ad hoc et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

La Banque titrise les prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Aucune perte de crédit n'est attendue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts hypothécaires étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise d'entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 janvier 2019, l'exposition éventuelle maximale de perte que courait la TD en raison des participations qu'elle avait dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 10,6 milliards de dollars (10,4 milliards de dollars au 31 octobre 2018). De plus, au 31 janvier 2019, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,9 milliards de dollars (2,8 milliards de dollars au 31 octobre 2018) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourraient être utilisés plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants non consolidés de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes.

Exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers

La Banque avait une exposition hors bilan à des conduits soutenus par des tiers en raison de facilités de liquidité consenties et d'engagements de financement qui s'établissaient à 3,3 milliards de dollars au 31 janvier 2019 (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2018). Les actifs compris dans ces conduits se composent de billets individuels adossés à des créances sur prêts-auto, de créances sur cartes de crédit, de créances au titre du matériel et de créances clients. Au 31 janvier 2019, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation d'au minimum A. Les expositions au bilan à des conduits soutenus par des tiers sont incluses dans les états financiers.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de renseignements sur les méthodes comptables selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2019 et des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque. Pour plus de renseignements sur les jugements, estimations et hypothèses comptables importants selon les IFRS de la Banque, se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplies. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur son portefeuille de contrats de location et procède à l'actualisation de ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application d'IFRS 16 en 2019.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. Toutefois, selon les récentes réunions de l'IASB, une modification est prévue à IFRS 17 et la date d'entrée en vigueur est susceptible d'être reportée d'un an. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve à des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme « significatif ». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(aux dates indiquées et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019	31 octobre 2018
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	4 381 \$	4 735 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	31 671	30 720
	36 052	35 455
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 4)	122 070	127 897
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 875	4 015
Dérivés (Note 4)	45 094	56 996
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 4)	3 760	3 618
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Notes 4, 5, 6)	126 253	130 600
	301 052	323 126
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances (Notes 4, 5)	107 162	107 171
Valeurs mobilières prises en pension	132 430	127 379
Prêts (Note 6)		
Prêts hypothécaires résidentiels	225 700	225 191
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	171 942	172 079
Cartes de crédit	35 726	35 018
Entreprises et gouvernements	218 829	217 654
	652 197	649 942
Provision pour pertes sur prêts (Note 6)	(3 729)	(3 549)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	648 468	646 393
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	17 881	17 267
Participation dans TD Ameritrade (Note 7)	8 679	8 445
Goodwill (Note 9)	16 941	16 536
Autres immobilisations incorporelles	2 647	2 459
Terrains, bâtiments, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	5 353	5 324
Actifs d'impôt différé (Note 16)	2 266	2 812
Montants à recevoir des courtiers et des clients	26 827	26 940
Autres actifs (Note 10)	16 748	15 596
	97 342	95 379
Total de l'actif	1 322 506 \$	1 334 903 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 4, 11)	82 559 \$	114 704 \$
Dérivés (Note 4)	42 665	48 270
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 4)	12 294	12 618
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Notes 4, 11)	26 885	16
	164 403	175 608
Dépôts (Note 11)		
Particuliers	483 132	477 644
Banques	16 766	16 712
Entreprises et gouvernements	349 440	357 083
	849 338	851 439
Divers		
Acceptations	17 881	17 269
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 4)	38 890	39 478
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 4)	94 762	93 389
Passifs de titrisation au coût amorti	13 986	14 683
Montants à payer aux courtiers et aux clients (Note 4)	26 094	28 385
Passifs liés aux assurances	6 698	6 698
Autres passifs (Note 12)	19 891	19 174
	218 202	219 076
Billets et débentures subordonnés	8 893	8 740
Total du passif	1 240 836	1 254 863
CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions ordinaires (Note 13)	21 661	21 221
Actions privilégiées (Note 13)	5 350	5 000
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)	(139)	(144)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)	(3)	(7)
Surplus d'apport	158	193
Résultats non distribués	46 660	46 145
Cumul des autres éléments du résultat global	7 983	6 639
	81 670	79 047
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)	–	993
Total des capitaux propres	81 670	80 040
Total du passif et des capitaux propres	1 322 506 \$	1 334 903 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Produits d'intérêts¹		
Prêts	7 902 \$	6 469 \$
Valeurs mobilières		
Intérêts	2 120	1 454
Dividendes	334	246
Dépôts auprès de banques	188	139
	10 544	8 308
Charges d'intérêts (Note 20)		
Dépôts	3 524	2 109
Passifs de titrisation	151	139
Billets et débiteures subordonnés	95	92
Divers	914	538
	4 684	2 878
Produits d'intérêts nets	5 860	5 430
Produits autres que d'intérêts		
Services de placement et de valeurs mobilières	1 164	1 171
Commissions sur crédit	303	282
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 5)	(11)	3
Produits (pertes) de négociation	175	287
Produits (pertes) sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	11	13
Produits (pertes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	36	(75)
Frais de service	714	671
Services de cartes	643	595
Produits d'assurance	1 035	944
Autres produits (pertes)	68	54
	4 138	3 945
Total des produits	9 998	9 375
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	850	693
Indemnités d'assurance et charges connexes	702	575
Charges autres que d'intérêts		
Salaires et avantages du personnel (Note 15)	2 852	2 560
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	460	442
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	279	245
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	195	196
Marketing et développement des affaires	160	156
Frais (recouvrement de frais) de restructuration	(1)	45
Frais liés aux activités de courtage et honoraires de sous-conseiller	83	94
Services professionnels et services-conseils	327	239
Divers	1 500	884
	5 855	4 861
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 591	3 246
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat (Note 16)	503	1 040
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	322	147
Résultat net	2 410	2 353
Dividendes sur actions privilégiées	60	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 350 \$	2 301 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	2 332 \$	2 283 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	18
Résultat par action (en dollars canadiens) (Note 17)		
De base	1,27 \$	1,24 \$
Dilué	1,27	1,24
Dividendes par action ordinaire (en dollars canadiens)	0,67	0,60

¹ Pour les trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018, comprennent respectivement des produits d'intérêts de 8 685 millions de dollars et 7 101 millions de dollars qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la note 20.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE¹ (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Résultat net	2 410 \$	2 353 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat		
Éléments qui seront reclassés par la suite dans le résultat net		
Variation nette des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	33	6
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	40	(2)
Reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	4
	73	8
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture		
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	(131)	(3 086)
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	19	841
	(112)	(2 245)
Variation nette des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie		
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	836	(2 395)
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	609	1 149
	1 445	(1 246)
Éléments qui ne seront pas reclassés par la suite dans le résultat net		
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(302)	20
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(52)	26
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(10)	—
	(364)	46
Total des autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat	1 042	(3 437)
Total du résultat global, après impôt sur le résultat	3 452 \$	(1 084) \$
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	3 374 \$	(1 154) \$
Actionnaires privilégiés	60	52
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	18

¹ Les montants sont présentés déduction faite des charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat figurant dans le tableau ci-après.**Charges (recouvrements) d'impôt sur le résultat associés aux éléments de l'état du résultat global consolidé intermédiaire**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7 \$	(57) \$
Moins le reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) liés aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(15)	1
Moins le reclassement en résultat de la variation de la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	—
Profits latents (pertes latentes) sur les participations dans des établissements à l'étranger	—	—
Profits nets (pertes nettes) sur les couvertures des participations dans des établissements à l'étranger	7	304
Variation des profits (pertes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	275	(1 046)
Moins le reclassement en résultat de pertes (profits) sur les couvertures de flux de trésorerie	(236)	(576)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(109)	24
Variation des profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(19)	14
Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(4)	—
Total de l'impôt sur le résultat	408 \$	(186) \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Actions ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	21 221 \$	20 931 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	28	72
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	99	91
Actions émises dans le cadre d'acquisitions (Notes 8, 13)	366	–
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(53)	–
Solde à la fin de la période	21 661	21 094
Actions privilégiées (Note 13)		
Solde au début de la période	5 000	4 750
Émission d'actions	350	–
Solde à la fin de la période	5 350	4 750
Actions autodétenues – ordinaires (Note 13)		
Solde au début de la période	(144)	(176)
Achat d'actions	(2 343)	(1 899)
Vente d'actions	2 348	1 983
Solde à la fin de la période	(139)	(92)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 13)		
Solde au début de la période	(7)	(7)
Achat d'actions	(33)	(31)
Vente d'actions	37	29
Solde à la fin de la période	(3)	(9)
Surplus d'apport		
Solde au début de la période	193	214
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	(32)	24
Émission d'options sur actions, déduction faite des options exercées	(1)	(8)
Divers	(2)	(1)
Solde à la fin de la période	158	229
Résultats non distribués		
Solde au début de la période	46 145	40 489
Incidence de l'adoption d'IFRS 15 ¹ (Note 2)	(41)	s. o. ²
Incidence de l'adoption d'IFRS 9 ³	–	53
Résultat net attribuable aux actionnaires	2 392	2 335
Dividendes sur actions ordinaires	(1 227)	(1 102)
Dividendes sur actions privilégiées	(60)	(52)
Frais liés à l'émission d'actions et autres frais	(4)	–
Prime nette sur le rachat d'actions ordinaires et d'actions privilégiées	(260)	–
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(302)	20
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	17	1
Solde à la fin de la période	46 660	41 744
Cumul des autres éléments du résultat global		
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	245	510
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	19
Autres éléments du résultat global	73	4
Provision pour pertes sur créances	–	4
Solde à la fin de la période	318	537
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :</i>		
Solde au début de la période	55	113
Incidence de l'adoption d'IFRS 9	–	(96)
Autres éléments du résultat global	(35)	27
Reclassement de la perte (du profit) dans les résultats non distribués	(17)	(1)
Solde à la fin de la période	3	43
<i>Variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</i>		
Solde au début de la période	–	–
Autres éléments du résultat global	(10)	–
Solde à la fin de la période	(10)	–
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>		
Solde au début de la période	8 826	7 791
Autres éléments du résultat global	(112)	(2 245)
Solde à la fin de la période	8 714	5 546
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>		
Solde au début de la période	(2 487)	(408)
Autres éléments du résultat global	1 445	(1 246)
Solde à la fin de la période	(1 042)	(1 654)
Total du cumul des autres éléments du résultat global	7 983	4 472
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	81 670	72 188
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)		
Solde au début de la période	993	983
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	18	18
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(1 000)	–
Divers	(11)	(15)
Solde à la fin de la période	–	986
Total des capitaux propres	81 670 \$	73 174 \$

¹ IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15).

² Sans objet.

³ IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9).

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Résultat net avant impôt sur le résultat, y compris quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	2 913 \$	3 393 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		
Provision pour pertes sur créances (Note 6)	850	693
Amortissement	144	137
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	195	196
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 5)	11	(3)
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade (Note 7)	(322)	(147)
Impôt différé	141	680
Variations des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 10, 12)	(76)	(62)
Valeurs mobilières mises en pension	1 373	(4 643)
Valeurs mobilières prises en pension	(5 051)	9 829
Valeurs mobilières vendues à découvert	(588)	1 685
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	5 827	(8 043)
Prêts, déduction faite de la titrisation et des ventes	(2 884)	(4 777)
Dépôts	(34 246)	(5 493)
Dérivés	6 297	3 002
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net	231	4 768
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	26 727	(133)
Passifs de titrisation	(1 021)	(1 220)
Impôt exigible	(764)	159
Montants à recevoir des courtiers et des clients ou à payer à ceux-ci	(2 178)	(786)
Divers	(886)	2 996
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(3 307)	2 231
Flux de trésorerie des activités de financement		
Rachat de billets et débentures subordonnés	44	(1 850)
Émission d'actions ordinaires (Note 13)	24	61
Rachat d'actions ordinaires (Note 13)	(313)	—
Émission d'actions privilégiées (Note 13)	346	—
Vente d'actions autodétenues (Note 13)	2 353	2 036
Achat d'actions autodétenues (Note 13)	(2 376)	(1 930)
Dividendes versés	(1 188)	(1 063)
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales (Note 13)	(1 000)	—
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(11)	(18)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(2 121)	(2 764)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(951)	6 292
Activités relatives aux actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (Note 5)		
Achats	(4 359)	(4 999)
Produit tiré des échéances	7 585	6 438
Produit tiré des ventes	2 470	440
Activités relatives aux titres de créance au coût amorti (Note 5)		
Achats	(5 977)	(10 678)
Produit tiré des échéances	5 903	3 003
Produit tiré des ventes	1 116	—
Achats nets de terrains, de bâtiments, de matériel et mobilier et d'autres actifs amortissables	(173)	74
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre de dessaisissements et d'acquisitions (Note 8)	(536)	—
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	5 078	570
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	(4)	(112)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(354)	(75)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	4 735	3 971
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	4 381 \$	3 896 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie des activités d'exploitation		
Montant d'impôt sur le résultat payé (recouvré) au cours de la période	1 167 \$	601 \$
Montant des intérêts payés au cours de la période	4 705	2 922
Montant des intérêts reçus au cours de la période	10 155	8 044
Montant des dividendes reçus au cours de la période	356	263

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques*. Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la «TD» ou la «Banque»). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans trois secteurs d'exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services de détail au Canada, Services de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, sauf pour ce qui est des modifications de méthodes comptables décrites à la note 2 du présent rapport. Certains montants comparatifs ont été retraités ou reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque et à la note 3 du présent document. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Toutes les opérations intersociétés, tous les soldes intersociétés et tous les profits latents et pertes latentes intersociétés comptabilisés sur ces opérations sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois clos le 31 janvier 2019 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une recommandation du comité d'audit, le 27 février 2019.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour les états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, les notes correspondantes et les passages ombragés du rapport de gestion de 2018. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES ET FUTURES

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES COURANTES

Les nouvelles normes ci-après ont été adoptées par la Banque le 1^{er} novembre 2018.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui établit les principes de comptabilisation des produits et des flux de trésorerie tirés de contrats conclus avec des clients et qui prescrit l'application d'un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes. La norme exclut de son champ d'application les produits tirés de certains éléments comme les instruments financiers, les contrats d'assurance et les contrats de location. La Banque a adopté cette norme sur une base rétrospective modifiée, en comptabilisant l'incidence cumulée de l'application initiale de la norme comme un rajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués sans retraiter l'information financière des périodes comparatives.

L'adoption d'IFRS 15 a entraîné un rajustement total à la baisse de 41 millions de dollars des capitaux propres attribuables aux actionnaires lié à certaines charges qui ne peuvent pas être différées selon IFRS 15. Certains produits et certaines charges ont été reclassés de façon prospective en raison de changements dans leur présentation attribuables à l'adoption d'IFRS 15. Ces changements à la présentation ne sont pas importants et n'ont pas d'incidence sur le résultat net.

En plus des modifications découlant de l'adoption d'IFRS 15, la Banque a également modifié la méthode comptable qu'elle applique aux transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières. Lorsque les valeurs mobilières sont prises ou données en garantie, les produits de prêt de valeurs mobilières et les frais d'emprunt de valeurs mobilières sont comptabilisés respectivement à titre de produits autres que d'intérêts et de charges autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Cette modification a été appliquée rétrospectivement.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés au montant qui représente le montant de contrepartie auquel la Banque s'attend à avoir droit en échange de la prestation des services au client, à l'exclusion des sommes perçues pour le compte de tiers. La Banque comptabilise les produits lorsqu'elle transfère le contrôle du bien ou du service fourni au client à un moment précis ou progressivement. L'exercice de jugement est requis pour déterminer à quel moment les obligations de prestation sont remplies. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3.

La Banque identifie les contrats conclus avec des clients qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 et qui créent des droits et des obligations exécutoires. La Banque détermine les obligations de prestation selon les services distincts promis aux clients aux termes du contrat. Les contrats de la Banque ont en général une durée qui ne dépasse pas un an et constituent une seule obligation de prestation. Les obligations de prestation représentent généralement les services à fournir.

Pour chaque contrat, la Banque détermine le prix de transaction, en outre en estimant la contrepartie variable et en appréciant si une limitation s'applique au prix. La contrepartie variable est incluse dans le prix de transaction dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude relative au montant de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un rajustement à la baisse important des produits comptabilisés. Par conséquent, une limitation s'applique à l'estimation de la contrepartie variable jusqu'à la fin de la période de facturation. Comme l'incertitude est généralement levée à la fin de la période de présentation de l'information financière, aucun jugement important n'est exercé pour la comptabilisation de la contrepartie variable dans les produits.

La réception du paiement des clients par la Banque survient habituellement lorsque la Banque a rempli ses obligations de prestation ou peu après qu'elle les a remplis. Par conséquent, la Banque n'a comptabilisé aucun actif sur contrat important (créances non facturées) ou passif sur contrat important (produits différés). De plus, aucune composante financement importante n'est associée à la contrepartie à payer à la Banque.

Lorsqu'un tiers intervient dans le transfert de services au client, une appréciation est réalisée afin de déterminer si la Banque agit pour son propre compte, ce qui entraîne la présentation des produits au montant brut, ou comme mandataire, ce qui entraîne la présentation des produits au montant net. La Banque agit pour son propre compte lorsqu'elle contrôle les services spécifiés dans le contrat avant qu'ils ne soient fournis au client. La Banque exerce un contrôle lorsque la responsabilité première de transférer les services au client lui incombe ou lorsqu'elle dispose d'une latitude pour fixer le prix des services, ou les deux.

Pour des informations additionnelles sur la méthode de comptabilisation des produits, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (IFRS 2), qui fournissent des indications supplémentaires sur le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications clarifient la comptabilisation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie et assorties d'une condition de performance, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions qui comportent des caractéristiques de règlement net aux fins des obligations de retenue à la source et la comptabilisation de modifications qui font en sorte que des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie sont reclassées comme étant réglées en instruments de capitaux propres. Les modifications à IFRS 2 sont entrées en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence importante sur la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés intermédiaires et adoptera les normes lorsqu'elles entreront en vigueur.

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), qui remplace IAS 17, *Contrats de location*, et qui présente un seul modèle comptable pour les preneurs applicable à tous les contrats de location, lequel supprime la distinction entre un contrat de location simple et un contrat de location-financement. IFRS 16 exige que les preneurs comptabilisent au bilan un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour presque tous les contrats de location. Les preneurs devront aussi comptabiliser à l'état du résultat l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, et constateront un changement dans le moment de la comptabilisation des charges. Les contrats de location à court terme, soit les contrats dont la durée est d'au plus douze mois, et les contrats de location relatifs à des actifs de faible valeur ne sont pas visés par cette comptabilisation. Pour les bailleurs, la comptabilisation demeure essentiellement la même. IFRS 16 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque, et doit être appliquée rétrospectivement. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la nouvelle norme sur son portefeuille de contrats de location et procède à l'actualisation de ses systèmes d'administration et de comptabilisation des contrats de location ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux processus et contrôles internes nécessaires à l'application d'IFRS 16 en 2019.

Contrats d'assurance

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace les lignes directrices d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance ainsi que pour les informations à fournir sur ceux-ci. IFRS 17 est actuellement en vigueur pour la période de présentation de l'information financière de la Banque commençant le 1^{er} novembre 2021. Toutefois, selon les récentes réunions de l'IASB, une modification est prévue à IFRS 17 et la date d'entrée en vigueur est susceptible d'être reportée d'un an. Tout changement à la date d'entrée en vigueur pour la Banque est sous réserve à des mises à jour du préavis connexe publié par le BSIF. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

Cadre conceptuel de l'information financière

En mars 2018, l'IASB a publié le Cadre conceptuel de l'information financière révisé (le cadre conceptuel révisé), qui propose un ensemble de concepts en vue d'aider l'IASB à élaborer des normes et les préparateurs à appliquer des méthodes comptables cohérentes en l'absence d'une norme comptable précise. Ce cadre n'est pas une norme comptable et n'a pas préséance sur les dispositions contenues dans d'autres normes IFRS. Le cadre conceptuel révisé stipule que l'information financière doit être pertinente et donner une image fidèle de ce qu'elle doit représenter pour être utile, propose des définitions et des critères de comptabilisation révisés des actifs et des passifs et confirme que les différentes bases d'évaluation sont utiles et permises. Le cadre conceptuel révisé entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption du cadre conceptuel révisé.

Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (IFRS 3). Les modifications fournissent des indications supplémentaires sur la définition d'une entreprise qui permettent de déterminer si une acquisition constitue une acquisition d'entreprise ou d'un groupe d'actifs. Un acquéreur comptabilise un goodwill uniquement lorsqu'il acquiert une entreprise et non lorsqu'il acquiert un groupe d'actifs. Les modifications à IFRS 3 entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évaluera l'incidence de cette modification sur ses acquisitions futures.

Présentation des états financiers et méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, lesquelles précisent la définition du terme «significatif». En particulier, les modifications clarifient que l'information est significative si l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent sur la base de ces états financiers. De plus, les explications accompagnant la définition ont été étoffées. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020, soit le 1^{er} novembre 2020 pour la Banque. L'application anticipée est permise et les modifications doivent faire l'objet d'une application prospective. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications.

NOTE 3 : JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour faire comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations et toute modification de ces normes et méthodes comptables pourraient avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour s'assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations et d'adoption des nouvelles normes comptables sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour une description des jugements, estimations et hypothèses comptables importants, en complément à celle qui est ci-dessous.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

La Banque porte des jugements pour déterminer quand les obligations de prestation sont remplies, ce qui influe sur le moment de la comptabilisation des produits, en évaluant le rythme auquel la Banque transfère le contrôle des services promis au client. Une obligation de prestation est remplie progressivement lorsque le client reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par la prestation des services par la Banque. Pour les obligations de prestation remplies progressivement, les produits sont habituellement comptabilisés au moyen de la méthode du temps écoulé fondée sur le temps écoulé en proportion de la période au cours de laquelle le service est fourni, par exemple, dans le cas des produits tirés de forfaits liés aux comptes de dépôts des particuliers. La méthode du temps écoulé reflète fidèlement le transfert du contrôle de ces services puisque le contrôle est transféré uniformément au client lorsque la Banque fournit un service consistant à se tenir prête pour la prestation d'autres services ou que les efforts de la Banque sont déployés uniformément pour fournir un service sur la durée du contrat. Dans le cas de contrats où la Banque a le droit à une contrepartie d'un client dont le montant correspond directement à la valeur qu'ont pour le client les obligations de prestation que la Banque a remplies jusqu'à la date considérée, elle comptabilise les produits au montant qu'elle a droit de facturer.

La Banque remplit une obligation de prestation à un moment précis si le client obtient le contrôle des services promis au même moment. La détermination du moment où le contrôle est transféré exige l'exercice de jugement. Pour les services fondés sur les opérations, la Banque détermine que le contrôle est transféré au client à un moment précis lorsque le client obtient la quasi-totalité des avantages du service rendu et que la Banque a un droit actuel à un paiement, ce qui coïncide généralement avec le moment où l'opération est exécutée.

La Banque pose des jugements pour déterminer si les coûts engagés liés à l'obtention de nouveaux contrats générateurs de produits satisfont aux conditions pour être inscrits à l'actif comme des coûts marginaux d'obtention ou d'exécution d'un contrat conclu avec des clients.

NOTE 4 : ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

L'approche et les méthodes utilisées par la Banque pour calculer la juste valeur sont demeurées sensiblement les mêmes au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers de la Banque.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent les actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les bâtiments et le matériel et mobilier, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019		31 octobre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	60 247 \$	59 944 \$	60 535 \$	59 948 \$
Autres titres de créance	46 915	46 624	46 636	46 316
Total des titres de créance au coût amorti, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	107 162	106 568	107 171	106 264
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	648 468	647 585	646 393	642 542
Total des actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	755 630 \$	754 153 \$	753 564 \$	748 806 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts	849 338	847 987	851 439	846 148
Passifs de titrisation au coût amorti	13 986	14 082	14 683	14 654
Billets et débiteurs subordonnés	8 893	9 307	8 740	9 027
Total des passifs financiers non comptabilisés à la juste valeur	872 217	871 376	874 862	869 829

¹ Ce tableau ne tient pas compte des actifs et passifs financiers dont la valeur comptable correspond à une estimation raisonnable de la juste valeur.

Hierarchie des justes valeurs et évaluations des actifs et passifs qui sont classés dans le niveau 3

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction du caractère observable des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque, qui contient une description de ces trois niveaux.

Il n'y a eu aucun changement important aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux sensibilités au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019. Les principales techniques d'évaluation et principales données non observables utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 sont décrites et quantifiées à la rubrique «Évaluations des actifs et passifs classés dans le niveau 3» de la note 5 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

Le tableau ci-après présente, aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018, le classement dans les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs de chaque actif et passif évalué à la juste valeur sur une base récurrente.

Hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019				31 octobre 2018				Aux
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total ¹	
ACTIFS FINANCIERS ET MARCHANDISES									
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction²									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	– \$	9 332 \$	– \$	9 332 \$	127 \$	14 335 \$	– \$	14 462 \$	
Provinces	–	6 951	–	6 951	–	7 535	3	7 538	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	18 486	–	18 486	–	19 732	–	19 732	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	3 596	–	3 596	–	3 324	–	3 324	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 226	–	2 226	–	2 029	–	2 029	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	–	5 913	1	5 914	–	5 630	1	5 631	
Autres émetteurs	–	13 660	9	13 669	–	14 459	16	14 475	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	39 637	20	–	39 657	43 699	53	–	43 752	
Actions privilégiées	43	9	–	52	33	26	–	59	
Prêts détenus à des fins de transaction	–	11 113	–	11 113	–	10 990	–	10 990	
Marchandises	10 881	170	–	11 051	5 540	340	–	5 880	
Droits conservés	–	23	–	23	–	25	–	25	
	50 561	71 499	10	122 070	49 399	78 478	20	127 897	
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières	177	1 999	495	2 671	176	2 095	408	2 679	
Prêts	–	1 183	21	1 204	–	1 317	19	1 336	
	177	3 182	516	3 875	176	3 412	427	4 015	
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	31	11 737	–	11 768	33	12 365	–	12 398	
Contrats de change	20	30 443	2	30 465	24	39 647	4	39 675	
Contrats dérivés de crédit	–	17	–	17	–	9	–	9	
Dérivés d'actions	1	1 277	464	1 742	–	3 170	453	3 623	
Contrats de marchandises	126	965	11	1 102	144	1 112	35	1 291	
	178	44 439	477	45 094	201	56 303	492	56 996	
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
Valeurs mobilières ²	–	3 760	–	3 760	–	3 618	–	3 618	
	–	3 760	–	3 760	–	3 618	–	3 618	
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global									
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement									
Obligations des gouvernements canadiens									
Fédéral	–	12 220	–	12 220	–	12 731	–	12 731	
Provinces	–	10 348	–	10 348	–	9 507	–	9 507	
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	–	44 410	–	44 410	–	45 766	–	45 766	
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	18 291	210	18 501	–	19 896	200	20 096	
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	6 327	–	6 327	–	6 633	–	6 633	
Autres titres de créance									
Titres adossés à des actifs	–	20 715	559	21 274	–	21 407	562	21 969	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	430	–	430	–	472	–	472	
Obligations de sociétés et autres	–	8 762	23	8 785	–	8 483	24	8 507	
Titres de capitaux propres									
Actions ordinaires	197	2	1 495	1 694	309	3	1 492	1 804	
Actions privilégiées	209	–	57	266	235	–	135	370	
Prêts	–	1 998	–	1 998	–	2 745	–	2 745	
	406	123 503	2 344	126 253	544	127 643	2 413	130 600	
Valeurs mobilières prises en pension	–	4 384	–	4 384	–	3 920	–	3 920	
PASSIFS FINANCIERS									
Dépôts détenus à des fins de transaction									
	–	79 094	3 465	82 559	–	111 680	3 024	114 704	
Dérivés									
Contrats de taux d'intérêt	20	9 382	64	9 466	24	9 646	63	9 733	
Contrats de change	17	28 486	–	28 503	18	34 897	3	34 918	
Contrats dérivés de crédit	–	385	–	385	–	386	–	386	
Dérivés d'actions	–	2 083	1 163	3 246	–	1 319	1 077	2 396	
Contrats de marchandises	129	917	19	1 065	134	695	8	837	
	166	41 253	1 246	42 665	176	46 943	1 151	48 270	
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	12 294	–	12 294	–	12 618	–	12 618	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net									
	–	26 882	3	26 885	–	2	14	16	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert²	1 953	36 937	–	38 890	1 142	38 336	–	39 478	
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	–	2 712	–	2 712	–	3 797	–	3 797	

¹ La juste valeur est la même que la valeur comptable.

² Les soldes reflètent la diminution des valeurs mobilières détenues (positions acheteur) du montant équivalant aux valeurs mobilières identiques vendues mais non encore achetées (positions vendeur).

La politique de la Banque est de comptabiliser le transfert des actifs et des passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les justes valeurs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés entre le niveau 1 et le niveau 2 si la fréquence et le volume de transactions sont suffisants sur un marché actif.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018.

Transferts des instruments du niveau 3

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

En raison de la nature non observable des données utilisées pour évaluer les instruments financiers de niveau 3, il peut y avoir une incertitude à l'égard de l'évaluation de ces instruments. La juste valeur d'instruments financiers de niveau 3 peut être déterminée au moyen de diverses hypothèses raisonnables possibles. Pour déterminer les niveaux appropriés pour ces données non observables, les paramètres sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois clos les 31 janvier.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)		Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2019	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁵
Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ^{2, 3}	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3				
ACTIFS FINANCIERS											
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Obligations des gouvernements canadiens											
Provinces	3 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(3) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance											
Émetteurs canadiens	1	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–
Autres émetteurs	16	1	–	–	–	(8)	1	(1)	9	1	1
	20	1	–	–	–	(11)	1	(1)	10	1	1
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net											
Valeurs mobilières	408	2	2	71	–	(9)	21	–	495		(1)
Prêts	19	1	–	1	–	–	–	–	21	1	1
	427	3	2	72	–	(9)	21	–	516		–
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global											
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement											
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE											
	200	1	9	–	–	–	–	–	210		9
Autres titres de créance											
Titres adossés à des actifs	562	–	(3)	–	–	–	–	–	559		(3)
Obligations de sociétés et autres	24	–	(1)	–	–	–	–	–	23		(1)
Titres de capitaux propres											
Actions ordinaires	1 492	–	1	5	–	(3)	–	–	1 495		1
Actions privilégiées	135	–	(2)	–	–	(75)	–	(1)	57		(8)
	2 413 \$	1 \$	4 \$	5 \$	– \$	(78) \$	– \$	(1) \$	2 344 \$		(2) \$

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2018	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2019	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁵
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ³	Achats	Émissions	Divers ⁴	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction ⁶	3 024	\$ 99	\$ –	\$ (76)	\$ 371	\$ 47	\$ –	\$ –	\$ –	3 465	\$ 80
Dérivés ⁷											
Contrats de taux d'intérêt	63	3	–	–	–	(2)	–	–	–	64	4
Contrats de change	(1)	1	–	–	–	(2)	–	–	–	(2)	–
Dérivés d'actions	624	105	–	(19)	57	(68)	–	–	–	699	103
Contrats de marchandises	(27)	38	–	–	–	(3)	–	–	–	8	26
	659	147	–	(19)	57	(75)	–	–	–	769	133
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	14	(23)	–	–	17	(5)	–	–	–	3	(17)
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Autres éléments du résultat global.

³ Comprend les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

⁴ Comprend les ventes, les règlements et les variations de change.

⁵ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁶ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁷ Composés au 31 janvier 2019 d'actifs dérivés de 0,5 milliard de dollars (0,5 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018) et de passifs dérivés de 1,3 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2018), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et passifs de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)											Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2018	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ⁴
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3										
ACTIFS FINANCIERS																		
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction																		
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement																		
Obligations des gouvernements canadiens																		
Provinces	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$					
Autres titres de créance																		
Émetteurs canadiens	6	–	–	–	–	(3)	–	(2)	1	–	–	–	–					
Autres émetteurs	8	–	–	2	–	(1)	121	(9)	121	–	–	–	–					
	14	–	–	2	–	(4)	121	(11)	122	–	–	–	–					
Actifs financiers détenus à des fins autres que de transaction à la juste valeur par le biais du résultat net																		
Valeurs mobilières	305	15	–	12	–	(8)	–	–	324	13	–	–	–					
Prêts	15	(3)	–	2	–	–	4	–	18	(3)	–	–	–					
	320	12	–	14	–	(8)	4	–	342	10	–	–	–					
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global																		
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement																		
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE																		
	203	(7)	(3)	–	–	–	–	–	193	(3)	–	–	–					
Autres titres de créance																		
Titres adossés à des actifs	553	–	2	–	–	(26)	–	–	529	2	–	–	–					
Obligations de sociétés et autres	95	–	5	–	–	(1)	–	–	99	5	–	–	–					
Titres de capitaux propres																		
Actions ordinaires	1 469	–	1	6	–	(72)	–	–	1 404	(2)	–	–	–					
Actions privilégiées	108	–	8	–	–	–	–	–	116	8	–	–	–					
	2 428 \$	(7) \$	13 \$	6 \$	– \$	(99) \$	– \$	– \$	2 341 \$	10 \$	– \$	– \$	– \$					

	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2017	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 31 janvier 2018	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ⁴
		Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global ²	Achats	Émissions	Divers ³	Au niveau 3	Hors du niveau 3			
PASSIFS FINANCIERS											
Dépôts détenus à des fins de transaction⁵	2 521	\$ 33	\$ –	\$ (141)	\$ 637	\$ (165)	\$ –	\$ (10)	\$ 2 875	\$ (1)	\$
Dérivés⁶											
Contrats de taux d'intérêt	70	(18)	–	–	–	(1)	–	–	51	(17)	
Contrats de change	(1)	(1)	–	–	–	1	–	–	(1)	(1)	
Dérivés d'actions	893	(8)	–	(19)	39	(65)	–	2	842	(1)	
Contrats de marchandises	(2)	(7)	–	–	–	1	–	–	(8)	(6)	
	960	(34)	–	(19)	39	(64)	–	2	884	(25)	
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7	31	–	–	25	(35)	–	–	29	25	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	

¹ Les profits (pertes) sur les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes) dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Comprendent les profits (pertes) réalisés transférés dans les résultats non distribués au moment de la cession d'actions désignées à la JVAERG. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5.

³ Comprendent les ventes, les règlements et les variations de change.

⁴ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers à la JVAERG sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁵ Les émissions et les rachats de dépôts détenus à des fins de transaction sont présentés au montant brut.

⁶ Composés au 31 janvier 2018 d'actifs dérivés de 0,9 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017) et de passifs dérivés de 1,8 milliard de dollars (1,9 milliard de dollars au 1^{er} novembre 2017), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

NOTE 5 : VALEURS MOBILIÈRES

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018.

Profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 janvier 2019				31 octobre 2018			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes brutes latentes)	Juste valeur
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	12 193 \$	44 \$	(17) \$	12 220 \$	12 740 \$	38 \$	(47) \$	12 731 \$
Provinces	10 297	70	(19)	10 348	9 443	75	(11)	9 507
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	44 384	186	(160)	44 410	45 857	265	(356)	45 766
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	18 451	54	(4)	18 501	20 034	65	(3)	20 096
Titres adossés à des créances hypothécaires	6 274	53	—	6 327	6 575	59	(1)	6 633
	91 599	407	(200)	91 806	94 649	502	(418)	94 733
Autres titres de créance								
Titres adossés à des actifs	21 248	58	(32)	21 274	21 901	87	(19)	21 969
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	431	—	(1)	430	471	1	—	472
Obligations de sociétés et autres	8 805	28	(48)	8 785	8 534	31	(58)	8 507
	30 484	86	(81)	30 489	30 906	119	(77)	30 948
Total des titres de créance	122 083	493	(281)	122 295	125 555	621	(495)	125 681
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 657	71	(34)	1 694	1 725	118	(39)	1 804
Actions privilégiées	301	8	(43)	266	376	20	(26)	370
	1 958	79	(77)	1 960	2 101	138	(65)	2 174
Total des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	124 041 \$	572 \$	(358) \$	124 255 \$	127 656 \$	759 \$	(560) \$	127 855 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux de change au comptant à la fin de la période.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de capitaux propres présentés dans le tableau suivant comme des titres de capitaux propres à la JVAERG. Cette désignation est attribuable au fait que ces placements sont détenus à des fins autres que de transaction.

Titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Aux		Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
	Juste valeur	Juste valeur	Revenus de dividendes comptabilisés	Revenus de dividendes comptabilisés
Actions ordinaires	1 694 \$	1 701 \$	20 \$	16 \$
Actions privilégiées	266	362	4	4
Total	1 960 \$	2 063 \$	24 \$	20 \$

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a cédé des titres de capitaux propres d'une juste valeur de 179 millions de dollars (4 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018). Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a réalisé des profits cumulés de 24 millions de dollars (2 millions de dollars au cours des trois mois clos le 31 janvier 2018) à la cession de ces titres de capitaux propres et a comptabilisé des revenus de dividendes de néant et 8 millions de dollars respectivement pour les trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018.

Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Titres de créance au coût amorti		
Profits nets (pertes nettes) réalisés	44 \$	— \$
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(55)	3
Total	(11) \$	3 \$

Qualité du crédit des titres de créance

La Banque évalue le risque de crédit des expositions autres que de détail par emprunteur individuel, en utilisant la notation de risque-emprunteur (NRE) et la notation de risque par facilité (NRF), comme il est décrit dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion de 2018. Ce système sert à évaluer toutes les expositions autres que de détail, y compris les titres de créance.

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des titres de créance évalués au coût amorti et des titres de créance à la JVAERG par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les titres de créance selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance				
Première qualité	226 982 \$	– \$	s. o. \$	226 982 \$
Qualité inférieure	2 394	76	s. o.	2 470
Actifs surveillés et classés	s. o.	6	s. o.	6
Défaillance	s. o.	s. o.	–	–
Total des titres de créance	229 376	82	–	229 458
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	1	–	–	1
Titres de créance, déduction faite de la provision	229 375 \$	82 \$	– \$	229 457 \$

Titres de créance par notation de risque

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Titres de créance				
Première qualité	230 488 \$	– \$	s. o. ¹ \$	230 488 \$
Qualité inférieure	2 140	54	s. o.	2 194
Actifs surveillés et classés	s. o.	11	s. o.	11
Défaillance	s. o.	s. o.	234	234
Total des titres de créance	232 628	65	234	232 927
Provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti	1	4	70	75
Titres de créance, déduction faite de la provision	232 627 \$	61 \$	164 \$	232 852 \$

Au 31 janvier 2019, la provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance s'élevait à 6 millions de dollars, dont un montant de 7 millions de dollars pour des titres de créance au coût amorti et un montant de 5 millions de dollars pour des titres de créance à la JVAERG. Pour les trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance au coût amorti de néant. Pour les trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018, la Banque a comptabilisé à l'état du résultat une provision pour pertes sur créances relative aux titres de créance à la JVAERG respectivement de néant et 4 millions de dollars.

NOTE 6 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et des expositions au risque de crédit sur les engagements de prêt et les contrats de garantie financière par notation de risque interne aux fins de la gestion du risque de crédit et ventile les prêts et expositions selon qu'ils font l'objet de provisions à l'étape 1, à l'étape 2 ou à l'étape 3.

Prêts par notation de risque¹

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{2, 3, 4}				
Risque faible	174 803 \$	49 \$	s. o. \$	174 852 \$
Risque normal	41 249	243	s. o.	41 492
Risque moyen	5 677	425	s. o.	6 102
Risque élevé	969	1 352	298	2 619
Défaillance	s. o.	s. o.	416	416
Total	222 698	2 069	714	225 481
Provision pour pertes sur prêts	25	30	48	103
Prêts, déduction faite de la provision	222 673	2 039	666	225 378
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁵				
Risque faible	90 685	1 031	s. o.	91 716
Risque normal	45 386	1 071	s. o.	46 457
Risque moyen	22 756	1 013	s. o.	23 769
Risque élevé	6 201	2 419	832	9 452
Défaillance	s. o.	s. o.	506	506
Total	165 028	5 534	1 338	171 900
Provision pour pertes sur prêts	573	370	181	1 124
Prêts, déduction faite de la provision	164 455	5 164	1 157	170 776
Cartes de crédit				
Risque faible	8 160	17	s. o.	8 177
Risque normal	9 777	77	s. o.	9 854
Risque moyen	11 107	269	s. o.	11 376
Risque élevé	4 370	1 457	369	6 196
Défaillance	s. o.	s. o.	123	123
Total	33 414	1 820	492	35 726
Provision pour pertes sur prêts	396	312	389	1 097
Prêts, déduction faite de la provision	33 018	1 508	103	34 629
Entreprises et gouvernements^{2, 3, 4}				
Première qualité ou risque faible ou normal	118 623	41	s. o.	118 664
Qualité inférieure ou risque moyen	109 517	4 807	s. o.	114 324
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	671	3 919	379	4 969
Défaillance	s. o.	s. o.	611	611
Total	228 811	8 767	990	238 568
Provision pour pertes sur prêts	646	581	162	1 389
Prêts, déduction faite de la provision	228 165	8 186	828	237 179
Total des prêts	649 951	18 190	3 534	671 675
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 640	1 293	780	3 713
Total des prêts, déduction faite de la provision	648 311 \$	16 897 \$	2 754 \$	667 962 \$

Prêts par notation de risque¹ (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au			
	31 janvier 2019			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Instruments de crédit hors bilan				
<i>Expositions de détail⁶</i>				
Risque faible	250 701 \$	828 \$	s. o. \$	251 529 \$
Risque normal	50 042	619	s. o.	50 661
Risque moyen	12 217	366	s. o.	12 583
Risque élevé	1 516	952	s. o.	2 468
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Expositions autres que de détail⁷</i>				
Première qualité	173 837	–	s. o.	173 837
Qualité inférieure	59 923	2 303	s. o.	62 226
Actifs surveillés et classés	–	1 636	s. o.	1 636
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des instruments de crédit hors bilan	548 236	6 704	s. o.	554 940
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	573	496	s. o.	1 069
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	547 663	6 208	s. o.	553 871
Prêts dépréciés acquis	s. o.	s. o.	401	401
Provision pour pertes sur prêts	s. o.	s. o.	16	16
Prêts dépréciés acquis, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	s. o. \$	s. o. \$	385 \$	385 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG et les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Au 31 janvier 2019, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 132 millions de dollars, étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

³ Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 11 milliards de dollars et 1 milliard de dollars au 31 janvier 2019.

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 93 milliards de dollars au 31 janvier 2019.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 14 milliards de dollars au 31 janvier 2019.

⁶ Au 31 janvier 2019, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 302 milliards de dollars, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁷ Au 31 janvier 2019, comprennent la tranche non utilisée de 40 milliards de dollars des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Prêts par notation de risque¹

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 octobre 2018			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels^{2, 3, 4}				
Risque faible	168 690 \$	32 \$	s. o. \$	168 722 \$
Risque normal	47 821	176	s. o.	47 997
Risque moyen	5 106	267	s. o.	5 373
Risque élevé	892	1 264	317	2 473
Défaillance	s. o.	s. o.	392	392
Total	222 509	1 739	709	224 957
Provision pour pertes sur prêts	24	34	47	105
Prêts, déduction faite de la provision	222 485	1 705	662	224 852
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers⁵				
Risque faible	87 906	983	s. o.	88 889
Risque normal	48 008	1 190	s. o.	49 198
Risque moyen	23 008	1 063	s. o.	24 071
Risque élevé	6 158	2 386	817	9 361
Défaillance	s. o.	s. o.	514	514
Total	165 080	5 622	1 331	172 033
Provision pour pertes sur prêts	574	349	178	1 101
Prêts, déduction faite de la provision	164 506	5 273	1 153	170 932
Cartes de crédit				
Risque faible	7 234	11	s. o.	7 245
Risque normal	9 780	66	s. o.	9 846
Risque moyen	11 347	246	s. o.	11 593
Risque élevé	4 435	1 445	333	6 213
Défaillance	s. o.	s. o.	121	121
Total	32 796	1 768	454	35 018
Provision pour pertes sur prêts	379	283	341	1 003
Prêts, déduction faite de la provision	32 417	1 485	113	34 015
Entreprises et gouvernements^{2, 3, 4}				
Première qualité ou risque faible ou normal	118 414	57	s. o.	118 471
Qualité inférieure ou risque moyen	108 678	5 272	s. o.	113 950
Actifs surveillés et classés ou risque élevé	666	3 746	97	4 509
Défaillance	s. o.	s. o.	563	563
Total	227 758	9 075	660	237 493
Provision pour pertes sur prêts	651	551	120	1 322
Prêts, déduction faite de la provision	227 107	8 524	540	236 171
Total des prêts	648 143	18 204	3 154	669 501
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 628	1 217	686	3 531
Total des prêts, déduction faite de la provision	646 515 \$	16 987 \$	2 468 \$	665 970 \$
Instruments de crédit hors bilan				
<i>Expositions de détail⁶</i>				
Risque faible	246 575 \$	2 576 \$	s. o. \$	249 151 \$
Risque normal	51 961	1 129	s. o.	53 090
Risque moyen	12 298	469	s. o.	12 767
Risque élevé	1 765	638	s. o.	2 403
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
<i>Expositions autres que de détail⁷</i>				
Première qualité	167 993	323	s. o.	168 316
Qualité inférieure	60 002	2 309	s. o.	62 311
Actifs surveillés et classés	13	1 949	s. o.	1 962
Défaillance	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Total des instruments de crédit hors bilan	540 607	9 393	s. o.	550 000
Provision pour les instruments de crédit hors bilan	550	479	s. o.	1 029
Total des instruments de crédit hors bilan, déduction faite de la provision	540 057	8 914	s. o.	548 971
Prêts dépréciés acquis	s. o.	s. o.	453	453
Provision pour pertes sur prêts	s. o.	s. o.	18	18
Prêts dépréciés acquis, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	s. o. \$	s. o. \$	435 \$	435 \$

¹ Comprennent les prêts qui sont évalués à la JVAERG et les engagements de clients au titre d'acceptations.

² Au 31 octobre 2018, aucune provision pour pertes sur prêts n'avait été établie pour les prêts douteux d'un montant de 124 millions de dollars, étant donné que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

³ Excluent les prêts détenus à des fins de transaction et les prêts détenus à des fins autres que de transaction à la JVRN d'une juste valeur respectivement de 11 milliards de dollars et 1 milliard de dollars au 31 octobre 2018.

⁴ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 95 milliards de dollars au 31 octobre 2018.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 14 milliards de dollars au 31 octobre 2018.

⁶ Au 31 octobre 2018, comprennent des lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit de 302 milliards de dollars, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

⁷ Au 31 octobre 2018, comprennent la tranche non utilisée de 37 milliards de dollars des facilités de crédit et de liquidité sans engagement.

Les variations de la provision pour pertes sur prêts de la Banque aux 31 janvier 2019 et 2018 et pour les trois mois clos à ces dates sont présentées dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} novembre 2018	24 \$	34 \$	47 \$	5 \$	110 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	13	(12)	(1)	–	–
Transfert à l'étape 2	(1)	3	(2)	–	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(2)	3	–	–
	11	(11)	–	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(4)	1	–	–	(3)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	3	s. o.	s. o.	–	3
Remboursements nets ⁴	–	(1)	–	–	(1)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	(1)	(1)	(4)	–	(6)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(8)	8	12	(1)	11
	1	(4)	8	(1)	4
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	–	–	–	–
Radiations	–	–	(7)	–	(7)
Reprises	–	–	–	–	–
	–	–	(7)	–	(7)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2019	25 \$	30 \$	48 \$	4 \$	107 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts au 1 ^{er} novembre 2017	24 \$	26 \$	45 \$	12 \$	107 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	6	(6)	–	–	–
Transfert à l'étape 2	(1)	2	(1)	–	–
Transfert à l'étape 3	–	(2)	2	–	–
	5	(6)	1	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(4)	2	–	–	(2)
Nouveaux montages ou acquisitions ³	4	s. o.	s. o.	–	4
Remboursements nets ⁴	(1)	(1)	–	(3)	(5)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ⁵	–	(1)	–	–	(1)
Modifications des risques, paramètres et modèles ⁶	(5)	4	1	(2)	(2)
	(1)	(2)	2	(5)	(6)
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	(2)	(2)	–	(4)
Radiations	–	–	(7)	–	(7)
Reprises	–	–	1	–	1
	–	(2)	(8)	–	(10)
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2018	23 \$	22 \$	39 \$	7 \$	91 \$

¹ Les transferts représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

² Représente la réévaluation entre des pertes de crédit attendues pour les douze mois à venir et des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en raison des transferts d'une étape à l'autre, compte non tenu des modifications des risques, paramètres et modèles.

³ Représente l'augmentation de la provision découlant des nouveaux montages de prêts, des prêts acquis ou des prêts renouvelés.

⁴ Représente les variations de la provision liées aux variations des flux de trésorerie associées aux nouveaux octrois ou aux remboursements sur les prêts en cours.

⁵ Représente la diminution de la provision découlant des prêts entièrement remboursés et exclut la diminution associée aux prêts qui ont été cédés ou radiés en totalité.

⁶ Représente la variation de la provision liée aux changements dans les risques, y compris les modifications des facteurs macroéconomiques, du niveau de risque, des paramètres et modèles associés.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2018	599 \$	392 \$	178 \$	2 \$	1 171 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	83	(78)	(5)	–	–
Transfert à l'étape 2	(29)	39	(10)	–	–
Transfert à l'étape 3	(5)	(52)	57	–	–
	49	(91)	42	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(34)	40	3	–	9
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	66	s. o.	s. o.	–	66
Octrois (remboursements) nets ¹	(21)	(7)	(3)	–	(31)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(20)	(26)	(15)	–	(61)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(41)	106	222	–	287
	(1)	22	249	–	270
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	(1)	–	–	(1)
Radiations	–	–	(306)	–	(306)
Reprises	–	–	60	–	60
	–	(1)	(246)	–	(247)
Solde au 31 janvier 2019	598	413	181	2	1 194
Moins la provision pour les instruments hors bilan ²	25	43	–	–	68
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2019	573 \$	370 \$	181 \$	2 \$	1 126 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	529 \$	355 \$	166 \$	5 \$	1 055 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ¹	69	(65)	(4)	–	–
Transfert à l'étape 2	(33)	42	(9)	–	–
Transfert à l'étape 3	(4)	(45)	49	–	–
	32	(68)	36	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ¹	(28)	39	3	–	14
Nouveaux montages ou acquisitions ¹	70	s. o.	s. o.	–	70
Octrois (remboursements) nets ¹	–	(6)	–	(2)	(8)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ¹	(25)	(27)	(9)	–	(61)
Modifications des risques, paramètres et modèles ¹	(32)	96	184	2	250
	17	34	214	–	265
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	(11)	(8)	(5)	–	(24)
Radiations	–	–	(265)	–	(265)
Reprises	–	–	69	–	69
	(11)	(8)	(201)	–	(220)
Solde au 31 janvier 2018	535	381	179	5	1 100
Moins la provision pour les instruments hors bilan ²	24	43	–	–	67
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2018	511 \$	338 \$	179 \$	5 \$	1 033 \$

¹ Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

² La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Cartes de crédit

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2018	819 \$	580 \$	341 \$	1 740 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	199	(141)	(58)	–
Transfert à l'étape 2	(56)	71	(15)	–
Transfert à l'étape 3	(8)	(167)	175	–
	135	(237)	102	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(56)	79	14	37
Nouveaux montages ou acquisitions ²	30	s. o.	s. o.	30
Octrois (remboursements) nets ²	39	2	(35)	6
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(20)	(21)	(64)	(105)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(80)	233	377	530
	48	56	394	498
Autres modifications				
Cessions	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	(2)	(1)	1	(2)
Radiations	–	–	(418)	(418)
Reprises	–	–	71	71
	(2)	(1)	(346)	(349)
Solde au 31 janvier 2019	865	635	389	1 889
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	469	323	–	792
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2019	396 \$	312 \$	389 \$	1 097 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	763 \$	521 \$	321 \$	1 605 \$
Provision pour pertes sur créances				
Transfert à l'étape 1 ²	124	(114)	(10)	–
Transfert à l'étape 2	(54)	72	(18)	–
Transfert à l'étape 3	(16)	(109)	125	–
	54	(151)	97	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(45)	59	30	44
Nouveaux montages ou acquisitions ²	67	s. o.	s. o.	67
Octrois (remboursements) nets ²	71	8	(34)	45
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(26)	(30)	(19)	(75)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(121)	193	271	343
	–	79	345	424
Autres modifications				
Cessions	(4)	(3)	(1)	(8)
Écart de conversion et autres ajustements	(22)	(12)	(13)	(47)
Radiations	–	–	(372)	(372)
Reprises	–	–	61	61
	(26)	(15)	(325)	(366)
Solde au 31 janvier 2018	737	585	341	1 663
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	371	263	–	634
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2018	366 \$	322 \$	341 \$	1 029 \$

¹ Les prêts sur cartes de crédit sont considérés comme douteux et sont transférés à l'étape 3 lorsque les paiements sont en souffrance depuis 90 jours et radiés après 180 jours de retard. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur prêts – Prêts aux entreprises et aux gouvernements¹

(en millions de dollars canadiens)

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2018	736 \$	690 \$	120 \$	11 \$	1 557 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	44	(42)	(2)	–	–
Transfert à l'étape 2	(30)	32	(2)	–	–
Transfert à l'étape 3	(1)	(19)	20	–	–
	13	(29)	16	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(13)	20	1	–	8
Nouveaux montages ou acquisitions ²	109	s. o.	s. o.	–	109
Octrois (remboursements) nets ²	7	(12)	(4)	–	(9)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(94)	(110)	(12)	–	(216)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(33)	153	70	(4)	186
	(11)	22	71	(4)	78
Autres modifications					
Cessions	–	–	–	–	–
Écart de conversion et autres ajustements	–	(1)	(2)	–	(3)
Radiations	–	–	(35)	–	(35)
Reprises	–	–	8	3	11
	–	(1)	(29)	3	(27)
Solde au 31 janvier 2019	725	711	162	10	1 608
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	79	130	–	–	209
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2019	646 \$	581 \$	162 \$	10 \$	1 399 \$

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Prêts dépréciés acquis	Total
Provision pour pertes sur prêts, y compris les instruments hors bilan, au 1 ^{er} novembre 2017	706 \$	627 \$	174 \$	18 \$	1 525 \$
Provision pour pertes sur créances					
Transfert à l'étape 1 ²	28	(27)	(1)	–	–
Transfert à l'étape 2	(16)	17	(1)	–	–
Transfert à l'étape 3	(2)	(16)	18	–	–
	10	(26)	16	–	–
Réévaluation nette en raison des transferts ²	(7)	15	2	–	10
Nouveaux montages ou acquisitions ²	86	s. o.	s. o.	–	86
Octrois (remboursements) nets ²	(1)	(10)	(9)	(2)	(22)
Décomptabilisation d'actifs financiers (à l'exclusion des cessions et des radiations) ²	(92)	(89)	(7)	–	(188)
Modifications des risques, paramètres et modèles ²	(12)	131	3	(2)	120
	(16)	21	5	(4)	6
Autres modifications					
Cessions	–	–	(5)	–	(5)
Écart de conversion et autres ajustements	(27)	(20)	(5)	(1)	(53)
Radiations	–	–	(32)	(1)	(33)
Reprises	–	–	16	2	18
	(27)	(20)	(26)	–	(73)
Solde au 31 janvier 2018	663	628	153	14	1 458
Moins la provision pour les instruments hors bilan ³	68	78	–	–	146
Total de la provision pour pertes sur prêts au 31 janvier 2018	595 \$	550 \$	153 \$	14 \$	1 312 \$

¹ Comprend la provision pour pertes sur créances liée aux engagements de clients au titre d'acceptations.

² Pour des explications sur ces postes, se reporter au tableau «Provision pour pertes sur prêts – Prêts hypothécaires résidentiels» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur prêts pour les instruments hors bilan est comptabilisée dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

La provision pour pertes sur créances pour tous les actifs financiers restants n'est pas importante.

BIENS SAISIS

Les biens saisis sont des actifs non financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession dans le cadre de laquelle la Banque obtient les titres, devient propriétaire ou prend possession des propriétés individuelles, comme des biens immobiliers, qui sont gérées aux fins de vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. La Banque s'en remet principalement à des évaluations de tiers pour établir la valeur comptable des biens saisis. Les biens saisis détenus en vue de la vente s'élevaient à 91 millions de dollars au 31 janvier 2019 (81 millions de dollars au 31 octobre 2018) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance aux termes d'un contrat, mais qui n'étaient pas douteux aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018.

Prêts en souffrance mais non douteux^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019				31 octobre 2018			
	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total	De 1 jour à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	1 489 \$	332 \$	127 \$	1 948 \$	1 471 \$	358 \$	101 \$	1 930 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	5 815	812	264	6 891	5 988	811	241	7 040
Cartes de crédit	1 348	341	218	1 907	1 403	340	213	1 956
Entreprises et gouvernements	1 438	726	65	2 229	1 314	444	28	1 786
Total	10 090 \$	2 211 \$	674 \$	12 975 \$	10 176 \$	1 953 \$	583 \$	12 712 \$

¹ Incluent les prêts qui sont évalués à la JVAERG.

² Les soldes aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018 excluaient les prêts dépréciés acquis.

NOTE 7 : PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade Holding Corporation (TD Ameritrade) et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de la Banque du résultat de TD Ameritrade est présentée avec un décalage d'un mois. La Banque tient compte des changements survenus dans la période ultérieure qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats.

Au 31 janvier 2019, la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 41,75 % (41,61 % au 31 octobre 2018) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 17 milliards de dollars (13 milliards de dollars US) (16 milliards de dollars (12 milliards de dollars US) au 31 octobre 2018), selon le cours de clôture de 55,95 \$ US (51,72 \$ US au 31 octobre 2018) à la Bourse de New York.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, TD Ameritrade a racheté 2,6 millions d'actions (5,5 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018). En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, si la participation de la Banque dépasse 45 % à la suite d'un rachat d'actions par TD Ameritrade, la Banque est tenue de déployer tous les efforts raisonnables pour vendre ou écouler les actions excédentaires, tout en usant de son jugement commercial quant au moment, aux montants et à la méthode à privilégier pour maximiser le produit tiré de ces ventes. Toutefois, dans le cas où un rachat d'actions par TD Ameritrade aurait pour effet de porter la participation de la Banque à plus de 45 %, la Banque n'a pas d'obligation absolue de ramener sa participation à 45 %. De plus, le rachat d'actions par TD Ameritrade ne peut avoir pour conséquence de porter la participation de la Banque à plus de 47 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a le droit de nommer cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Les administrateurs désignés par la Banque comprennent actuellement le président du Groupe et chef de la direction de la Banque et quatre administrateurs indépendants de la TD ou des filiales aux États-Unis de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois clos les 31 janvier 2019 et 2018, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou le remboursement de prêts ou d'avances.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Bilans consolidés résumés¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	31 décembre 2018	30 septembre 2018
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 837 \$	1 809 \$
Montants nets à recevoir des clients	25 542	29 773
Autres actifs, montant net	21 488	17 811
Total de l'actif	48 867 \$	49 393 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	3 019 \$	3 923 \$
Montants à payer aux clients	29 037	30 126
Autres passifs	5 830	4 809
Total du passif	37 886	38 858
Capitaux propres²	10 981	10 535
Total du passif et des capitaux propres	48 867 \$	49 393 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement alors que la Banque comptabilise les valeurs mobilières des clients à la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

États du résultat consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Produits		
Produits d'intérêts nets	497 \$	351 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	1 506	1 247
Total des produits	2 003	1 598
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages du personnel	419	528
Divers	532	643
Total des charges d'exploitation	951	1 171
Autres charges (produits)	24	42
Résultat avant impôt	1 028	385
Charge d'impôt sur le résultat	230	8
Résultat net^{1, 2}	798 \$	377 \$
Résultat par action – de base (en dollars canadiens)	1,42 \$	0,66 \$
Résultat par action – dilué (en dollars canadiens)	1,41	0,66

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est fondée sur les états financiers consolidés publiés de TD Ameritrade après la conversion en dollars canadiens et est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles.

² La quote-part de la Banque des résultats de TD Ameritrade pour les trois mois clos le 31 janvier 2019 comprend un ajustement de néant (ajustement favorable net de 41 millions de dollars (32 millions de dollars US) pour les trois mois clos le 31 janvier 2018) qui représente principalement la quote-part de la Banque de la réévaluation de TD Ameritrade de ses soldes d'impôt différé en raison de la réduction du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis.

NOTE 8 : ACQUISITIONS ET CESSIONS IMPORTANTES

Entente pour l'émission des cartes de crédit du programme de fidélisation d'Air Canada

Le 10 janvier 2019, l'entente à long terme que la Banque a conclue avec Air Canada concernant le programme de fidélisation du transporteur (l'«entente sur le programme de fidélisation») est entrée en vigueur conjointement avec la conclusion de l'acquisition par Air Canada d'Aimia Canada Inc., qui administre le programme de fidélisation Aéroplan (la «transaction»). Conformément à l'entente sur le programme de fidélisation, la Banque deviendra le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada au moment de son lancement en 2020, jusqu'en 2030. Les titulaires de cartes de crédit TD Aéroplan deviendront membres du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, et leurs milles seront transférés au moment du lancement du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada en 2020.

Dans le cadre de la transaction, la Banque a payé à Air Canada 622 millions de dollars plus les taxes de vente applicables, dont un montant de 547 millions de dollars (446 millions de dollars après taxes de vente et impôt sur le résultat) a été comptabilisé au poste Charges autres que d'intérêts – Divers dans l'état du résultat consolidé intermédiaire, et un montant de 75 millions de dollars, à titre d'immobilisations incorporelles qui sera amortie sur la durée de l'entente sur le programme de fidélisation. De plus, la Banque a effectué un paiement anticipé de 308 millions de dollars plus les taxes de vente applicables pour l'achat futur de points de fidélisation sur une période de dix ans.

Acquisition de Greystone Capital Management Inc.

Le 1^{er} novembre 2018, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Greystone Capital Management Inc., société mère de Greystone Managed Investments Inc. («Greystone»), pour une contrepartie de 817 millions de dollars, dont une tranche de 475 millions de dollars a été réglée en espèces et une tranche de 342 millions de dollars a été réglée en actions ordinaires de la TD. La valeur de 4,7 millions d'actions ordinaires émises en contrepartie est fondée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Banque négociées au cours des dix jours précédant immédiatement le cinquième jour ouvrable avant la date d'acquisition et a été comptabilisée en fonction du cours des actions à la clôture de l'acquisition. Des actions ordinaires d'une valeur de 167 millions de dollars émises à l'intention des actionnaires employés dans le cadre de l'acquisition seront entières pour une période de deux ans après l'acquisition, sous réserve que les actionnaires employés demeurent à l'emploi de la Banque, et seront comptabilisées à titre de charge de rémunération sur la période d'entierement de deux ans.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Au 1^{er} novembre 2018, l'acquisition représentait un apport aux actifs de 169 millions de dollars et aux passifs, de 55 millions de dollars. Une tranche de 140 millions de dollars de l'excédent de la contrepartie comptable sur la juste valeur des actifs nets identifiables a été affectée aux immobilisations incorporelles au titre des relations clients, une tranche de 37 millions de dollars, au passif d'impôt différé, et une tranche de 433 millions de dollars, au goodwill. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Les comptes de l'entreprise acquise ont été consolidés à compter de la date d'acquisition et inclus dans le secteur Services de détail au Canada. La répartition du prix d'achat pourrait être peaufinée et rajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues au cours de la période d'évaluation à propos des faits et circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition.

NOTE 9 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada	Services de détail aux États-Unis ¹	Services bancaires de gros	Total
Valeur comptable du goodwill au 1 ^{er} novembre 2017	2 303 \$	13 693 \$	160 \$	16 156 \$
Ajouts	82	—	—	82
Écarts de conversion et autres	18	280	—	298
Valeur comptable du goodwill au 31 octobre 2018 ²	2 403	13 973	160	16 536
Ajouts	433	—	—	433
Écarts de conversion et autres	(2)	(26)	—	(28)
Valeur comptable du goodwill au 31 janvier 2019²	2 834 \$	13 947 \$	160 \$	16 941 \$

¹ Le goodwill se rapporte surtout aux services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

² Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, les pertes de valeur étaient de néant (néant pour les trois mois clos le 31 janvier 2018) et, au 31 janvier 2019, le cumul des pertes de valeur était de néant (néant au 31 octobre 2018).

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019	Aux 31 octobre 2018
Créances clients et autres éléments	9 130 \$	8 938 \$
Intérêts courus	2 398	2 343
Actif d'impôt exigible	2 325	1 614
Actif au titre des régimes à prestations définies	9	113
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 601	1 638
Charges payées d'avance	1 285	950
Total	16 748 \$	15 596 \$

NOTE 11 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes chèques.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par les clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti, des créances de premier rang et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 janvier 2019 s'établissait à 283 milliards de dollars (293 milliards de dollars au 31 octobre 2018).

Certains passifs de dépôt sont classés comme dépôts détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Certains dépôts ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire pour réduire une non-concordance comptable découlant des couvertures économiques connexes. Ces dépôts sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire, à l'exception du montant de la variation de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit propre à la Banque, lequel est constaté à l'état du résultat global consolidé intermédiaire. Les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à la Banque correspondent à la différence entre i) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation globale reflétant la courbe de taux d'intérêt de référence et le risque de crédit propre à la Banque, et ii) la variation d'une période à l'autre de la valeur actualisée de ces mêmes flux de trésorerie attendus calculée à l'aide d'une courbe d'actualisation fondée sur la courbe de taux d'intérêt de référence.

Pour les dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, le montant estimatif que la Banque serait contractuellement tenue de verser à l'échéance, lequel est calculé à partir de notionnels, était plus faible de 86 millions de dollars que sa juste valeur au 31 janvier 2019.

Dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							Aux	
	Par type			Par pays			31 janvier 2019	31 octobre 2018
	À vue	À préavis	À terme ¹	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Total
Particuliers	13 627 \$	414 413 \$	55 092 \$	223 077 \$	260 021 \$	34 \$	483 132 \$	477 644 \$
Banques ²	8 448	52	8 266	10 837	66	5 863	16 766	16 712
Entreprises et gouvernements ³	75 356	129 068	145 016	254 431	90 278	4 731	349 440	357 083
Détenus à des fins de transaction ²	–	–	82 559	38 170	28 270	16 119	82 559	114 704
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ^{2, 4}	–	–	26 877	12 055	12 103	2 719	26 877	–
Total	97 431 \$	543 533 \$	317 810 \$	538 570 \$	390 738 \$	29 466 \$	958 774 \$	966 143 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							41 914 \$	42 402 \$
À l'étranger							51 852	54 488
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada							496 656	505 295
À l'étranger							367 809	362 890
Fonds fédéraux américains déposés ²							543	1 068
Total^{3, 5}							958 774 \$	966 143 \$

¹ Comprend une dette de premier rang de 635 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2018) qui est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques. Ce régime confère à la Société d'assurance-dépôts du Canada certains pouvoirs, y compris la capacité de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles dans le cas où la Banque serait en défaillance.

² Comprend les dépôts et les avances auprès de la Federal Home Loan Bank.

³ Comprend une somme de 37 milliards de dollars au 31 janvier 2019 (36 milliards de dollars au 31 octobre 2018) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées et une somme de 2 milliards de dollars (2 milliards de dollars au 31 octobre 2018) liée à la Fiducie de capital TD IV.

⁴ Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net dans le bilan consolidé intermédiaire comprennent des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des engagements de prêts et des contrats de garantie financière désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 8 millions de dollars (16 millions de dollars au 31 octobre 2018).

⁵ Comprend des dépôts de 540 milliards de dollars au 31 janvier 2019 (548 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés en dollars US et de 55 milliards de dollars (55 milliards de dollars au 31 octobre 2018) libellés dans d'autres monnaies.

NOTE 12 : AUTRES PASSIFS

Autres passifs¹

(en millions de dollars canadiens)

	Aux	
	31 janvier 2019	31 octobre 2018
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	4 717 \$	4 958 \$
Intérêts courus	1 262	1 283
Salaires et avantages du personnel à payer	2 163	3 344
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 580	454
Passif d'impôt exigible	37	84
Passif d'impôt différé	187	175
Passif au titre des régimes à prestations définies	2 062	1 747
Passifs liés aux entités structurées	6 368	5 627
Provisions	1 515	1 502
Total	19 891 \$	19 174 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	31 janvier 2019		31 octobre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	1 830,4	21 221 \$	1 842,5	20 931 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	0,5	28	2,9	152
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	1,4	99	5,0	366
Actions émises dans le cadre d'acquisitions ¹	5,0	366	—	—
Rachat d'actions aux fins d'annulation	(4,5)	(53)	(20,0)	(228)
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	1 832,8	21 661 \$	1 830,4	21 221 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Solde au début de l'exercice	200,0	5 000 \$	190,0	4 750 \$
Actions émises ²	14,0	350	30,0	750
Actions rachetées	—	—	(20,0)	(500)
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	214,0	5 350 \$	200,0	5 000 \$
Actions autodétenues – ordinaires³				
Solde au début de l'exercice	2,1	(144) \$	2,9	(176) \$
Achat d'actions	33,0	(2 343)	110,6	(8 295)
Vente d'actions	(33,1)	2 348	(111,4)	8 327
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	2,0	(139) \$	2,1	(144) \$
Actions autodétenues – privilégiées³				
Solde au début de l'exercice	0,3	(7) \$	0,3	(7) \$
Achat d'actions	1,5	(33)	5,2	(129)
Vente d'actions	(1,7)	37	(5,2)	129
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	0,1	(3) \$	0,3	(7) \$

¹ Comprennent 4,7 millions d'actions émises pour un produit de 342 millions de dollars qui représente une tranche de la contrepartie versée à Greystone ainsi que 0,3 million d'actions émises pour un produit de 24 millions de dollars au titre de rémunération fondée sur des actions en remplacement de droits à des paiements fondés sur des actions de Greystone. Se reporter à la note 8 pour en savoir plus sur l'acquisition de Greystone.

² Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)) de série 22 (les «actions de série 22») émises par la Banque le 28 janvier 2019 au prix de 25 \$ l'action, dont les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,20 % pour la période initiale se terminant le 30 avril 2024. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 3,27 %. Les porteurs de ces actions auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série 23 comprenant des dispositions relatives aux FPUNV, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 23 auront le droit de recevoir des dividendes trimestriels à taux variable, s'ils sont déclarés, à un taux correspondant au rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois majoré de 3,27 %. Les actions de série 22 sont rachetables par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25 \$ l'action le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

³ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2018, la Banque a annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) et le BSIF ont approuvé l'offre publique modifiée de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions supplémentaires de ses actions ordinaires. Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a racheté 4,5 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 69,63 \$ l'action pour une contrepartie totale de 313 millions de dollars.

Le 19 avril 2018, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque annoncée précédemment visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions de ses actions ordinaires. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2018, la Banque a racheté 20 millions d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités à un prix moyen de 75,07 \$ l'action pour une contrepartie totale de 1,5 milliard de dollars.

Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales

Rachat des titres de TD CaTS III

Le 31 décembre 2018, la Fiducie de capital TD III, une des filiales de la Banque, a racheté la totalité des titres de Fiducie de capital TD III – série 2008 (TD CaTS III) en circulation pour un montant de 1 milliard de dollars majoré de toute distribution payable non versée à la date de rachat. Les TD CaTS III étaient présentés au bilan consolidé à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales.

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de 3,3 millions de dollars (3,1 millions de dollars pour les trois mois clos le 31 janvier 2018). Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, 2,2 millions d'options (1,9 million d'options pour les trois mois clos le 31 janvier 2018) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 5,64 \$ l'option (6,28 \$ l'option pour les trois mois clos le 31 janvier 2018).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois clos les 31 janvier.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Taux d'intérêt sans risque	2,03 %	1,71 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	12,64 %	13,91 %
Rendement de l'action prévu	3,48 %	3,50 %
Prix d'exercice / cours de l'action	69,39 \$	72,64 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée prévue de l'option.

NOTE 15 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois clos les 31 janvier.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût des services rendus – prestations acquises	81 \$	102 \$	4 \$	4 \$	2 \$	3 \$
Frais d'intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	(3)	2	5	4	8	7
Coûts des services passés (crédit)	–	–	–	–	–	(3)
Charges administratives au titre des prestations définies	3	2	–	–	2	1
Charge totale	81 \$	106 \$	9 \$	8 \$	12 \$	8 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de Canada Trust (CT), le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois clos les 31 janvier.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Régimes de retraite principaux	83 \$	119 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	4	3
Autres régimes de retraite ¹	9	9
Total	96 \$	131 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, les régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 31 janvier 2019, la Banque prévoyait verser des cotisations additionnelles de 281 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 13 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 33 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations au cours de l'exercice 2019.

NOTE 16 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'Agence du revenu du Canada (ARC) et l'Alberta refusent certaines déductions demandées par la Banque au titre des dividendes. À ce jour, la Banque a reçu des avis de nouvelles cotisations représentant des impôts et intérêts d'environ 553 millions de dollars pour les années d'imposition de 2011 à 2013. La Banque s'attend à ce que l'ARC et l'Alberta établissent de nouvelles cotisations pour les années ultérieures pour les mêmes raisons et à ce que le Québec établisse également de nouvelles cotisations pour les années d'imposition non frappées de prescription. La Banque est d'avis que les positions prises dans ses déclarations fiscales étaient conformes et entend contester toute nouvelle cotisation.

NOTE 17 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient censées être émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois clos les 31 janvier.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Résultat de base par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 332 \$	2 283 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 833,1	1 841,7
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	1,27 \$	1,24 \$
Résultat dilué par action		
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 332 \$	2 283 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	2 332	2 283
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 833,1	1 841,7
Effet des titres dilutifs		
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	3,1	4,5
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	1 836,2	1 846,2
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)¹	1,27 \$	1,24 \$

¹ Pour les trois mois clos le 31 janvier 2019, le calcul du résultat dilué par action exclut un nombre moyen d'options en circulation de 1,8 million, à un prix d'exercice moyen pondéré de 72,64 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les trois mois le 31 janvier 2018, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action.

NOTE 18 : PASSIFS ÉVENTUELS

À l'exception de ce qui est décrit ci-après, il n'y a pas eu d'événements importants ni de transactions importantes relativement aux éléments présentés à la note 27 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

LITIGES

Dans le cadre normal des activités, la Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites judiciaires et procédures administratives. La Banque constitue des provisions pour litiges lorsqu'il devient probable que la Banque subira une perte et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque évalue aussi la fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles (c'est-à-dire celles qui ne sont ni probables ni peu probables) pouvant découler de poursuites judiciaires et procédures administratives, en sus des provisions. Au 31 janvier 2019, la fourchette estimative des pertes raisonnablement possibles allait de néant à environ 793 millions de dollars (de néant à environ 763 millions de dollars au 31 octobre 2018). Les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque représentent les meilleures estimations de la Banque en fonction des informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures pouvant faire l'objet d'estimations, bien qu'un certain nombre de facteurs puisse amener les provisions et les pertes raisonnablement possibles de la Banque à être très différentes de ses pertes réelles ou prévues. Par exemple, les estimations de la Banque exigent beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer, des nombreuses questions en suspens toujours en cause dans plusieurs procédures, dont certaines échappent à la volonté de la Banque ou portent sur des théories et des interprétations juridiques nouvelles, de l'incertitude planant sur les divers dénouements possibles de ces procédures et du fait que les procédures sous-jacentes évolueront au fil du temps. De plus, certaines poursuites visent des dommages-intérêts très importants ou indéterminés.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée ou sur les flux de trésorerie consolidés de la Banque. Toutefois, en raison des facteurs susmentionnés et d'autres incertitudes inhérentes aux litiges et aux questions d'ordre réglementaire, il est possible que l'incidence de l'issue des poursuites judiciaires ou procédures administratives puisse être importante sur les résultats d'exploitation consolidés de la Banque pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Litige Stanford – Le 21 novembre 2017, les demandeurs dans le cadre de l'action collective ont déposé une requête en vertu de la Rule 23(f) afin d'obtenir la permission de porter en appel devant la United States Court of Appeals for the Fifth Circuit la décision de la Cour de district rejetant la requête en certification de l'action. La United States Court of Appeals for the Fifth Circuit a rejeté cette requête le 20 avril 2018. L'interrogatoire préalable dans le cadre de la poursuite entamée par l'Official Stanford Investors Committee contre les banques défenderesses est en cours.

Litige sur les frais de découvert – Le 1^{er} février 2019, les deux parties ont déposé un avis de règlement conjoint pour l'ensemble des poursuites qui ont été regroupées dans le dossier MDL 2613 dans le cadre de l'action collective. Le règlement des poursuites dépend de la capacité des deux parties à s'entendre sur les conditions importantes consignées dans l'entente écrite et sur l'approbation de la Cour. En réponse à l'avis de règlement, la Cour a rendu, le 4 février 2019, une ordonnance suspendant toutes les échéances.

Frais de cartes de crédit – L'audience dans le cadre de la poursuite en Colombie-Britannique est prévue en octobre 2020.

Actions collectives de consommateurs – La Banque, de même que plusieurs autres institutions financières canadiennes, a été nommée défenderesse dans un certain nombre de procédures engagées par des consommateurs pour lesquelles des demandes d'actions collectives provinciales et nationales ont été entamées visant différents frais et calculs de taux d'intérêt ainsi que différentes décisions relatives au crédit. Ces procédures en sont rendues à différentes étapes. Dans l'une d'entre elles, la Banque est la seule partie défenderesse et le procès dans le cadre de cette poursuite est prévu en novembre 2020.

NOTE 19 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, la Banque présente ses résultats en fonction de trois secteurs d'exploitation comme suit : les Services de détail au Canada, lesquels comprennent les résultats des services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des activités de gestion de patrimoine et d'assurance au Canada; les Services de détail aux États-Unis, lesquels comprennent les résultats des activités des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, des services de gestion de patrimoine aux États-Unis et de la participation de la Banque dans TD Ameritrade; et les Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque pour des informations supplémentaires sur les secteurs.

Le tableau suivant présente les résultats sectoriels pour les trois mois clos les 31 janvier.

Résultats par secteur^{1, 2}

(en millions de dollars canadiens)

	Services de détail au Canada		Services de détail aux États-Unis		Services bancaires de gros ³		Siège social ³		Total	
									Trois mois clos les	
	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018	31 janvier 2019	31 janvier 2018
Produits (pertes) d'intérêts nets	3 044 \$	2 825 \$	2 247 \$	1 940 \$	173 \$	329 \$	396 \$	336 \$	5 860 \$	5 430 \$
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 944	2 725	701	703	409	561	84	(44)	4 138	3 945
Total des produits ⁴	5 988	5 550	2 948	2 643	582	890	480	292	9 998	9 375
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	310	270	306	247	7	(7)	227	183	850	693
Indemnités d'assurance et charges connexes	702	575	–	–	–	–	–	–	702	575
Charges autres que d'intérêts	3 084	2 311	1 611	1 447	602	526	558	577	5 855	4 861
Résultat avant impôt sur le résultat	1 892	2 394	1 031	949	(27)	371	(305)	(468)	2 591	3 246
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	513	637	102	103	(10)	93	(102)	207	503	1 040
Quote-part du résultat net d'une participation dans TD Ameritrade	–	–	311	106	–	–	11	41	322	147
Résultat net	1 379 \$	1 757 \$	1 240 \$	952 \$	(17) \$	278 \$	(192) \$	(634) \$	2 410 \$	2 353 \$
Total de l'actif	434 994 \$	409 161 \$	415 611 \$	382 532 \$	407 624 \$	410 583 \$	64 277 \$	59 040 \$	1 322 506 \$	1 261 316 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² La part des produits et des pertes sur créances revenant aux partenaires des programmes de détaillants est présentée dans le secteur Siège social et un montant correspondant (représentant la quote-part nette des partenaires) est comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts, de sorte à éliminer toute incidence sur le résultat net comme présenté du secteur Siège social. Le résultat net présenté dans le secteur Services de détail aux États-Unis ne comprend que la part des produits et des pertes sur créances attribuables à la Banque en vertu des conventions.

³ Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur des Services bancaires de gros est renversé dans le secteur Siège social.

⁴ L'incidence de certaines activités de gestion de la trésorerie et du bilan liées au secteur Services de détail aux États-Unis a été comptabilisée dans le secteur Siège social.

NOTE 20 : PRODUITS D'INTÉRÊTS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente les produits d'intérêts et les charges d'intérêts par évaluation comptable. Pour plus de renseignements sur les types d'instruments évalués au coût amorti et à la JVAERG, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de 2018 de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)	31 janvier 2019		Trois mois clos les 31 janvier 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évalués au coût amorti	7 380 \$	2 928 \$	6 059 \$	1 950 \$
Évalués à la JVAERG	1 305	—	1 042	—
	8 685	2 928	7 101	1 950
Pas évalués au coût amorti ni à la JVAERG ¹	1 859	1 756	1 207	928
Total	10 544 \$	4 684 \$	8 308 \$	2 878 \$

¹ Comprendent les produits d'intérêts, les charges d'intérêts et les revenus de dividendes des instruments financiers qui sont évalués ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et des actions désignées à la JVAERG.

NOTE 21 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu du risque de crédit, du risque de marché et du risque opérationnel. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des trois mois clos le 31 janvier 2019, la Banque s'est conformée aux lignes directrices du BSIF en vertu du cadre de Bâle III sur les ratios de fonds propres et le ratio de levier. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les cibles du BSIF pour les banques canadiennes désignées banques d'importance systémique intérieure (BSI) à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres sont assujetties à un supplément de 1 % de fonds propres en actions ordinaires et sont respectivement de 8 %, 9,5 % et 11,5 %. En outre, le 25 juin 2018, le BSIF a accru la transparence associée aux réserves de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du deuxième pilier qui n'étaient pas communiquées par le passé en exigeant la présentation de la réserve pour stabilité intérieure. La réserve pour stabilité intérieure est détenue par les BSI en vue de contrer les risques dont il est question dans le deuxième pilier. À l'heure actuelle, la réserve est établie à 1,5 % du total des actifs pondérés en fonction des risques et doit être constituée exclusivement de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, ce qui a fait passer à 9,5 % la cible des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Le tableau suivant résume la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 janvier 2019 et 31 octobre 2018.

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 janvier 2019	Aux 31 octobre 2018
Fonds propres		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	52 668 \$	52 389 \$
Fonds propres de catégorie 1	59 396	59 735
Total des fonds propres	69 968	70 434
Actifs pondérés en fonction des risques servant à calculer les ratios de fonds propres¹		
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	439 324 \$	435 632 \$
Fonds propres de catégorie 1	439 324	435 780
Total des fonds propres	439 324	435 927
Ratios de fonds propres et de levier		
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	12,0 %	12,0 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ¹	13,5	13,7
Ratio du total des fonds propres ¹	15,9	16,2
Ratio de levier	4,1	4,2

¹ Conformément à la ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres, l'application de l'exigence de fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit (RVC) sera progressive jusqu'au premier trimestre de 2019. Chaque ratio de fonds propres comporte sa propre composante actifs pondérés en fonction des risques, conformément à la méthode progressive d'intégration du RVC prescrite par le BSIF. Pour l'exercice 2018, les facteurs scalaires d'intégration progressive du RVC pour la composante actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres étaient respectivement de 80 %, 83 % et 86 %. Pour l'exercice 2019, ces facteurs scalaires sont de 100 %.

NOTE 22 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché, au risque de liquidité et au risque d'assurance, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Et que votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions de la TD)	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Agent des transferts : La Société de fiducie AST (Canada) C. P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télec. : 1-888-249-6189 inquiries@astfinancial.com ou www.astfinancial.com/ca-fr
déterminez vos actions de la TD par l'intermédiaire du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions perdu, une question de succession, un changement d'adresse au registre des actionnaires, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'arrêt (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels	Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare P.O. Box 505000 Louisville, KY 40233, ou Computershare 462 South 4 th Street, Suite 1600 Louisville, KY 40202 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com/investor
déterminez en propriété véritable des actions de la TD qui sont immatriculées au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions de la TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2018, la Banque a annoncé que la TSX et le BSIF ont approuvé l'offre publique modifiée de rachat dans le cours normal des activités de la Banque visant à racheter, pour annulation, jusqu'à 20 millions supplémentaires de ses actions ordinaires. Conformément à l'avis d'intention modifié déposé auprès de la TSX, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités se terminera le 12 avril 2019, à toute date antérieure que la Banque peut décider ou à toute date antérieure à laquelle la Banque aura terminé ses rachats. Un exemplaire de l'avis peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Renseignements généraux

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au 1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : www.td.com

Courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 28 février 2019. La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD à 13 h 30 HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la webémission audio, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre et tiendront des discussions portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Il sera possible de consulter les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence sur le site Web de la TD à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2019.jsp>, le 28 février 2019, vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement est ouverte au 416-641-6150 ou au 1-866-696-5894 (sans frais). Le code d'accès est le 2727354.

La version archivée de la webémission audio et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/gr-2019.jsp>. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 15 h 30 HE, le 28 février 2019, jusqu'à 16 h 30 HE, le 28 mars 2019, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d'accès est le 5187605.

Assemblée annuelle

Le jeudi 4 avril 2019
Musée Design Exchange
Toronto (Ontario)